

Université de Montréal

**Étude comparative de l'acte d'invitation dans les cartes d'invitation au mariage en  
français et en vietnamien**

par Nguyen Hong, Hai

Département de linguistique et de traduction

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.)  
en linguistique

Août, 2013

© Nguyen Hong Hai, 2013.

## Résumé

Cette recherche porte sur l'acte d'invitation au mariage et pour but, d'abord, de révéler les caractéristiques de tel acte dans les cartes d'invitation en français et en vietnamien puis d'identifier des ressemblances et des différences qui sont culturellement déterminées. Pour ce faire, nous avons décrit la formulation et le fonctionnement pragmatique des cartes d'invitation au mariage dans les deux langues du point de vue de la politesse linguistique. Le résultat de l'analyse nous a permis, par la suite, d'identifier les particularités dans la formulation des cartes ainsi que dans les stratégies de politesse privilégiées dans les deux communautés française et vietnamienne. Cette étude nous amène à conclure qu'à la différence de l'individualité qui caractérise la culture occidentale y compris celle de la France, les Vietnamiens, de tradition de riziculture, mettent beaucoup plus d'importance sur le respect de l'honneur, et ont peur de perdre la face, de faire perdre celle de l'autre, d'être différents des autres, d'être hors du commun. Par conséquent, ils optent très souvent pour des modèles traditionnels de cartes d'invitation sans trop d'éléments de personnalisation et privilégient la politesse positive.

**Mots clés : invitation, acte de langage, politesse positive, politesse négative, face, relations interpersonnelles.**

## **Abstract**

This research on the act of invitation to marriage aims to find out the characteristics of this act in invitation cards in French and Vietnamese, then to reveal the resemblances and the differences which are culturally determined. For this purpose, we described the formulation and the pragmatic functioning of invitation cards to marriage in the view of linguistic politeness. The analysis result allowed us then to exploit the particularities in the formulation of cards as well as the strategies of politeness privileged in French and Vietnamese communities. We concluded that unlike the individuality that characterises Occidental cultures including French culture, Vietnamese people of rice culture attach more importance to the respect of honor and are afraid of losing face, making others lose face, being different from others, or not being in common with them. As a consequence, they often choose traditional models of invitation cards without insisting too much on the personalisation and they privilege the positive politeness.

**Keywords: invitation, speech act, positive politeness, negative politeness, face, interpersonal relations.**

## Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures .....	vii
Liste des annexes .....	viii
Liste des sigles .....	ix
Remerciement .....	x
Introduction.....	1
Histoire et évolution du mariage.....	6
1. <i>Origine et fonctions du mariage</i> .....	6
2. <i>L'évolution du mariage en France et au Vietnam</i> .....	9
2.1. La France .....	9
2.2. Le Vietnam.....	12
3. <i>L'invitation au mariage en France et au Vietnam</i> .....	17
3.1. La France .....	17
3.2. Le Vietnam.....	18
CHAPITRE I : Fondements théoriques et problèmes méthodologiques .....	20
1. <i>Conceptions des actes de langage</i> .....	20
1.1. Pragmatique des actes de langage : de la théorie classique à l'approche interactionniste.....	21
1. 2. Pragmatique contrastive : universaux et variation dans le fonctionnement de l'acte de langage .....	33

2. Problèmes méthodologiques concernant l'étude contrastive de l'acte d'invitation au mariage .....	37
2.1. Constitution de corpus .....	37
2.2. Méthodologie d'analyse .....	40
3. Acte d'invitation au mariage.....	41
3.1. Notion d'invitation :.....	41
3.2. Acte d'invitation au mariage et la politesse .....	43
3.3. Conditions de réussite de l'acte d'invitation au mariage .....	45
CHAPITRE II: Présentation des cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien .	48
1. Formulation de la carte d'invitation au mariage.....	48
1.1. Carte d'invitation en français .....	48
1.2. Carte d'invitation en vietnamien .....	61
2. Le fonctionnement pragmatique de la carte d'invitation au mariage.....	72
2.1. Cartes en français .....	72
2. 2. Cartes en vietnamien.....	74
Chapitre III : Comparaison des cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien et essai d'une interprétation culturelle de la variation.....	77
1. Comparaison des cartes françaises et vietnamiennes .....	77
1.1. Formulation de la carte .....	77
1.2. Fonctionnement pragmatique de la carte d'invitation .....	85
2. Essai d'une interprétation culturelle des variations dans l'acte d'invitation au mariage .....	88
2. 1. Conception de la politesse des peuples français et vietnamien.....	88
2. 2. Facteurs culturels influençant l'invitation au mariage des Français et des Vietnamiens .....	89
Conclusion .....	96
Bibliographie.....	99

## **Liste des tableaux**

Tableau I - Composition du corpus de travail.....	38
Tableau II - Pronoms d'adresse en français.....	57
Tableau III - Procédés de la politesse négative.....	82

## Liste des figures

Figure 1 - Syntagme verbale en vietnamien.....	63
--	----

## **Liste des annexes**

Les cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien.....xii

## Liste des sigles

FTA : Face threatening act

FFA: Face flattering act

## **Remerciement**

*Nous tenons à remercier Monsieur **Richard Patry**, pour sa direction tout au long de la réalisation de notre recherche.*

*Nous voudrions aussi témoigner notre gratitude envers nos professeurs et le personnel du service de documentation du Département de Langue et de Civilisation Françaises, Université Nationale de Hanoi qui nous ont fourni de précieux documents et sources de corpus.*

*Nous sommes également profondément reconnaissante envers nos proches qui sont nos supports moraux et matériels sans lesquels notre mémoire ne pourrait pas parvenir à son terme.*

## **Introduction**

Malgré les changements dans la conception du mariage ainsi que dans les mœurs et coutumes de l'invitation, le mariage demeure de nos jours un événement important dans la vie d'un couple. Afin de partager le bonheur ressenti avec leur entourage, les époux et leur famille convient des proches, des amis et des collègues à assister à la cérémonie et à une fête de mariage organisée souvent plus tard. Pour cette occasion, la carte d'invitation est la meilleure façon possible d'annoncer la bonne nouvelle et d'exprimer comment la présence des invités sera appréciée par le couple.

En raison des particularités du mariage et de l'invitation liée à cette cérémonie, l'acte d'invitation au mariage exprime d'abord certaines valeurs universelles de sociabilité et d'hospitalité, mais cet acte exprime aussi des valeurs qui sont propres à chaque communauté à laquelle appartiennent les époux. Cet état de fait nous a orientée vers une recherche approfondie des caractéristiques linguistiques et pragmatiques de cet acte à travers les cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien. Nous avons décidé de choisir ce sujet parce qu'en dépit de grandes différences entre les deux langues et les deux cultures, en provenance respective de l'Asie et de l'Europe, de nombreuses convergences culturelles rapprochent les communautés française et vietnamienne, notamment en raison du passé colonial où elles ont été en contact sur une période prolongée, et la carte d'invitation au mariage témoigne bien des ressemblances et des différences dans le comportement communicatif en la matière de ces deux peuples.

Notre analyse démontre en effet qu'il existe des similarités de forme et de contenu des cartes qui témoignent certainement de similitudes dans la forme de l'acte d'invitation dans les cultures française et vietnamienne. En principe, le contenu d'une carte d'invitation fait de sincérité et du désir d'avoir les convives au mariage quelle que soit leur relation avec ceux-ci.

L'invitation elle-même peut prendre des formes diverses : celle d'un carton, d'un courriel, même d'un objet décoratif. Une carte d'invitation au mariage pourra être très personnalisée, exprimant le caractère et le goût propres aux futurs mariés. Il s'agit de la tendance récente, rendue possible grâce aux techniques de design élaborées et flexibles disponibles en ligne. Il y a cependant certaines règles à suivre lorsqu'on rédige les invitations. Les cartes doivent comporter l'identité des époux, la date, l'heure et le lieu de la célébration ainsi que les expressions de politesse obligatoires des inviteurs.

Pourtant, la réalisation des cartes d'invitation démontre une grande variation d'une langue à l'autre, non seulement dans la formulation, mais aussi dans le fonctionnement pragmatique de l'invitation elle-même, ce qui constitue un important révélateur des caractéristiques propres à chaque culture. Par exemple, dans la culture vietnamienne, l'invitation sera vraiment appréciée seulement quand elle est remise aux destinataires en main propre ou, lorsque c'est impossible, par des parents proches qui les représentent. De plus, il ne doit pas être exigé de l'invité qu'il confirme tout de suite sa présence au mariage. Pour la mise en page des cartes, les formules verbales et certains éléments de décoration sont quasi stéréotypés et reviennent de façon récurrente dans les différents modèles de cartes. Enfin, les cartes d'invitation françaises présentent une plus grande hétérogénéité, moins de stéréotypies et empruntent des formes plus personnalisées qui correspondent davantage au profil des inviteurs.

Pour bien réaliser notre travail de recherche, nous avons collecté des cartes en français et en vietnamien puis les avons classées, décrites et analysées en les caractérisant suivant les types, la formulation, la mise en page. Tout cela afin de les comparer sous l'angle pragmatique. Pour ce faire, nous adoptons la méthode descriptive des données collectées, puis la méthode comparative, contrastive pour dégager des ressemblances et des différences morphosyntaxiques et culturelles dans la structuration et la formulation des cartes.

En ce qui concerne le corpus, nous l'avons constitué principalement des cartes d'invitation au mariage recueillies des amis et des collègues français et vietnamiens pendant la

période 2008-2012. Nous avons complété cet échantillonnage de base avec des modèles trouvés sur des sites web commerciaux pour l'organisation de mariages.

En réalisant ce mémoire, nous visons les deux objectifs majeurs suivants :

- Le premier est d'analyser l'acte d'invitation dans une perspective interculturelle pour révéler les ressemblances et les différences dans les cartes d'invitation au mariage des deux peuples français et vietnamien.
  
- Le second vise à découvrir des particularités des cultures concernées et de rendre compte de variations culturelles manifestées dans les cartes de chaque peuple.

Pour mener à bien ces objectifs, nous devons répondre à trois questions principales :

- Quelles sont les formulations et le fonctionnement pragmatique des cartes d'invitation au mariage dans les cultures française et vietnamienne?
  
- Quelles sont les ressemblances et les différences entre les cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien ?
  
- Sur quels éléments ces différences sont-elles fondées ?

Face à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

Au niveau de la structure lexico-syntaxique, les cartes françaises et vietnamiennes ont des structures syntaxiques propres qui expriment le degré d'intimité ou de distance. Celles des Vietnamiens disposent d'un grand choix de formules grâce à une gamme complexe de pronoms et de termes d'adresse, par contre, leurs structures syntaxiques sont moins variées.

Pour ce qui est de la forme, les cartes françaises possèdent une mise en page plus simple et moins colorée que celles des Vietnamiens.

La carte d'invitation a pour fonction générale de représenter les inviteurs qui convient un proche, un ami, un collègue à la cérémonie de mariage. Pourtant, il existe des variations dans le fonctionnement pragmatique de l'acte d'invitation en français et en vietnamien concernant le moment de recevoir la carte et la manière qu'on l'adresse aux invités.

Les différences morpho-syntaxiques ainsi que la mise en page utilisées dans les cartes témoignent de certaines caractéristiques de la culture des deux peuples, français et vietnamien. En effet, chaque société réalise à sa manière le rituel d'invitation. En France, la carte d'invitation est personnalisée selon le goût et le caractère des futurs mariés tandis qu'au Vietnam, elle est plus stéréotypée. En conformité avec certaines normes qui existent depuis longtemps dans la société. De plus, la conception de la «face», telle que la révèlent les cartes d'invitation n'est pas identique dans les deux langues. D'autre part, certaines caractéristiques concernant la forme des cartes reflètent la mentalité de chaque peuple à propos du mariage. Par exemple : pour les Vietnamiens, les couleurs vives comme le rouge apportent du bonheur et de la chance, alors, ils décorent leurs cartes par beaucoup de rouge, de jaune, de fleurs et d'images animées symbolisant le bonheur et le bien-être, ce qui n'est pas toujours le cas pour les Français.

Quant au contenu de notre mémoire, nous le divisons en trois chapitres.

Le premier vise à situer la problématique. Il se subdivise en trois parties. Dans la première partie, il s'agit de présenter le cadre théorique qui sous-tend l'étude de l'invitation au mariage. Cette étude porte essentiellement sur le côté pragmatique (illocutoire, interactionniste et contrastif). La deuxième partie de ce chapitre concerne le problème méthodologique que pose l'analyse contrastive d'un acte de langage notamment les données recueillies, la démarche descriptive et comparative adoptée. Ensuite, dans la troisième partie, nous proposons une définition générale de l'acte d'invitation et du mariage. Nous essayerons de dégager les valeurs pragmatiques et les conditions de réussite indispensables à l'acte d'invitation au mariage.

Le deuxième chapitre a pour objectif d'entreprendre une investigation comparative visant à décrire les variations concernant la formulation de la carte d'invitation au mariage (composants, support, structure morpho-syntaxique) et le fonctionnement pragmatique de l'acte d'invitation en français et en vietnamien. Ces descriptions vont mettre en évidence que cet acte de langage obéit à certaines conditions d'emploi et possède une signification socio-relationnelle spécifique à chaque ethnolecte.

Dans le dernier chapitre, nous proposons une discussion des résultats obtenus sous l'angle culturel de la variation de l'acte d'invitation au mariage en français et en vietnamien en amorçant une réflexion sur la conception de la politesse linguistique.

Avant de commencer notre étude contrastive de l'acte d'invitation au mariage en français et en vietnamien, il serait utile de passer brièvement en revue l'histoire du mariage dans l'évolution de l'humanité, et plus particulièrement son évolution récente dans les sociétés des deux peuples ici concernés. À la lumière de cet éclairage de nature anthropologique, nous nous doterons d'un arrière-plan pour des analyses du fonctionnement linguistique et pragmatique de l'invitation dans les cartes de mariage.

# **Histoire et évolution du mariage**

Le mariage est depuis toujours considéré comme un moyen traditionnel d'union entre un homme et une femme. Au fil du temps, cette union a été institutionnalisée en fixant des droits et devoirs auxquels est assujéti le couple. Dorénavant, certaines notions comme le partage, la protection, l'entraide, la solidarité, la fidélité et autres sont devenues des questions primordiales. Il faut souligner également que malgré le but initial de fournir un cadre social et légal au développement de la famille, le mariage préserve d'autres fonctions et valeurs auprès des individus et de la société. Ces valeurs et fonctions émanent de la révolution des conceptions de l'union conjugale elle-même ainsi que des bouleversements socioculturels et économiques que les peuples ont vécus partout dans le monde. Par conséquent, les comportements des gens vis-à-vis du mariage ont graduellement changé, y compris ceux liés aux invitations pour assister aux cérémonies de mariage. Ces dernières suscitent notre intérêt dans le cadre de ce mémoire et pour ce faire, il serait important d'élucider davantage cette question d'invitation en faisant une étude comparative de l'acte d'invitation chez deux peuples à savoir les Français et les Vietnamiens. Afin de mieux comprendre l'institution qui est ici en cause, nous commencerons par présenter un aperçu général de l'évolution historique du mariage à travers les époques avant d'arriver au cas de l'Hexagone et du S (forme géographique du Vietnam) plus particulièrement. En deuxième lieu, nous mettrons l'accent sur certaines coutumes et habitudes qui marquent la façon de formuler l'invitation au mariage dans ces deux pays.

## **1. Origine et fonctions du mariage**

Pour trouver l'origine du mariage, nous devons parcourir un itinéraire qui nous mènera en un long périple au cours des âges, passant par les mariages de la Chine et de l'Inde antique, jusqu'à ceux des pays européens, en passant de l'Occident à l'Orient pour arriver jusqu'aux formes matrimoniales de l'Amérique précolombienne. C'est un travail immense qui exige une recherche profonde sur les civilisations anciennes. Pourtant, ce travail ne pourrait pas nous révéler un moment exact où a vu le jour l'institution de mariage parce que cette dernière au même titre que la famille apparaît dans chaque civilisation avec des contraintes différentes.

Il est évident que les bases du système familial, les coutumes, les rites offrent de nombreuses analogies entre les peuples. Mais nous savons que l'apparition et l'évolution des régimes familiaux n'ont pas été soumises à des règles universelles : chaque peuple a évolué selon un processus particulier; on trouve à des dates et dans les lieux divers des systèmes semblables, ou des systèmes contraires proches les uns des autres. (Lise Vincent Douchet-Bon, 1975, p. 413)

Pour cette raison, dans le cadre de ce travail, nous ne chercherons pas l'origine du mariage dans son évolution historique mondiale, mais les causes profondes de son apparition dans les sociétés primitives, ce qui a fait que s'est progressivement développée une forme d'union de plus en plus réglementée entre l'homme et la femme. En fait, l'histoire de l'être humain a traversé plusieurs stades partant de l'état sauvage en passant par la barbarie avant d'arriver à la civilisation. Si nous prenons l'époque primitive comme le point de départ commun de l'ensemble des civilisations, nous trouverons sans doute les bases du mariage dans les habitudes quotidiennes des primitifs. Edward Westermarck a ainsi précisé le développement qui rend l'union sexuelle entre un homme et une femme en l'institution sociale et juridique:

«Quant à l'origine de l'institution du mariage, je la trouve de préférence dans un développement d'une habitude primordiale. Même aux temps primitifs, je crois, un homme et une femme (ou plusieurs femmes) avaient l'habitude de vivre ensemble, d'avoir des relations sexuelles, et d'élever leurs enfants en commun, l'homme étant le protecteur et le pourvoyeur de sa famille, la femme étant la ménagère et la nourrice de leurs enfants. Cette habitude fut sanctionnée d'abord par la coutume, plus tard par la loi, et s'est ainsi transformée en institution sociale.» (Westermarck, 1934, p 35-36).

Le mariage vient donc des habitudes primitives, mais celles-ci à leur tour sont déterminées par l'instinct humain. En fait, Westermarck (1934, p62-63) a remarqué que les relations conjugales et parentales chez les Anthroïdes sont le résultat d'instincts «nécessaires à la subsistance de la progéniture parce que le nombre en est faible, que la période d'enfance est longue et que la sorte d'aliments dont vit l'espèce, ainsi que la quantité dont elle a besoin empêchent un mode de vie grégaire». D'ailleurs, les êtres humains doués des instincts et de l'intelligence développée «éprouvent un dégoût moral pour l'homme qui, ayant eu avec une femme des relations conjugales, l'abandonne avec ses enfants». Par conséquent, la désapprobation publique ou morale donne naissance à des règles coutumières et de tous les droits et devoirs du mariage.

Jusqu'ici, nous avons présenté l'origine du mariage à l'époque des sociétés primitives avec sa fonction principale de conservation de l'espèce. À travers une longue période d'évolution, quand l'Homme arrive à la civilisation, cette fonction primordiale ne se limite plus seulement au maintien de l'espèce humaine mais aussi à la perpétuation de la lignée dans la société. En effet, dans la civilisation romaine, ainsi que dans plusieurs civilisations anciennes, le mariage est considéré comme un arrangement entre les pères des futurs mariés, servant d'abord et avant tout des intérêts politiques ou économiques dans la classe sociale la plus élevée de la société (patriciens). À cette importante fonction de transmission des biens et du pouvoir dans la lignée patriarcale, le mariage était également dans cette acception une manière d'officialiser des alliances ou de sceller la paix entre tribus, des familles ou même entre pays. Ce type de mariage «arrangé» a été fréquemment pratiqué dans les classes sociales les plus élevées sous les régimes féodaux, marquant une époque où le droit de l'individu était à l'arrière-plan et que prédominait le bénéfice de la collectivité. Pourtant, cette situation a changé et la fonction de perpétuation de la lignée dans la société qu'assume le mariage n'est plus aussi importante aujourd'hui dans les sociétés modernes où le bien-être et l'épanouissement des personnes a pris une place considérable.

Loin d'être une alliance entre deux groupes de personnes, le mariage de nos jours représente, dans la très grande majorité des cas, un acte volontaire entre deux individus qui ont le désir de prouver leur amour et de le rendre durable en lui donnant un caractère officiel. Ces personnes ont des droits et des devoirs qui varient selon le pays où elles s'unissent. Actuellement, dans plusieurs pays, d'autres types d'unions hors de la monogamie sont interdits afin de fournir le cadre social et légal au plein développement de la famille. Les femmes bénéficient de plus de droits dans la vie conjugale ainsi qu'après la séparation ou le divorce. Néanmoins, malgré les avantages sociaux qu'offre le mariage, il commence à être dévalorisé dans le contexte des bouleversements récents des systèmes de valeurs dans la société moderne. Certains couples considèrent le mariage comme un cadre institutionnel qui limite la liberté individuelle et qui demande bien des sacrifices pour chaque personne. De plus, dans plusieurs pays, ils peuvent choisir d'autres modes d'union que le mariage (ex: union libre, concubinage ou PACS<sup>1</sup> en

---

<sup>1</sup> En France, le PACS peut servir d'assise contractuelle pour les conjoints de fait ou pour les couples dont les deux membres sont du même sexe. Son utilisation dépasse cependant de beaucoup celle de l'union de deux

France). Ces dernières formes permettent aux gens de mener une vie commune à leur guise avec un minimum d'engagement juridique. Adoptées de plus en plus dans les pays occidentaux et dans certains pays orientaux, elles entrent en concurrence avec l'union conjugale traditionnelle.

De ce que nous venons de dire, le mariage est donc une institution sociale qui régit les règles de fonctionnement d'une communauté de vie. Cette institution a initialement pour but de fournir un cadre social et légal au développement de la famille et a pour mission première d'assurer la protection des enfants, tant au plan de leur intégrité physique, de leur subsistance matérielle, que du développement harmonieux de leur potentiel intellectuel.

Après avoir passé brièvement en revue les motifs profonds qui ont donné lieu à l'émergence de l'institution familiale dans les sociétés primitives et avoir présenté les grandes phases de sa formalisation et de son évolution, nous nous attarderons maintenant à une comparaison des traditions dans les deux pays concernés dans le cadre de ce mémoire : la France et le Vietnam. Nous démontrerons qu'il y a parfois des points de similitude et de divergence entre les deux.

## **2. L'évolution du mariage en France et au Vietnam**

### **2.1. La France**

#### **Période gallo-romaine**

Pendant cette période, la France est sous l'influence de la culture romaine dans laquelle le mariage fait partie des devoirs du citoyen. À cette époque, le mariage est interdit aux esclaves et aux autres individus non affranchis. Le mariage, qui n'est pas comme aujourd'hui, le fruit d'un amour réciproque mais plutôt un arrangement entre les pères des futurs mariés, sert des intérêts politiques ou économiques dans la classe sociale la plus élevée de la société (patriciens). Pour les Romains, le mariage est un rituel religieux et un acte juridique. La religion y tient une place importante : si le mariage est de mauvais augure, il peut être reporté, voire annulé.

---

personnes, et peut par exemple être utilisée pour encadrer une entente à caractère légal entre une mère et ses enfants ou un frère et une sœur.

## **Début du christianisme**

Le mariage a évolué avec l'avènement du christianisme. Il se passe au domicile de la future mariée et devient ainsi une cérémonie privée. Cette cérémonie se déroule en famille, plus ou moins fastueuse, selon les moyens des époux. À cette époque, le mariage consiste en un engagement mutuel. Une bénédiction peut avoir lieu mais elle n'a pas de valeur officielle.

Au début, on doit signer un écrit mais cette habitude disparaît peu à peu laissant la place à une plus grande liberté et à plus d'abus. Ainsi, sans la preuve de l'union apportée par des témoins ou le fait d'avoir vécu maritalement, l'existence même du mariage peut être remise en cause. Par conséquent, les mariages par rapt (sans l'accord des parents de la jeune fille) et les divorces deviennent alors très courants.

## **Mariage dans une société religieuse**

Devant cette situation, en 1215, grâce au concile de Latran, l'Église peut remettre un peu d'ordre dans les mariages et réduire le nombre des mariages clandestins ou arrangés. D'après Sabine Melchior-Bonnet et Catherine Salles (2009), comme le mariage est constitué comme sacrement, il est rendu indissoluble, sauf par le décès de l'un des époux. L'âge requis pour s'unir est également fixé. Si les règles ne sont pas respectées, le mariage est frappé de nullité.

Au 16<sup>e</sup> siècle, le mariage redevient l'acte solennel selon Despret Jade, Bravo Stacy, Bara Sarah et Godefroy Arnaud (2012). En effet, en 1563, le concile de Trente rend au mariage son caractère sacré. Ainsi, la cohabitation hors mariage devient interdite. Il en résulte que le concubinage et les enfants nés de cette cohabitation étaient considérés comme illégitimes et sont devenus plus rares. Le mariage doit être précédé par la publication des bans si l'on veut qu'il soit valide. Il doit également être célébré, à l'église, par un prêtre avec la présence des témoins. Les époux doivent signer un registre. À cette époque, seule l'Église catholique est habilitée à marier les époux.

## **Mariage sous la Révolution française**

Jusqu'à la Révolution française, seul le mariage religieux est reconnu. En effet, les registres conservés par les autorités cléricales sont considérés comme la seule fiche d'état civil de l'époque. Cependant, la loi du 20 septembre 1792 modifie les règles édictées par l'Église et

instaure le mariage civil, enregistré en mairie. On établit ainsi une séparation entre le mariage religieux et le mariage civil. À partir de cette date, seul le mariage civil est valable devant la loi en France. Il doit précéder le mariage religieux, peu importe la religion pratiquée. Le non-respect de cette règle est considéré comme un délit.

En 1804, les conditions du mariage sont définies par le Code civil napoléonien. Elles évoquent notamment les qualités et conditions requises pour pouvoir s'unir, les formalités relatives à la célébration du mariage et les motifs possibles d'oppositions au mariage.

### **Mariage d'aujourd'hui**

De nombreuses réformes ont été engagées depuis 1970. D'abord, «le droit au divorce et le libre consentement des époux vont de pair avec l'émancipation des femmes» (André Larané, s.d). Les acquis selon lesquels «le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari » disparaissent au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Ensuite, depuis la séparation entre les mariages civils et religieux, le droit contemporain considère le mariage comme un acte juridique solennel par lequel un homme et une femme s'unissent et dont les effets sont fixés par la loi. Le mariage est aussi une institution et non pas un simple contrat car les époux ne peuvent aménager librement ses effets ni le résilier à leur guise.

Le mariage est devenu un engagement tripartite. Le marié montre la mariée à l'officier de l'état civil. Les futurs époux font le serment de respect, secours et assistance. Les articles du code civil qui seront énoncés le jour du mariage:

- Article 212 : Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance.
- Article 213 : Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir.
- Article 215 : Les époux s'obligent mutuellement à une communauté de vie.

Les époux sont donc contraints non seulement par le contrat moral mais aussi par les aspects juridiques dont le but est de créer des engagements personnels de chacun des époux envers la famille et envers la société.

Les faits historiques abordés ci-dessus montrent qu'à travers des siècles d'évolution, les conditions de mariage ont progressivement évolué vers une équité des droits et devoirs

respectifs de l'homme et de la femme au sein du couple et vers une importance grandissante accordée à la sécurité des enfants. Dans les pays occidentaux en général et en France en particulier, il y a actuellement de moins en moins de couples qui s'orientent vers l'union conjugale. La liberté personnelle à notre époque ainsi que le développement des conditions économiques et sociales ont permis aux gens de développer d'autres sortes de liens que le mariage et de pouvoir faire des choix différents.

En effet, le nombre d'unions est en croissance en France métropolitaine: 12% entre 2007 et 2008 (413 000 unions en 2008). Le PACS représente presque la moitié des unions en France (45%). L'âge moyen des mariés est de 29 ans pour les femmes et de 31 ans pour les hommes. Selon les données de l'INSEE 2008, 38% des couples ne s'unissent que civilement. Le mariage civil devient donc la forme d'union la plus utilisée, d'une part par celles et ceux qui choisissent de ne pas conclure une union religieuse, d'autre part parce que celles et ceux qui sont divorcés ne peuvent s'unir par l'intermédiaire du mariage religieux. En plus, à cause de la crise économique, pour les gens qui décident de célébrer leur union, la fête de mariage est simplifiée au sein de la famille et des amis afin de minimiser le coût lié à son organisation.

Les traditions et les tendances récentes du mariage en France sont donc marquées par les particularités de la culture occidentale. Cependant, en tant que modèle de la culture asiatique, le mariage au Vietnam porte d'autres significations liées à sa tradition.

## **2.2. Le Vietnam**

Depuis les débuts de l'agriculture, le mariage joue un rôle très important dans la vie spirituelle des Vietnamiens. Les hommes avaient trois tâches essentielles à accomplir dans leur vie: construire une maison, se marier, et enfin acheter un buffle (*làm nhà, lấy vợ, tậu trâu* en français *construire ou se faire construire sa maison, prendre femme, acquérir un buffle*). Ces trois tâches démontrent le processus qui vise à stabiliser les individus aussitôt qu'ils deviennent matures. Ceci favorise également leur détachement naturel du noyau parental pour former leur propre famille. Le mariage au Viêt-Nam a autant de valeurs significatives qui ont pour but non seulement de perpétuer la lignée mais aussi de perpétuer les mœurs et coutumes du peuple vietnamien, en particulier le culte des ancêtres. En se mariant et en ayant des enfants, l'homme contribue à assurer les descendants masculins. Ce sont ces derniers qui

s'occuperont de la cérémonie de deuil des parents ainsi que de la célébration de la mort des ancêtres qui est prévue chaque année. Les valeurs précieuses du mariage au Vietnam telles qu'elles sont citées ci-dessous sont le résultat d'une longue histoire du développement de ce pays depuis sa fondation en 2879 av. J.-C. jusqu'à maintenant. Actuellement, en période de plein développement économique et social, le pays s'expose également à l'américanisation qui a pénétré dans la culture européenne depuis le siècle dernier. Nous allons dans la partie suivante mentionner les grandes caractéristiques du mariage au Vietnamien à travers les époques.

### **Mariage traditionnel au Vietnam**

En passant par l'alternance entre l'indépendance et l'occupation par plusieurs pays (la Chine, la Mongolie, la France, le Japon et les États-Unis, dans le Sud), le Vietnam était sous de grandes influences de ces colonisateurs. Pourtant, il a toujours eu tendance à préserver son identité culturelle.

Avant d'être occupé par les Chinois en 179 av. J.-C, le Vietnam primitif avait sa propre culture. Le « Van Lang » a été fondé il y a plus de quatre mille ans : il était constitué de 15 tribus de Viet (7<sup>ème</sup> siècle av. J.-C). Il est caractérisé par la culture du riz, dont le rendement est souvent affecté par les intempéries. Par conséquent, le mariage entre les hommes et femmes de jeune âge, suivi par la naissance des enfants avait pour fonction, non seulement de maintenir l'espèce, mais aussi de fournir la main d'œuvre pour le travail aux champs et la construction des digues protégeant les rizières.

De plus, le Vietnam, depuis sa fondation, a évolué dans le risque permanent d'invasions de la part de pays voisins beaucoup plus puissants comme la Chine et la Mongolie. La multiplication des mariages s'avère donc un moyen efficace pour augmenter la population, ce qui répond, en plus, aux exigences de défense du territoire contre les ennemis.

En dehors de ces fonctions principales, le mariage entre les enfants des familles nobles ou royales a également pour but de renforcer le lien entre les diverses régions du pays ou le pouvoir d'une lignée féodale. Durant l'histoire, quand ils se sentent menacés, beaucoup de rois sacrifient leurs filles en les mariant aux fils des rois ou aux rois mêmes des pays ennemis ou « protecteurs » en échange de la paix et de la garantie de sécurité pour le pays.

Cette tradition existe depuis l'époque de fondation du Vietnam et persiste pendant l'évolution historique du pays. Une part de cette réalité est perceptible dans la légende An Duong Vuong. Pour garder l'amitié entre le Dai Viet (le Vietnam à l'époque), le roi An Duong Vuong a marié sa fille aimable, la princesse My Chau au fils du roi chinois Trieu Da. Cependant ce mariage a mis le pays en danger parce que My Chau, en raison de son innocence, a révélé à son mari, qui était en réalité un espion du roi chinois, le secret qui protégeait son pays contre les invasions étrangères.

Ainsi, pour les fonctions citées ci-dessous, le mariage a toujours eu une grande importance depuis le Vietnam primitif.

### **Mariage sous les régimes féodaux et la domination chinoise**

Pendant les siècles de la domination chinoise (du 1er av. J.-C. au 10<sup>e</sup> siècle) et du règne des régimes féodaux vietnamiens (du 11<sup>ème</sup> au début 19<sup>ème</sup> siècle), le Vietnam était fortement influencé par la doctrine confucianiste et taoïste. Le mariage reflétait ainsi l'état d'esprit confucéen qui ne favorise jamais la prédominance de l'individu sur la famille et la société. Le lien nuptial était considéré comme un préarrangement entre les parents dans le but d'honorer une dette ou de contracter une alliance. En plus, l'appariement d'un couple devait idéalement respecter les règles d'endogamie villageoise et d'homogamie sociale et économique. C'est-à-dire que les jeunes ne pouvaient se marier qu'avec ceux de même classe et de même milieu d'habitation. En plus, les familles imprégnées par l'esprit taoïste percevaient la jeunesse comme les pousses de bambou et ils mariaient leurs enfants très tôt. Un jeune garçon d'une famille pauvre pouvait se marier à une adolescente afin d'obtenir la main-d'œuvre gratuite de celle-ci et d'assurer une descendance pour le culte des ancêtres. Le Code des Lê (analogue au Code des Ming en Chine) fixait l'âge minimal du mariage pour les filles à 13 ans et pour les garçons à 16 ans. Enfin, ce code comportait des dispositions concernant le droits des femmes en cas de divorce (Nguyen Ngoc Huy, 1980, p47).

Le caractère éminemment social et collectif du mariage tel que présenté ici a laissé une empreinte profonde dans la société vietnamienne contemporaine. Bien que l'endogamie villageoise et l'homogamie sociale et économique ne soient plus une exigence pour le mariage aujourd'hui, celui-ci est toujours considéré comme un lien indissoluble entre les mariés et

entre les deux familles dont ils sont issus. Pour cette raison, le mariage en tant qu'affaire personnelle, familiale et même sociale suscite beaucoup d'intérêt de la part des Vietnamiens. Une fête de mariage est par conséquent organisée avec la participation nombreuse de la famille et de l'entourage des époux.

### **Mariage pendant la colonialisation française**

Durant la deuxième moitié du XIX siècle et la première moitié du XX siècle (de 1858 à 1945), le Vietnam a été colonisé par les Français. Durant cette période, il a subi de grands changements socioculturels et économiques. L'éducation française inculquée à certains jeunes intellectuels qui habitaient la ville a certainement contribué à remettre en question l'ordre hiérarchique confucéen (David G. Marr, 1981). D'après Kristin Pelzer (1993), les enfants revendiquent le pouvoir sur leur mariage dès les années 1920. Le mariage à l'époque coloniale montre la tendance individualiste des membres de la famille inspirée de la culture française. La pénétration d'idées et de valeurs associées à la modernité demeure toutefois limitée à un groupe restreint et, pour la majorité des familles, le mariage est avant tout un accord entre deux familles de lignages différents visant la continuité d'une lignée masculine.

### **Mariage à l'époque de l'indépendance**

Pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, l'**Empire du Japon** a envahi le Vietnam et expulsé les Français. Après la Révolution et à la conquête de l'Indépendance du Vietnam en 1945, la France a occupé de nouveau le Sud du pays. Sous la direction du Parti communiste, le peuple vietnamien a en même temps lutté contre les Français et construit son pays. Après le retrait des Français, un ensemble de réformes politiques et juridiques ont vu le jour au Nord pour édicter les nouvelles règles de la société dont celles sur le mariage. En effet, la première loi sur la famille et le mariage est promulguée en 1959. Ce texte exige que la famille conjugale soit monogame et égalitaire. Il condamne plusieurs caractéristiques du mariage et de la famille prérévolutionnaires, telles que la polygamie, le mariage arrangé, le mariage des enfants mineurs et l'inégalité entre les conjoints (Arlene Eisen, 1984). En plus, des campagnes idéologiques pour un surplus économique et la simplification des rituels, y compris ceux du mariage, ont été réalisées dans cette période afin que le peuple se concentre pour combattre les Américains, les nouveaux envahisseurs au Sud du Vietnam.

## **Des années 1990 jusqu'à nos jours**

Après avoir conquis l'indépendance absolue, le Vietnam a adopté une stratégie visant la transition vers une économie de marché. Luong Hy Van (1993) remarque qu'en milieu rural, depuis les réformes économiques, les Vietnamiens retournent à certaines traditions présocialistes, notamment dans le rituel du mariage. Pourtant, on y reconnaît également une pénétration remarquable de la culture occidentale. Beaucoup de couples font célébrer leur mariage dans les temples ou les églises à l'occidentale après avoir complété la cérémonie traditionnelle dans la maison de la mariée. Un banquet nuptial suivant la cérémonie est organisé dans un restaurant ou dans une grande salle. C'est toujours une fête immense avec toute la famille, amis, voisins et collègues de travail en compagnie, éventuellement, d'un groupe de musiciens payés pour agrémenter cette belle occasion.

Ce qu'il y a de plus marquant de nos jours est le changement dans la motivation du mariage des Vietnamiens. L'union conjugale ne résulte plus de la volonté des parents ou de l'alliance des familles. Les mariés se connaissent dans la plupart des cas avant le mariage. Le mariage d'aujourd'hui ne reflète plus le sacrifice qu'on a demandé souvent aux jeunes mariés pour perpétuer le culte des ancêtres et la lignée. Il est avant tout la consécration de l'amour, le gage du bonheur et des malheurs pour l'éternité.

Outre cette particularité, le mariage continue à porter ses valeurs précieuses qui existent depuis toujours. En respectant la tradition, les jeunes se marient tôt pour entrer de plein pied dans la vie privée et professionnelle. Malgré la légère augmentation de l'âge moyen du premier mariage de 24,4 en 1989 à 26,2 en 2009 pour les hommes, les Vietnamiennes se marient vers 23 ans depuis deux décennies (Cf. Rapport en 2009 de *l'Institut national de la statistique vietnamienne*). D'autre part, le taux de nuptialité est toujours élevé. Selon le rapport réalisé par le Centre scientifique de recherche sur la Famille et la Femme, seulement 3,8% de la population dans la tranche d'âge de 45-50 ne se sont jamais mariés et ce taux pour la tranche d'âge 50-52 est de 2,67%. Ces chiffres nous montrent que le mariage demeure une institution importante dans l'organisation sociale au Vietnam.

Depuis les années 2000, la société vietnamienne connaît une augmentation importante du nombre de divorces. Selon une récente enquête effectuée par le ministère de la Culture, des

Sports et du Tourisme (MCST), le nombre de divorce au Vietnam a notablement augmenté entre 2000 et 2005, passant de 51.361 à 65.929 jugements. Le Vietnam en pleine mutation socio-économique a fait émerger également la tendance du concubinage chez les jeunes, surtout les intellectuels habitant dans les grandes villes. Ces jeunes, influencés par la culture occidentale vivent en cohabitation pour plusieurs raisons dont la principale consiste en la recherche de la liberté absolue, surtout celle en matière de vie sexuelle. L'union libre ainsi que le divorce, qui semble être de la sphère de la vie privée dans plusieurs pays, restent cependant mal vus par la plupart des Vietnamiens, qui accordent une importance primordiale aux valeurs de la famille et du mariage.

En retraçant les grandes étapes de l'évolution des pratiques d'invitation au mariage en France et au Vietnam jusqu'à l'état actuel, nous serons en mesure de mieux comprendre la raison d'être de l'invitation au mariage dans les deux cultures française et vietnamienne. C'est un acte très fréquent qui reflète l'identité ainsi que les différences de chaque culture.

### **3. L'invitation au mariage en France et au Vietnam**

Actuellement, dès que les fiançailles sont annoncées et que le couple a fixé la date et le lieu de la cérémonie officielle de leur union, le moment est venu de faire part aux autres de leur intention de mariage. Les futurs mariés ont recours à l'invitation comme moyen pour communiquer l'information. Celle-ci prend généralement la forme d'un carton libre contenant les données relatives à la réception.

#### **3.1. La France**

Auparavant, les familles se déplaçaient pour prévenir leurs invités. La tournée des invitations consistait à envoyer les filles et les garçons d'honneur annoncer la nouvelle en offrant des dragées (une amande enrobée de sucre candi indispensable aux cérémonies de mariage ainsi qu'aux naissances, tradition dont l'origine est attribuable au contact avec la France). Cette démarche explicite demande une réponse immédiate de la part des invités, mais de ce fait rend l'acte d'invitation plus lourd en raison du temps consacré au déplacement et aux prises de contact avec les invités. Avec l'arrivée du faire-part à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ancienne pratique de l'invitation en personne disparaît peu à peu. Aujourd'hui, on prend soin d'envoyer par la poste un faire-part de mariage accompagné généralement d'une carte d'invitation au

destinataire. Les invités, à leur tour, sont tenus d'envoyer des félicitations aux fiancés et à leurs parents s'ils reçoivent uniquement un faire-part, ou une réponse rapide si c'est le cas d'une invitation afin que les organisateurs puissent planifier le nombre des invités et inviter d'autres personnes à la place si c'est possible. Afin de proposer la solution la plus simple aux futurs mariés tout comme aux invités, de nombreuses familles joignent même à l'invitation de mariage un **carton-réponse**. Le destinataire n'a qu'à cocher "présent(e)" ou "non-présent(e)" et à le renvoyer aux inviteurs.

Cette méthode d'invitation des Français ainsi que d'autres us et coutumes occidentales pour le mariage sont, pour la plus large part, adoptés par les Vietnamiens pendant la période de colonisation française au début du XX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, en adoptant ces coutumes, les Vietnamiens gardent une certaine identité culturelle qui leur est propre dans l'acte d'invitation.

### **3.2. Le Vietnam**

Selon la tradition, après le premier accord des parents de la jeune fille sur le mariage, la famille du fiancé va organiser la cérémonie de fiançailles. Elle apporte aux parents de la fiancée des cadeaux composés en général de thé, de vin, de pâtisseries, de feuilles de bétel et une main de noix d'arec chez la jeune fille. Ces cadeaux sont disposés souvent sur sept plateaux portés par sept garçons en chemise blanche, cravate rouge, pantalon de couleur sombre. Une fois arrivés chez la fiancée, ces cadeaux seront reçus par sept jeunes filles en tunique rouge. Les cérémonies de réception terminées, les familles des fiancés, discutent officiellement des procédures à suivre concernant l'organisation de la cérémonie de mariage, conformément à la tradition et aux exigences de chaque famille. Après cette cérémonie, la famille de la fiancée partage les cadeaux symbolisant le bonheur, la joie et le partage avec des proches, des voisins et des amis. Les fiancés profitent aussi de cette occasion pour faire part du mariage à leur entourage et les invitent à la cérémonie de leur fille.

Vers les années 1930, la carte d'invitation a vu le jour au Vietnam sous l'influence de la culture française. La première carte d'invitation accompagnée par un sachet de thé et de graines de lotus est présentée lors de l'invitation au mariage du quatrième fils du bourgeois Bạch Thái Bưởi en 1920 à Hanoi. Ce mariage est aussi le premier organisé au restaurant au

lieu de la résidence avec 240 tables sur lesquelles il y a une bouteille de vin de Bordeaux et 6 verres en crystal.

Après presque un siècle, le contenu et la décoration de la carte de mariage peuvent se différencier de l'ancien modèle, mais les sachets contenant du thé et la pâtisserie sont toujours offerts au même moment de la présentation des cartes. Les Vietnamiens recourent donc toujours à la tradition en se déplaçant pour convier les gens à la cérémonie. Cet acte, avec les cartes d'invitation qui rappellent aux destinataires la date et le lieu de la réception, concrétise le respect pour les invités et la joie qu'ils soient présents lors de la cérémonie de mariage.

À la différence des Français, les invités vietnamiens ne sont pas obligés de répondre à l'invitation, même à la dernière minute. S'ils ne peuvent pas assister au mariage, un cadeau ou une enveloppe contenant de l'argent remplacera la présence et les félicitations de la part des invités. Dans la plupart des cas, ce comportement n'est pas du tout mal considéré par les époux.

Nous avons ainsi fait un rapide survol de l'évolution des pratiques d'invitation au mariage à travers les époques et plus spécialement dans les deux pays directement concernés dans ce mémoire, à savoir la France et le Vietnam. Ce faisant, nous avons identifié les différentes formes principales prises par les fonctions, les valeurs de l'union conjugale et la pratique de l'acte d'invitation des Français et des Vietnamiens. Cette réflexion apportera un éclairage indispensable à notre étude comparative de l'invitation au mariage en France et au Vietnam à travers les cartes d'invitation minutieusement collectionnées et analysées ultérieurement.

# CHAPITRE I : Fondements théoriques et problèmes méthodologiques

## 1. Conceptions des actes de langage

Notre travail de recherche relève du domaine de la *pragmatique*, et plus précisément de la *pragmatique linguistique*, définie comme «l'étude du langage en actes », soit du «langage en situation, actualisé au cours d'un acte d'énonciation particulier : il n'y a pas de dit sans dire», ainsi que du «langage agissant et modifiant en permanence l'univers du discours : il n'y a pas de dire sans faire». (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1993, p. 257).

Cette approche est caractérisée par la pluralité et la multitude de ses perspectives. Elle est à l'origine des rencontres pluridisciplinaires réunissant plusieurs champs théoriques et diverses approches méthodologiques qui ont pour caractéristique commune de s'intéresser au langage, tel qu'il est investi par les êtres humains que sont les locuteurs.

Comme la notion d'acte de langage est considérée comme l'axe conducteur et le point de repère central, nous allons la problématiser en confrontant les théories classiques des actes de langage avec l'approche interactionniste qui a ouvert de nouvelles avenues prometteuses à ce domaine de recherche.

Pour étudier un acte de langage particulier tel que l'acte d'invitation, nous nous sommes basée autant sur la *pragmatique illocutoire* telle qu'elle a été essentiellement fondée par les philosophes John Langshaw Austin (1969) et John Rogers Searle (1972) que sur la *pragmatique interactionniste*, qui a apporté de nouvelles visions du concept d'acte de langage, l'enrichissant et le complexifiant à la fois.

Nous avons également recouru au modèle de la politesse linguistique élaboré par Penelope Brown et Stephen Levinson (1978) et réaménagé par Catherine Kerbrat-Orecchioni (1992) qui envisage aussi les actes de langage sous l'angle du concept de «face» mais avec des implications socio-relationnelles.

En outre, dans le but d'examiner cet acte de langage à l'intérieur de deux langues différentes, à savoir : le français et le vietnamien, nous nous sommes appuyée sur le champ théorique de la pragmatique contrastive (cross-cultural pragmatics). Cette approche, par la confrontation

pragmatique d'au moins deux langues différentes - elle-même souvent basée sur l'étude comparative d'un acte de langage particulier - révèle les variations concernant les styles communicatifs des locuteurs provenant de communautés discursives différentes.

## **1.1. Pragmatique des actes de langage : de la théorie classique à l'approche interactionniste**

### **1.1.1. Conception des actes de langage d'Austin et de Searle**

Jusqu'aux années 1950, selon les principales théories en philosophie analytique<sup>2</sup>, le langage sert d'abord et avant tout à décrire le monde par le biais de phrases qui rendent compte d'un état de fait et qui peuvent être dites vraies ou fausses. Mais à partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, plusieurs linguistes se sont consacrés à la recherche de la fonction du langage dans la communication. Dans leurs recherches, le langage a une valeur illocutoire, le langage n'est pas que miroir de la pensée, mais également le moyen d'influencer la conduite d'autrui dans la coopération collective de la vie quotidienne.

J. L. Austin, avec John Searle<sup>3</sup>, est considéré comme le fondateur de la théorie des actes de langage. Avec son ouvrage initialement publié en 1955, il prouve que l'analyse du langage uniquement basée sur les valeurs de vérité des énoncés ne permet pas de rendre compte de façon satisfaisante de l'usage que nous faisons véritablement du langage. Il s'oppose à l'intérêt excessif porté à la phrase descriptive, l'affirmation (avec les valeurs de vérité qui lui sont rattachées), et montre qu'il ne s'agit que d'un type de phrases parmi d'autres. Il remarque, en effet, que l'on utilise couramment le langage dans d'autres buts que de produire des assertions vraies ou fausses.

Austin distingue également **les composantes de l'acte de langage**, qui est fait, en réalité, de trois actes simultanés: l'acte locutoire, l'acte illocutoire, et l'acte perlocutoire :

---

<sup>2</sup> Pour une synthèse des principaux travaux réalisés dans le cadre de la philosophie analytique, voir principalement François Récanati, *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*, Paris, Éditions du Seuil, 1979.

<sup>3</sup> C'est en effet John Searle, élève d'Austin, qui a réuni et édité les conférences de John Austin dans le recueil, fondateur de la philosophie néo-analytique, *How to do Things with Words*, initialement publié par les Presses de l'Université de Harvard en 1955. L'édition à laquelle nous faisons référence dans ce mémoire est la traduction française *Quand dire c'est faire*, publiée aux Éditions du Seuil en 1970.

- **l'acte locutoire** : c'est l'acte qu'on accomplit par le simple fait de dire quelque chose, indépendamment des circonstances dans lesquelles on le produit. C'est l'acte de prononcer une phrase en choisissant certains moyens linguistiques. Autrement dit, c'est l'acte de prononcer/écrire certains sons formant des mots et des suites grammaticales, des expressions pourvues de sens. Donc, le fait de dire quelque chose équivaut à l'exécution d'un acte locutoire. Exemple : « la séance est ouverte ».

L'acte locutoire a les mêmes frontières que la proposition.

- **l'acte illocutoire** : Il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose. C'est l'acte de langage que l'on réalise par la production d'un énoncé. On questionne, ordonne, affirme, ou menace, *etc.* Ainsi, le fait de dire "La séance est ouverte" revient à ouvrir la séance.

- **l'acte perlocutoire** : c'est ce que l'énoncé provoque, ce sont ses effets (visés ou non) sur l'auditoire: "La séance est ouverte" provoque un certain nombre d'effets : les participants se taisent, quelqu'un prend la parole, *etc.* Ces effets varient selon la situation de communication et sont en partie non prédictibles. La parole est alors un moyen d'obtenir de tels effets ou de tenter d'obtenir ces effets (convaincre, séduire, effrayer, émouvoir, agacer, *etc.*)

Il faut noter, par ailleurs, une autre contribution d'Austin aux fondements de la théorie des actes de langage, c'est sa découverte du performatif.

En effet, Austin (1970) distingue les énoncés en **constatifs** et **performatifs**.

**Les énoncés constatifs** englobent des énoncés descriptifs mais aussi tout ce qui peut recevoir la sanction vrai/faux comme le montrent les deux exemples suivants :

*Paul est parti.*

*La terre tourne autour du soleil*

**Les énoncés performatifs sont ceux** où l'énonciation est l'exécution d'une action. *Je jure de dire la vérité...* (Serment d'un témoin devant le tribunal).

D'après Austin, un énoncé performatif est celui qui, sous réserve de certaines conditions de réussite, accomplit l'acte qu'il dénomme. Il affirme aussi que tous les énoncés sont dotés d'une force illocutionnaire (valeur d'acte). Il propose, par conséquent, une classification des valeurs illocutoires, telles que :

- Les verdictifs ou actes « judiciaires » (comme condamner, décréter, *etc.*)
- Les exercitifs formulant un jugement, favorable ou non sur une conduite préconisée (comme ordonner, pardonner, condamner, *etc.*)
- Les promissifs (comme promettre, garantir, *etc.*) qui obligent les locuteurs à adopter une certaine conduite.
- Les comportatifs (comme s'excuser, remercier, critiquer, *etc.*) qui expriment une attitude du locuteur envers la conduite antérieure ou imminente de quelqu'un.
- Les expositifs (comme affirmer, objecter, expliquer, *etc.*) qui expose une idée, conduisent une argumentation, *etc.*

Avec Austin, on prend conscience du fait que la seule analyse des valeurs de vérité des énoncés ne permet pas de rendre compte de façon satisfaisante de l'usage que nous faisons véritablement du langage.

Un autre fondateur de ce domaine est Searle. Ce dernier a développé sa théorie sur l'hypothèse d'Austin en indiquant :

- que parler une langue, c'est d'abord réaliser des actes de langage,
  - et que ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques et que c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent.
- À propos de la conception de Searle, Kerbrat-Orecchioni (2001, p.16) a observé : « Comme Austin, Searle considère que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier, c'est-à-dire, il vise à produire un certain effet et à entraîner une modification de la situation interlocutive. » Cette force illocutoire manifeste sa valeur dans la communication.

De plus, en critiquant la classification des actes illocutoires d'Austin, Searle (1982) a proposé dans *Sens et expression*, sa propre classification des actes illocutoires qu'il répartit en 12 dimensions de variation significative. Le contenu propositionnel ne s'actualise jamais seul, il est toujours pris en charge par une valeur illocutoire de nature variable.

D'après lui, l'énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier (ordre, question, promesse, *etc.*), qui produit un certain effet et entraîne une certaine modification de la situation interlocutive. Ainsi distingue-t-il :

- Les actes de langage ou les actes illocutoires, qui correspondent aux différentes actions peuvent être accomplis par des moyens langagiers. Le fonctionnement de ces actes est régi par des règles de la langue.

- Les forces illocutoires, qui correspondent à la composante, dans un énoncé, permettant à cet énoncé de fonctionner comme un acte particulier.

Il distingue aussi cinq catégories générales d'actes illocutoires en fonction de leur but (pourquoi on les réalise), de la direction d'ajustement entre les mots et le monde, et aussi de l'état psychologique exprimé tels que : les assertifs, les directifs, les promissifs, les expressifs, et les déclaratifs.

Il a formulé deux hypothèses concernant la distinction entre ces catégories d'actes :

- un acte de langage est porté par une proposition p
- le type de l'acte est porté par un verbe typé (prédicat).

- **Les assertifs** : ces énoncés ont pour but «d'engager la responsabilité du locuteur (à des degrés divers) sur l'existence d'un état de chose, sur la vérité de la proposition exprimée».

Direction d'ajustement : les mots sont conformes au monde. C'est la description qui doit correspondre à la réalité, au monde.

État psychologique exprimé : la croyance que p.

On peut exprimer une assertion fortement marquée : *J'affirme qu'il pleut.*

Ou une assertion non fortement marquée : *La terre est ronde*

- **Les directifs** : leur but consiste «dans le fait qu'ils constituent des tentatives de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'auditeur» ; tentatives qui peuvent être «très modestes» ou au contraire très «ardentes» selon l'axe du degré d'intensité de la présentation du but. En un mot, les directifs visent à mettre l'interlocuteur dans l'obligation de réaliser une action future.

Direction d'ajustement : le monde s'ajuste aux mots. L'acte de langage a pour but de transformer la réalité conformément à la description qu'il en fait.

État psychologique exprimé : la volonté, le souhait, le désir.

Les directifs peuvent être :

Fortement marqués : *Je te demande (interdit, veux, prie...) de sortir.*

Ou non fortement marqués : *Ne fais pas de bruit.*

- **Les promissifs** : Ce sont des actes «dont le but est d'obliger le locuteur (pour ces types d'actes aussi, à degré variable) à adopter une certaine conduite future, à réaliser une action ».

Direction d'ajustement : le monde s'ajuste aux mots. L'acte de langage a pour but de transformer la réalité conformément à la description qu'il en fait.

Etat psychologique exprimé : intention du locuteur.

Exemples : *Je promets de te payer.*

Les formes verbales au futur peuvent être la forme non fortement marquée (sur le plan illocutoire)

- **Les expressifs** : Ils sont définis comme ayant pour but «d'exprimer l'état psychologique associé à l'acte expressif (plaisir/déplaisir, désir/rejet, etc.) ».

La direction d'ajustement n'est pas pertinente.

État psychologique exprimé : parmi tous les états possibles, P celui qui est manifesté par le but illocutoire.

Exemples :

*Je m'excuse de n'avoir pas répondu immédiatement.*

*Je vous remercie d'être venu à ma fête.*

Il n'existe pas de marquage « faible » pour ces actes.

### **-Les déclaratifs**

Le but illocutoire est de provoquer un changement par son énonciation.

Direction d'ajustement : à la fois des mots au monde et du monde aux mots par le seul fait de l'accomplissement de l'acte.

État psychologique exprimé : pas pertinent

Exemples : *Je vous déclare mari et femme.*

Non fortement marqué : *je pars*

Comme le lecteur l'aura peut-être observé, cette catégorie correspond aux énoncés performatifs identifiés par Austin.

La notion d'acte de langage dans la perspective austino-searlienne présente des limites. D'abord, elle renvoie à des unités isolées et non contextualisées qui doivent être aménagées, revues, corrigées pour pouvoir fonctionner efficacement dans le cadre d'un modèle des interactions. Ensuite, le même verbe peut correspondre à des actes illocutoires différents. Par exemple:

*Je jure que c'est vrai.* => acte assertif

*Je jure de dire la vérité.* => acte promissif

Puis, certains verbes sont systématiquement ambigus (plusieurs buts illocutoires) : Avertir est à la fois assertif et directif. D'autre part, certains verbes n'ont pas d'usage performatif comme : *Je me vante.* On ne se vante pas de façon explicite. Et puis, de nombreux actes sont tels que leur but illocutoire n'est pas porté par un verbe typé (le cas du marquage faible). Enfin, on constate que l'identification de l'acte est aussi guidée par plusieurs autres facteurs :

- le temps et le mode du verbe
- le présent de l'indicatif est plus assertif et déclaratif
- le futur peut être promissif ou directif
- le conditionnel peut être directif
- l'impératif est directif.

La forme de la proposition : *positive, interrogative, négative, interro-négative* joue aussi un rôle dans cette classification.

Searle lui-même a trouvé ces limites en disant « à tout acte de langage possible correspond une phrase ou un ensemble de phrases possibles dont l'énonciation littérale à l'intérieur d'une situation particulière constitue l'accomplissement d'un acte de langage ».

Dans la foulée des travaux d'Austin et de Searle, des linguistes se sont intéressés aux questions soulevées par la théorie des actes de langage. Parmi ceux-ci, il y a généralement un consensus sur le fait que les énoncés possèdent intrinsèquement une valeur d'acte et que tout énoncé est doté d'une charge pragmatique plus ou moins forte et évidente selon le cas. Une figure particulièrement représentative de ces linguistes est Kerbrat-Orecchioni, dont nous allons voir les réflexions plus en détail dans le développement qui suit.

### **1.1.2. Conception des actes de langage de Kerbrat-Orecchioni**

Les actes de langage sont apparus dans la théorie classique, d'une façon abstraite et isolée, c'est-à-dire détachée de leur contexte d'énonciation. Or, dans la réalité, les actes de langage fonctionnent en contexte et à l'intérieur d'une séquence d'actes. Pour Kerbrat-Orecchioni, l'utilisation du langage implique d'emblée une relation interpersonnelle. L'auteure évoque également la spécificité des actes de langage indirects et leurs différents types de réalisation en faisant ressortir quelques aspects de leur fonctionnement, notamment dans un tel contexte, dire, c'est faire plusieurs choses à la fois ou dire, c'est faire une chose sous les apparences d'une autre ; c'est-à-dire qu'un même acte de langage peut recevoir un grand nombre de réalisations différentes, et une même structure peut exprimer des valeurs illocutoires diverses. La plupart des structures phrastiques sont, en langue, illocutoirement polysémiques. En discours, les énoncés peuvent comporter plusieurs valeurs superposées qui peuvent entretenir divers types de relation. C'est pour ces raisons que la pragmatique des interactions verbales, une approche plus récente, a vu le jour en se fixant comme « objectif de dégager les règles et principes qui sous-tendent le fonctionnement des conversations, et plus généralement, des différents types d'échanges communicatifs qui s'observent dans la vie quotidienne » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p. 7).

Cette approche a fait évoluer la perception des actes de langage, la rendant plus juste, car plus proche de la réalité pragmatique, et plus complexe à la fois. Dans les interactions, les actes de langage nécessitent d'être incessamment apprivoisés, identifiés, définis et redéfinis, car, malgré leurs proportions qui semblent réduites et facilement délimitées, il s'agit en réalité d'objets beaucoup plus vastes, qui échappent aux tentatives de figement descriptif.

Qu'est-ce donc qu'un acte de langage ? Selon Kerbrat-Orecchioni, l'acte de langage est l'unité minimale de la grammaire. C'est aussi une suite linguistique dotée d'une certaine valeur illocutoire (ou force illocutionnaire), et c'est encore une séquence qui prétend opérer sur le destinataire un certain type de transformation.

Parler, c'est sans doute échanger des informations; mais c'est aussi effectuer un acte régi par des règles précises qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyances et/ou son attitude comportementale; corrélativement, comprendre un énoncé c'est comprendre son contenu informationnel, sa visée pragmatique.

(Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 185)

Nous allons présenter ci-dessous un cas typique montrant le lien entre les actes de langage et la politesse linguistique.

### **1.1.3. Actes de langage et politesse linguistique**

La politesse linguistique est un domaine d'investigation assez récent en sciences du langage, un phénomène linguistiquement pertinent.

Pour Robin Lakoff (1972), la politesse relève du rapport d'un «interactant» à autrui. Plus précisément, la politesse est une manière pour tout sujet parlant de se comporter, d'interagir avec autrui de manière harmonieuse et selon les règles prescrites par un environnement social déterminé. Pour la philosophe Camille Pernot (1996, p. 263) :

La politesse est, à tous égards, un art de communiquer qui [...] rapproche les hommes et donne à leurs relations extérieures la forme d'un commerce harmonieux.» et « la politesse étant définie comme [...] un ensemble de pratiques destinées, à l'occasion des rencontres quotidiennes, à établir le contact et à faciliter les échanges entre les individus [...].

Selon Henri Bergson (2008, p.152), la politesse est «un certain art de témoigner à chacun par son attitude et ses paroles, l'estime et la considération auxquelles il a droit ». Autrement dit, la politesse est en quelque sorte un protocole comportemental déployé par un «interactant» dans un contexte socio-culturel précis.

#### **1.1.3.1. La face**

Dans les interactions quotidiennes, et surtout à caractère social, les interactants s'engagent verbalement à respecter un «contrat communicatif » reposant sur le « principe de

coopération ». La rencontre communicative entre deux (ou plusieurs) individus est particulièrement délicate, car elle met en contact, outre deux corps pourvus de la faculté de parole, deux « faces sociales » que les locuteurs doivent préserver mutuellement.

La conception de la politesse se fonde sur la notion de « face », notion développée par Erwin Goffman, mais étendue par incorporation de ce qu'on appelle plus communément le « territoire ».

Selon Goffman (1993, p. 9), la notion de « face » peut être définie comme : « La valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adopté au cours d'un contact particulier. »

Dans l'acception de Goffman, la face est importante pour l'individu, une image du moi, car il veut qu'elle soit respectée, tout autant qu'il cherche à la préserver, à la garder. Bien mener le jeu de l'interaction consiste donc à ménager la face des autres sans perdre la sienne : « L'effet combiné des règles d'amour propre et de considération est que, dans les rencontres, chacun tend à se conduire de façon à garder aussi bien sa propre face que celle des autres participants. » (*Ibid.*, 1993, p. 44)

Tout l'effort que suppose ce ménagement réciproque s'appelle chez Goffman « figuration » ou « face work » : « Les règles de conduite empiètent sur un individu de deux façons générales : directement, en tant qu'**obligations**, contraintes morales à se conduire de telle façon ; indirectement, en tant qu'**attentes** de ce que les autres sont moralement tenus de faire à son égard. » (*Ibid.*, 1993, p. 44).

Goffman constate qu'il existe des règles sociales qui devraient régir toute interaction afin que celle-ci ne soit pas potentiellement menaçante pour la face des « interactants ». Goffman divise ces règles en rites d'évitement (qui précisent ce qu'il ne faut pas faire) et rites de présentation (qui spécifient ce qu'il faut faire). A ces rites de préservation des « faces », Goffman ajoute la réparation, qui permet de sauver la face si elle a été atteinte dans le cadre d'une interaction verbale.

S'inspirant de ces notions de « face » et de « territoire » de Goffman, les linguistes Brown et Levinson (2000-283) proposent l'inventaire des stratégies de la politesse le plus détaillé, qui soit mis en relation avec des comportements culturels différents : « *We would like our endeavour to be*

*seen as an attempt to build one arch in one bridge linking abstract concepts of social structure to behavioral facts.»*

Ces deux auteurs construisent les notions de «face positive» qui équivaut à l'image positive de soi-même, valorisante qu'une personne a besoin de recevoir des autres. La «face négative», de son côté, correspond globalement à ce que Goffman décrit comme les «territoires du moi» (territoire corporel, spatial, ou temporel, biens matériels ou savoirs secrets ...), que le sujet parlant ne veut pas voir envahir ou menacer de l'extérieur.

Pour Brown et Levinson donc, tout individu possède ces deux faces (positive et négative). Ainsi, la plupart des actes de langage sont-ils des actes potentiellement menaçants pour l'une ou l'autre des «faces», ce qu'ils dénotent par l'abréviation FTA (Face Threatening Act).

Toujours selon Brown et Levinson, toute interaction duelle met en présence quatre faces ; soit la face négative et la face positive du locuteur, ainsi que la face négative et la face positive de l'interlocuteur. Ainsi, au cours du déroulement de l'interaction, les interlocuteurs produisent un certain nombre d'actes qui peuvent être menaçants pour l'une ou l'autre de ces quatre faces.

Cependant, Kerbrat-Orecchioni considère que le modèle de Brown et Levinson est exagérément pessimiste, c'est-à-dire qu'il présente les interactants comme des individus en perpétuelle menace de FTA. Selon elle, il existe une autre catégorie d'actes qui peuvent être gratifiants pour ces mêmes faces comme les vœux, les remerciements ou les compliments. Elle mentionne : « En face de la notion de FTA, il convient de poser celle (que n'envisagent pas Brown et Levinson) d'anti FTA (ou « actes anti menaçants ») qui ont, au contraire, pour les faces, un effet positif : augmentation du territoire dans le cas du cadeau, valorisant de la face positive dans le cas de louanges, *etc.*» (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 171). D'où la notion et l'expression de « face flattering acts » (FFA) ou « actes gratifiants pour la face » (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 54). Dans le but de créer, de retrouver une bonne «image du moi», la formulation d'un certain nombre «d'actes rituels» qui visent à la préservation de la face et au maintien de l'équilibre socio-relationnel a été mobilisé.

### 1.1.3.2. La politesse

La politesse est donc un ensemble de procédés que le locuteur met en œuvre pour ménager ou valoriser son partenaire d'interaction. Décrite comme un moyen de minimiser ces menaces, elle est également divisée en formes négatives et positives. La notion de « politesse » est ici entendue au sens large, comme recouvrant tous les aspects du discours qui sont régis par des règles, et dont la fonction est de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle. L'introduction des FFAs permet de clarifier les notions de « politesse négative » et de « politesse positive », qui sont chez Brown et Levinson passablement confuses.

En fait, Kerbrat-Orecchioni reprend et aménage le modèle des règles de politesse proposé par Brown et Levinson (1978). Elle se réfère notamment au caractère de norme sociale de la politesse, et à ses côtés positifs (amabilité) et négatifs (respect du territoire et de la face de l'autre). Au modèle proposé par Brown et Levinson, elle ajoute les actes flatteurs pour la face de l'allocataire (FFA), ce qui entraîne une définition nouvelle des paramètres de la « politesse positive » et « politesse négative ».

De l'avis général, « la politesse négative est de nature *abstentionniste* ou *compensatoire* : elle consiste à éviter de produire un FTA, ou à en adoucir la réalisation par quelque procédé, que ce FTA concerne la face négative (ex. : ordre) ou la face positive (ex. : critique) du destinataire » (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 54). « La politesse positive, au contraire, est de nature *productionniste* : elle consiste à effectuer quelque FFA pour la face négative (ex. : cadeau) ou positive (ex. : compliment) du destinataire. » (*Ibid.*, p. 54).

Dans le système global, la politesse positive occupe en droit une place aussi importante que la politesse négative : se montrer poli dans l'interaction, c'est produire des FFAs tout autant qu'adoucir l'expression des FTAs.

L'égard pour la politesse se retrouve dans toutes les langues étudiées par les linguistes. Pourtant chaque société ou communauté linguistique encode différemment les comportements linguistiques considérés polis : « En fait, la variation est partout : loin de se restreindre, comme on le croit encore trop communément, à quelques comportements isolés et superficiels, elle peut affecter tous les aspects, et se localiser à tous les niveaux du fonctionnement des interactions. » (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 68).

L'apport de Kerbrat-Orecchioni se situe principalement dans l'analyse minutieuse des niveaux du comportement verbal et non-verbal où il est possible de retrouver les variations culturelles. Selon la classification de Kerbrat-Orecchioni la variation touche au niveau des comportements verbaux, para-verbaux et non verbaux, au niveau du système des tours de parole, au niveau des systèmes de l'adresse et du marquage de la relation interpersonnelle, dans la formulation des actes de langage (ex. demande), ainsi que dans le fonctionnement des échanges rituels (salutation, entrée en conversation).

### **1.1.3.3. Relation interpersonnelle**

Le type de relation entre L1 et L2 est un facteur contextuel pertinent pour la réussite de l'effet de politesse. La dimension relationnelle se compose de différentes facettes, mais elle peut être ramenée à deux axes principaux : l'axe «horizontal» et l'axe «vertical» (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p.71-72) qui correspondent à deux facteurs : facteur D («distance») et facteur P («pouvoir») dans le modèle de Brown et Levinson.

- **Relation «horizontale»**

L'axe de la relation horizontale est un axe graduel orienté d'un côté vers la distance, et de l'autre vers la familiarité et l'intimité. Cette dimension permet, dans l'interaction, aux partenaires de se montrer plus ou moins proches ou éloignés.

En ce qui concerne la relation horizontale, les facteurs contextuels les plus déterminants sont :

- Le fait que les interlocuteurs se connaissent un peu, beaucoup, ou pas du tout ;
- La nature du lien socio-affectif qui les unit ;
- La nature de la situation communicative (informelle ou formelle, voire cérémonielle)

- **Relation «verticale» (ou «hiérarchique»)**

Cette dimension renvoie au fait que les partenaires en présence ne sont pas toujours égaux dans l'interaction : l'un d'entre eux peut se trouver en position « haute » de « dominant ». Cependant, l'autre est placé en position « basse » de « dominé ». La distance verticale est par essence dissymétrique, ce qui reflète au niveau de ses marqueurs (par exemple, dans l'utilisation non symétrique du pronom d'adresse).

Les relations interpersonnelles qui existent entre les locuteurs conditionnent considérablement les actes de langage, et ces derniers à leur tour conditionnent, transforment les relations interpersonnelles.

Nous avons présenté ci-dessus brièvement la notion des actes de langage à travers différentes théories et celle de la politesse. Il s'agit là des fondements qui nous permettent d'analyser une catégorie d'actes de langage ; soit l'acte d'invitation dans les chapitres qui suivent.

## **1. 2. Pragmatique contrastive : universaux et variation dans le fonctionnement de l'acte de langage**

### **1.2.1. Pragmatique contrastive**

Jusqu'à maintenant, de nombreuses recherches dans une perspective comparative ont été menées et ont fait progressivement émerger le domaine de la « pragmatique contrastive » (Cross-cultural Pragmatics). Ce domaine a pour but principal «d'élaborer une théorie contrastive des conversations» (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p. 7). Selon ses principes, les règles pragmatico-conversationnelles ne sont pas universelles mais varient culturellement. La variabilité des normes communicatives se manifeste dans différentes sociétés, voire même à l'intérieur d'une même société<sup>4</sup>. Dell H. Hymes et John J. Gumperz (1989) soulignent que les variations communicatives reflètent des divergences culturelles plus profondes et qu'à travers l'observation systématique de différences conversationnelles, nous pouvons révéler l'organisation socioculturelle d'une communauté. Ainsi, la pragmatique contrastive a pour but d'expliquer ce que Gumperz (1982) appelle la « logique culturelle» (cultural logic) qui motive les comportements communicatifs des locuteurs et par la suite d'interpréter ces comportements en contexte de communication spécifique à chaque culture. Un des objets privilégiés constituant la pragmatique contrastive réside dans les actes de langage. Ces derniers sont étudiés dans une approche interculturelle qui a connu un développement assez important récemment :

---

<sup>4</sup> «The cultural norms reflected in speech acts differ not only from one language to another, but also from one regional and social variety to another» (AnnaWierzbicka, 1991, p. 26).

The cross-cultural comparison of speech behavior has always attracted considerable interest. In the past decade applied linguistics, increasingly aware of its implications for language teaching and learning, have become particularly interested in this field of study. Making use of terminology from the anthropological, the sociological, and the philosophical literature, researchers adopted the term speech act as a minimal unit of discourse upon which to focus their investigations». (Shoshana Blum-Kulka, Juliane House et Gabriele Kasper (eds), 1989, p. 174).

### **1.2.2. Approche interculturelle des actes de langage**

Les théories classiques défendent le point de vue de l'universalité des actes de langage. Pourtant, de plus en plus de travaux récents relevant de la pragmatique illocutoire et interactionniste ont renoncé à ces théories où «les actes de langage sont imprudemment admis comme étant universels, alors que leur inventaire est établi à partir des termes qui les désignent dans une langue donnée (généralement l'anglais)» (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p.11). Lors de l'étude comparative des actes de langage, les linguistes adoptent plutôt l'approche interculturelle qui permet de retirer aussi bien des ressemblances que des dissemblances des actes de langages dans les cultures différentes.

Avant d'aborder cette approche, il serait utile d'avoir un aperçu global sur les points de vue différents en matière de l'étude comparative des actes de langage. On peut les regrouper en deux tendances donnant lieu à un véritable débat : *l'universalité dans la réalisation des actes de langage* et *la variation culturelle affectant le fonctionnement des actes de langage*.

Selon Blum-Kulka, House et Kasper (eds) (1989, p. 8), ces deux mouvements auraient des représentants typiques : d'une part, Bruce Fraser (1985) qui soutient que les stratégies de réalisation des actes de langage et d'expression de politesse sont essentiellement universelles et que seul l'emploi approprié de chaque stratégie donnée n'est pas identique interculturellement ; et, d'autre part, Anna Wierzbicka (1985) qui s'oppose à cette position en reliant les différences existant entre le polonais et l'anglais en matière d'actes de langage à des normes et des valeurs culturelles foncièrement différentes. Elle défend aussi l'idée que les différences linguistiques sont dues à des différences fondamentales concernant l'"éthos" culturel et que toute revendication d'universalité au niveau de la politesse impliquée dans la réalisation des actes de langage résulte des prétentions «anglocentriques».

Blum-Kulka, House et Kasper (eds) (1989, p. 8-9) considèrent que l'extrémisme de ces deux positions s'explique par le fait qu'il existe peu de travaux comparatifs consacrés aux actes de langage. En plus, le nombre de langues étudiées est trop limité pour qu'on puisse se prononcer actuellement sur cette question de fond. Afin de participer au débat, ces linguistes réalisent un projet impressionnant, nommé "CCSARP" (Cross-Cultural Speech Act Realization) qui défend, à travers l'observation de l'acte de requête et d'excuse, dans sept langues différentes, l'existence des ressemblances et des différences dans le fonctionnement des actes de langage.

Compte tenu des réserves respectivement exprimées sur l'universalité et la variation culturelle des comportements langagiers, l'analyse comme telle des actes de langage en contexte interculturel représente en elle-même un défi. Les recherches orientées vers la démonstration de ressemblances ou de différences des actes risquent de rassembler et d'interpréter les données d'une manière subjective. Dans le contexte de cette polarisation des points de vue, Gofman (1974, p. 41) représente un moyen terme en postulant un certain degré d'universalité dans les comportements humains, qui existent en dehors des particularités culturelles de chaque société :

[...] partout, les sociétés, pour se maintenir comme telles, doivent mobiliser leurs membres pour en faire des participants de rencontres auto-contrôlées. Le rituel est un des moyens d'entraîner l'individu dans ce but : on lui apprend à être attentif, à s'attacher à son moi et à l'expression de ce moi à travers la face qu'il garde, à faire montre de fierté, d'honneur et de dignité, à avoir de la considération, du tact et une certaine assurance. Ce sont là quelques-uns des comportements élémentaires qu'il faut intégrer à une personne pour qu'elle puisse servir d'interactant, et c'est en partie à eux que l'on se réfère quand on parle de nature humaine universelle».

Il faut donc tenir compte de cette forme d'universalité dans l'observation des comportements humains à l'intérieur des communautés discursives avant de procéder à la recherche des variations culturelles qui existent à différents niveaux de réalisation d'un même acte de langage.

La variation peut, d'abord, concerner l'existence des mêmes actes dans les différentes communautés. Il faut noter que les mêmes référents qui correspondent au paradigme des actes de langage ne sont pas attestés partout. Kerbrat-Orecchioni a pris l'exemple de l'acte de remerciement pour justifier cette affirmation. Dans beaucoup de sociétés, on remercie après la réception de quelque « cadeau » (au sens large « bienfaisant »), le bénéficiaire prononce

quelques formules ayant pour fonction, conformément à la définition de l'acte de remerciement, d'accuser réception de ce cadeau, et d'exprimer à son auteur la reconnaissance que l'on en éprouve ». Cependant, chez certains peuples comme les Eipo de Nouvelle-Guinée, aucun comportement ne s'observe qui ressemble de près ou de loin au remerciement. De plus, parfois, les formules identifiées à l'acte de remerciement peuvent s'employer dans toutes sortes de situation. Par exemple, dans certaines langues africaines, la même formule qui sert à remercier peut, dans certaines circonstances, valoir pour une salutation, une louange ou un souhait, une félicitation, un encouragement, une condoléance ou une manifestation d'apitoiement. Le remerciement ne constitue donc qu'une des valeurs de cette formule dans ces cultures. Cet exemple nous montre que chaque langue propose une organisation différente de la réalité par sa façon de communiquer.

La variation ne tient plus à la seule inexistence d'un référent désignable, mais à une différence de conceptualisation, de catégorisation, c'est-à-dire de découpage de conceptualisation, de catégorisation, c'est-à-dire de découpage de la réalité. [...] Il en est des actes de langage comme de tout autre ensemble référentiel : les découpages conceptuels que les différentes langues opèrent ne sont pas isomorphes». (Kerbrat-Orecchioni, 2000, p. 77).

La variation se manifeste également au niveau de la réalisation des actes de langage, qui peuvent emprunter des moyens de formulation spécifiques à chaque langue, obéir à des conditions contextuelles d'emploi différentes (concernant la situation, le destinataire, l'emplacement interactionnel, *etc.*), et déclencher des réactions culturellement déterminées : « A working assumption has been that such named speech acts as apologies or requests are translatable from language to language and that what was needed was to discover the set of linguistic realizations which performed the same specific function in each language » (Blum-Kulka, House et Kasper (eds), 1989, p. 174).

Enfin, la variation peut toucher la valeur socio-relationnelle et la signification culturelle des actes de langage. Comme le constate Kerbrat-Orecchioni (1994, p. 28), « ce sont non seulement les comportements eux-mêmes qui varient mais aussi, corrélativement, leur interprétation et les valeurs qu'une société donnée attache à un comportement donné ». Les actes de langage présentent donc, leurs caractéristiques universelles mises à part, des variations à tous les niveaux de leur fonctionnement, variations illocutoires, conversationnelles et socio- relationnelles révélatrices sur le plan culturel.

L'approche interculturelle modifie donc la conception des actes de langage en présentant leurs caractéristiques universelles d'une part et des variations à tous les niveaux de leurs fonctionnements d'autre part. En opposant l'universalité à l'ethnocentrisme des actes de langage, elle a pour objectif de dégager les similarités ainsi que les particularités dans la réalisation des actes à travers différentes communautés discursives.

Dans le cadre de ce travail, nous avons décidé d'adopter cette approche pour mener une étude contrastive approfondie de l'acte d'invitation dans les cultures française et vietnamienne.

## **2. Problèmes méthodologiques concernant l'étude contrastive de l'acte d'invitation au mariage**

L'étude d'un acte de langage précis est complexe non seulement sur le plan théorique mais aussi méthodologique étant donné la particularité des actes de langage en tant qu'objets d'observation. Après avoir exposé le cadre théorique qui sous-tend notre réflexion sur l'acte d'invitation, nous allons maintenant présenter la méthodologie qui a été appliquée pour ce travail de recherche. En premier lieu, nous aborderons la méthode de collecte de données en deux langues, française et vietnamienne. Ensuite, nous expliciterons la méthode d'analyse qui concerne la description de l'invitation dans chaque langue, la comparaison des observables ainsi que la possibilité d'interpréter les variations culturelles de l'acte d'invitation attestés dans les cartes des Français et des Vietnamiens.

### **2.1. Constitution de corpus**

#### **2.1.1. Données authentiques et fictionnelles**

Pour réaliser ce travail de recherche, nous avons recueilli des cartes d'invitation auprès d'amis et de collègues français et vietnamiens pour des mariages qui ont eu lieu entre 2008 et 2012. L'emploi de ce corpus entièrement authentique constitue la solution idéale pour l'étude du langage en général et de l'acte d'invitation en particulier. Pourtant, étant donné que nos connaissances de couples mariés en France et même au Vietnam sont limitées et que la collecte de données en français se fait surtout par l'intermédiaire des amis étrangers, nous jugeons que le corpus de base composé de 7 cartes en français et 13 en vietnamien envoyées

par poste ou remises en personne n'est pas suffisant pour l'observation des faits langagiers. Il serait donc regrettable que des données telles que les cartes d'invitation sur les sites web commerciaux pour l'organisation de mariage ainsi que des textes d'invitation proposés par ces sites ne soient pas pris en considération. Combinées aux données que nous avons recueillies nous-mêmes, elles sont susceptibles d'apporter un enrichissement considérable à la compréhension de l'acte d'invitation. Car, d'une part, les couples mariés ont tendance à s'inspirer des modèles en ligne pour personnaliser leur carte avant de l'envoyer à l'imprimerie. Les cartes issues des sites commerciaux doivent donc refléter le goût et la tendance actuelle du mariage chez la majorité des couples. D'autre part, les cartes issues de l'internet nous permettent une observation générale de l'ensemble des formes possibles du faire-part de mariage, de la carte d'invitation et de la décoration de ces derniers, ce que nous ne pouvons pas trouver dans les cartes recueillies auprès de nos amis.

Tenant compte des avantages que représentent les données authentiques et trouvées sur le Web, nous avons constitué le corpus de cartes d'invitation dont les caractéristiques sont résumées dans le Tableau I :

**Tableau I - Composition du corpus de travail**

	<b>Type 1</b> : Cartes envoyées par poste ou remises en personne	<b>Type 2</b> : Cartons sur les sites web commerciaux	<b>Total</b>
<b>En français</b>	7 (Cartes 1-7)	23 (Cartes 8- 30)	30
<b>En vietnamien</b>	13 (Cartes 31-42)	4 (Cartes 44 - 47)	17
<b>TOTAL</b>			47

Dans le corpus en français, les cartes de type 1 se composent des cartes d'invitation seulement tandis que celles de type 2 sont accompagnés des faire-part qui se présentent sur un autre carton. L'ensemble des cartes d'invitation et des faire-part permet une observation globale de l'invitation offerte par les époux.

En ce qui concerne le corpus en vietnamien, toutes les cartes d'invitation et les faire-part sont présentés sur le même carton, ce qui caractérise l'invitation au Vietnam.

### 2.1.2. Représentativité des données

Selon le Tableau I, nous n'avons retenu que 30 cartes en français et seulement 17 cartes en vietnamien. La différence de taille du corpus dans les deux langues est due au fait qu'il existe des modèles ressemblants, même identiques de forme et de contenu des cartes. Nous avons donc décidé de ne retenir que les cartes qui présentent des différences importantes dans leur forme et/ou leur contenu pour éviter la redondance dans le corpus.

La taille modeste du corpus en deux langues présente à la fois des avantages et des inconvénients. Elle est avantageuse parce qu'elle nous facilite la tâche d'analyse. Cependant, elle révèle le problème de la représentativité des données, à savoir jusqu'à quel point le matériau rassemblé est susceptible de représenter la réalité de l'invitation, même à l'intérieur d'une même société, comme le souligne Béal (2000, p. 20):

Un problème commun à toutes les analyses relevant d'une démarche inductive à partir d'un échantillonnage d'individus étroit est celui de sa représentativité. Il est bien évident que l'idéal serait un échantillon large dans lequel se fondraient toutes les micro-cultures qui peuvent être liées à l'âge, au sexe ou à la classe sociale des participants.

Nous avons donc opté pour la taille modeste du corpus d'origine pour l'avantage qu'il présente de comporter des cartes authentiques utilisées par des couples de la classe moyenne (métier : professeur, banquier et comptable). Ces derniers sont dans les tranches d'âge 30-40 et 23-30 respectivement pour les Français et pour les Vietnamiens. Ces tranches correspondent à l'âge moyen des nouveaux époux en France (36.3 pour l'époux et 33.5 pour l'épouse)<sup>5</sup> et à celui des nouveaux mariés au Vietnam (26.2 pour l'époux et 22.8 pour l'épouse)<sup>6</sup>. De plus, il faut ajouter que les faire-part de mariage ne présentent pas une variété à l'infini et que les différents produits proposés se regroupent en fait autour de modèles, finis en nombre et assez typés. En bref, d'une manière générale, outre les données recueillies sur les sites commerciaux qui reflètent une bonne partie des tendances actuelles du mariage en France et au Vietnam, notre corpus authentique peut être considéré comme ayant une valeur au plan de la représentativité.

---

<sup>5</sup>. Données détaillées des statistiques d'état civil sur les mariages en 2009, INSEE.

<sup>6</sup>. Enquête générale de la population et du logement au Vietnam en 2009.

## **2.2. Méthodologie d'analyse**

### **2.2.1. Problèmes liés à la description comparative de l'acte d'invitation**

L'analyse de l'invitation vise un double objectif descriptif et comparatif. Dans un premier temps, il s'agit de décrire de manière systématique les différents aspects de la réalisation de l'invitation (la formulation et le fonctionnement pragmatique de la carte) pour le français et le vietnamien. La description débouche dans un second temps sur une mise en contraste des deux cultures française et vietnamienne, dégageant ainsi les points communs et les différences qui les opposent. Cette description nous met devant deux difficultés à minimiser :

Premièrement, bien que la description successive des cartes dans chaque langue donne une vision globale de l'invitation, elle se caractérise d'une certaine redondance. En effet, plusieurs caractéristiques semblables de la carte d'invitation en français et en vietnamien seraient reprises et combinées de façon différente. Toutefois, cette répétition, qui risque d'être ennuyeuse, fait partie de la démarche méthodologique compatible avec le type d'approche de notre recherche.

Deuxièmement, malgré la distinction entre l'étape de description et celle de comparaison, notre description de l'acte d'invitation inclut inévitablement et implicitement la comparaison. En fait, même quand on décrit séparément un acte en français et en vietnamien, les deux descriptions ne sont pas totalement indépendantes car le regard de l'analyse dans l'une des cultures a tendance à glisser sur l'autre, et à anticiper la dimension comparative. Ainsi, la description comparative nous apporte à la fois des avantages et des inconvénients. Elle reflète le caractère interculturel de cette recherche mais en même temps elle fait déplacer des observations et des points de vue d'une culture à l'autre de manière inconsciente.

### **2.2.2. Problèmes liés à l'interprétation des données**

Après la démarche descriptive et comparative de la recherche, nous arriverons à l'étape d'interprétation des données. À cette dernière étape, nous faisons face au risque de généralisation et de subjectivité. C'est-à-dire que nous concentrons notre recherche sur les distinctions essentielles entre les deux cultures, française et vietnamienne, aux dépens des variations intra-culturelles, chez les individus qui existent à l'intérieur de chacune d'elles.

À cause de la diversité géographique, des différenciations d'âge, de sexe, de profession, de moyens qui font que vous participez à telle ou telle couche sociale. [...] Chaque pays contient donc en lui-même, et nécessairement, une rencontre de cultures (Tzvetan Todorov 1989 : 53).

Au risque de généralisation s'ajoute la subjectivité de l'analyste qui tout en observant une réalité qu'il veut décrire, y projette ses propres représentations. En conséquence, l'observateur a souvent tendance à trouver ce qu'il cherche dans l'interprétation des données. La subjectivité de l'analyse semble présente à toutes les étapes, même lors de la constitution des données ou de la description.

Tenant compte de ces difficultés dans notre analyse des données, nous essayerons de voir dans quelle mesure on peut regrouper les comportements d'invitation des Français et des Vietnamiens sous des étiquettes catégorisantes et d'éviter d'impliquer notre subjectivité dans l'observation et l'interprétation des cartes.

### **3. Acte d'invitation au mariage**

#### **3.1. Notion d'invitation :**

##### **3.1.1. Définition d'invitation**

Pour bien comprendre l'acte d'invitation, nous allons tout d'abord examiner les définitions de certains dictionnaires.

Selon Le Petit Larousse illustré (2011), « Inviter. v. t. (lat. invitare). 1. Prier quelqu'un de venir en un lieu, d'assister, de participer à quelque chose. Inviter qqn à dîner. 2. Payer le repas, la consommation, *etc.* Ex : *Bois, c'est Paul qui invite [...]* ».

Larousse a ainsi précisé la nature (prier quelqu'un de faire quelque chose) et l'objet (venir en un lieu, de participer ou assister à qq'ch) de l'acte d'invitation. Il a également abordé le devoir de payer de l'inviteur.

D'après Le Lexis: le dictionnaire érudit de la langue française(2009), « inviter. v. t (lat. invitare : 1356). 1.3. (sujet nom de pers.). Inviter quelqu'un, lui demander par courtoisie, par politesse, *etc.*, de faire telle ou telle chose, de venir à un lieu, d'assister à telle ou telle cérémonie : Ex : *Barner invita Suzanne à danser* (Duras)... [Syn, CONVIER]... Invité, e.n.

Personne que l'on a priée de venir assister à un repas, à une cérémonie, *etc.* Ex : *Vous êtes mon invité, laissez- moi payer les consommations [...]* ».

Alors nous voyons que le Lexis a presque la même définition que Le Petit Larousse illustré (2011), mais il a précisé la manière d'inviter : par courtoisie et par politesse. À travers l'exemple donné au terme *inviter*, le Lexis détermine aussi celui qui paie une consommation, c'est l'inviteur.

Le Grande Larousse de la langue française (2010) partage ces définitions en affirmant qu'il s'agit de « prier de venir en un lieu et d'assister, de prendre part à quelque chose : inviter quelqu'un à dîner, à un bal, à une cérémonie... ». Ce dictionnaire a également présenté des synonymes tels que *convier* et *prier*.

Selon les définitions des dictionnaires, on peut conclure que l'invitation est une sorte d'acte de requête qui consiste à prier quelqu'un de venir en un lieu, d'assister ou de participer à une cérémonie, qui implique un échange social requérant au moins deux participants et un certains types d'énoncés et donc par l'ensemble de règles conversationnelles et sociales.

Nous employons le terme *invitation* dans le sens de convier quelqu'un (chez soi), le prier de se rendre / se trouver à un endroit ou de prendre part à une manifestation que l'on organise.

### **3.1.2. Acte d'invitation dans les théories des actes de langage**

En tant qu'activité verbale, selon la classification des actes de langage de Searle (1982), l'invitation fait partie des actes dits directifs, c'est-à-dire des actes à travers lesquels le locuteur tente d'amener l'autre à poser un acte donné et d'une nature précise : se rendre chez le locuteur afin de socialiser avec ce dernier. L'invitation peut aussi s'interpréter comme un acte commissif (ou promissif) qui crée une obligation du côté du locuteur. Comme le dit Mahmoud A. Al Khatib (2006, p. 273), « upon inviting, the inviter has to be a real provider of hospitality. An invitation to dinner, for example, may mean the offering of a wide range of food. The more diverse of food the host offers the higher he would be ranked on the scale of generosity ».

D'après le modèle proposé par Geoffrey Leech (1983), l'acte d'invitation implique de manière générale un « coût » pour le locuteur et un « bénéfice » pour l'interlocuteur. Dans cette

perspective, on pourrait interpréter l'invitation comme une offre qui a des effets sur la face positive et négative du locuteur et de son interlocuteur.

« L'offre en tant que commissif constitue bien une « menace » : c'est un acte menaçant la face négative du locuteur ; mais c'est en même temps un acte valorisant pour sa face positive (en tant que témoignage de sa générosité) »(Kerbrat-Orecchioni 2005, p. 220).

Alors que le locuteur exprime le vœu/désir que son offre (l'invitation) soit acceptée, il menace la face négative de l'allocutaire et l'expose à une dette morale ou matérielle à acquitter, ou à une mobilisation indue de son temps, qu'il comptait utiliser autrement. En même temps, le locuteur s'expose lui-même à une menace pour sa face positive, au cas où l'offre soit déclinée. Ce qui revient à dire que l'acceptation d'une invitation est valorisante pour la face positive du locuteur, car cela constitue une approbation de son élan de générosité.

## **3.2. Acte d'invitation au mariage et la politesse**

### **3.2.1. Système de faces**

L'invitation est un acte très délicat. Elle est un acte menaçant pour la face négative de l'invité, mais qui valorise également sa face positive. Par l'acte d'invitation, on propose et s'engage, d'une part, à effectuer un acte susceptible de venir léser son propre territoire (territoire matériel, spatial et temporel...). On montre, d'autre part, par l'invitation même, sa générosité et sa gentillesse. L'invitation est dans ce cas anti-menaçante pour sa face positive. Cependant, l'inviteur se place en même temps en position de vulnérabilité en fonction de la réaction de l'invité.

Pour l'allocutaire, l'invitation constitue un FTA mais aussi secondairement un anti-FTA pour sa face négative. C'est un FTA car elle crée une "dette", une contrainte pour l'invité. Celui-ci risque de se sentir "obligé" d'accepter cette invitation, et prend enfin le risque de perdre son temps dans une rencontre ennuyeuse. En même temps, en tant qu'une sorte de "cadeau", l'invitation flatte la face narcissique de l'invité, elle est donc considérée comme un anti-FTA. L'invité peut en effet se sentir "flatté", content de recevoir cette manifestation desympathie de la part de l'autre. Cependant, il se trouve aussi dans une situation difficile : il risque aussi de perdre la face et de la faire perdre à son interlocuteur s'il refuse l'invitation.

À l'écrit, la réalisation de l'acte d'invitation semble moins problématique parce que le destinataire a du temps pour réfléchir sur le contenu sémantique et les formulations ainsi que sur les façons de délivrer les cartes d'invitation pour valoriser la face du destinataire ainsi que sa propre face. L'invitation écrite met une distance "rassurante" entre les protagonistes, et sa modalité même constitue une anti-FTA tant pour l'un que pour l'autre. En effet, l'inviteur peut rédiger les cartes d'invitation grâce aux moyens numériques puis les imprimer pour délivrer les cartes aux invités de la façon la plus appropriée (remise en main propre, courrier, courriel...). Ainsi, l'inviteur exprime-t-il sa sincérité et sa volonté afin que l'invitation soit acceptée. Sinon, de nombreuses formules de cartes disponibles sur Internet lui permettent d'envoyer une carte d'invitation par courriel sans trop d'efforts réservés à la circulation. Néanmoins, malgré son avantage, la dernière façon de transmettre des cartes paraît moins solennelle et n'est généralement choisie que quand les relations entre le destinataire et le destinataire sont assez proches.

Quand aux invités, lorsqu'ils reçoivent les cartes d'invitation aux cérémonies, ils disposent de temps pour trouver le moyen de répondre à l'invitation de façon très polie : soit ils acceptent volontairement soit ils refusent en trouvant une raison convenable par téléphone, par courriel ou par rencontre avec l'inviteur. Dans tous les cas, l'inviteur et l'invité ne menacent pas la face de l'autre.

### **3.2.2. Relation interpersonnelle**

Comme d'autres actes de langage, l'invitation est conditionnée par la relation interpersonnelle qui existe entre les interactants. D'après Kerbrat-Orrechioni (1994, p71), cette relation décide et oppose les comportements langagiers de différentes sociétés. Nous aurons l'occasion d'examiner comment les relations horizontale et verticale contribuent à déterminer la structuration et la forme des cartes d'invitation au mariage en France et au Vietnam dans le chapitre suivant. Pour le moment, nous constatons que l'invitation au mariage a certains effets sur la relation interpersonnelle.

En effet, ce comportement est susceptible de rapprocher les interlocuteurs. À travers l'invitation, le destinataire exprime son désir, la volonté et l'honneur de convier une proche, un ami ou un collègue à assister à une cérémonie qu'il considère importante et qui représente

pour lui une valeur incontestable. Quant aux invités, en assistant individuellement, en famille ou en groupe à une cérémonie et en présentant des vœux, des félicitations à l'invitéur, ils expriment leur envie de partager le bonheur des mariés. L'invitation au mariage constitue également une occasion pour l'invité et l'hôte d'avoir des échanges conversationnels agréables. Pour ces raisons, elle est considérée comme un moyen verbal constructif de relations interpersonnelles qui instaure, confirme ou renforce les liens existant entre les interlocuteurs.

### **3.3. Conditions de réussite de l'acte d'invitation au mariage**

Tout acte de langage est soumis à des "conditions de réussite" (les conditions de «félicité» chez Austin), c'est-à-dire à un ensemble de "normes" implicites et explicites qui sont indispensables pour son fonctionnement illocutoire, et a fortiori pour son aboutissement perlocutoire :

Pour qu'un énoncé fonctionne normalement, doivent être réalisés tous les présupposés que comporte cet énoncé, et en particulier ses présupposés pragmatiques, c'est-à-dire toutes les "conditions de réussite" de l'acte de langage correspondant (Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 239).

#### **3.3.1. Condition de sincérité**

La condition de sincérité est capitale dans le fonctionnement des actes de langage. Sur la question de la sincérité dans la réalisation des actes de langage, Austin (1970, p. 69) affirme :

La procédure [...] suppose chez ceux qui recourent à elle certains sentiments, pensées ou intentions, [...] elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou de l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées, sentiments ou intentions, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué ; de plus, les participants doivent se comporter ainsi par la suite.

Searle, rangeant la "condition de sincérité" dans les «règles sémantiques gouvernant l'emploi d'un marqueur de force illocutionnaire quelconque» (1972, p. 105), la définit comme «*L'état psychologique exprimé en accomplissant l'acte illocutoire en question*» (1982, p. 43). Ces états psychologiques pouvant être selon les actes de langage : la croyance en la vérité, "l'intention", le "désir" ou la "volonté", et le "plaisir".

Revisitant la «maxime de qualité» de Paul Grice (1975, p. 45) - «que votre contribution soit véridique», Kerbrat-Orecchioni (1996, p.204) déplace la notion de «loi de sincérité» qui consiste désormais pour le locuteur à paraître sincère, plutôt qu'à être sincère :

La «loi de sincérité» ne prétend nullement que l'on croit nécessairement à la vérité de ce que l'on affirme, ni que l'on a toujours l'intention de tenir ses promesses ou de voir exaucer ses requêtes. Elle énonce simplement que parler, c'est se prétendre sincère dans son énoncé ; que tout énoncé présuppose [...] que L adhère aux contenus assertés ; et que corrélativement le récepteur accorde à L, en dehors de toute contre-indication toujours, un crédit de sincérité.

Pour ce qui concerne le vœu, il semble particulièrement sensible à cette condition qui est essentielle pour sa réussite. La contribution de Paul Grice est fondatrice et a été intégrée à plusieurs cadres théoriques ultérieurs en ethnométhodologie de la conversation et en pragmatique.

### **3.3.2. Conditions d'appropriation contextuelle**

La notion de contexte est fondamentale et omniprésente en analyse du discours. Tout d'abord, on peut envisager le contexte comme tout ce qui environne une phrase ou un énoncé. Plus précisément, on le qualifiera comme l'ensemble des objets (concrets ou abstraits) et des circonstances qui sont présents lors de la production d'un énoncé, le contexte est là en quelque sorte un « observable ». Et on peut comprendre que le contexte est tout ce qui est en dehors du code linguistique qui contribue à déterminer le sens d'un énoncé ou d'une expression. Le contexte est donc très important. L'acte d'invitation est un acte fortement dépendant du contexte qui impose la formulation et le contenu propositionnel de l'acte d'invitation. Afin de réussir, l'acte d'invitation aux cérémonies doit être en contexte, qu'il s'agisse du contexte général (spatio-temporel, situationnel, social, *etc.*), ou du contexte spécifique. Mais la notion de contexte ici est assez vaste. Selon Jacques Cosnier (1987, p. 305), le contexte désigne à la fois :

1. des éléments fixes, liés au site,
2. des éléments conjecturels liés à la présence et à l'identité des personnes présentes, mais invariants (ou relativement invariants) et statiques pendant la durée de la rencontre,
3. des implicites et des conventions présupposés ou négociés.

Pour formuler une carte d'invitation appropriée, le locuteur doit prendre en considération des conditions d'appropriation contextuelle et tenir compte d'un ensemble de données

contextuelles qui exercent des contraintes sémantico-pragmatiques sur la formulation de cet acte de langage. Le locuteur doit aussi rendre sa carte d'invitation conforme au «contexte temporel» et au «contexte du destinataire». Pour le contexte temporel, la carte d'invitation doit arriver aux invités bien avant la date prévue du mariage afin de leur laisser le temps de répondre ou d'arranger leurs affaires pour assister au mariage. Une invitation envoyée à la dernière minute risque de heurter la face positive de l'invité et d'être perçue comme une insulte ou de faire la preuve du peu de compétence dans l'organisation du mariage de la part des inviteurs. Outre le contexte temporel, les futurs mariés doivent choisir des formulations et des décorations adéquates suivant le type d'invités.

### **3.3.3. Attitude des inviteurs à propos des conditions de réussite**

Les conditions de réussite sont les normes de communication qui contraignent le succès d'un acte de langage. Pourtant, le locuteur peut adopter différentes attitudes face à ces contraintes. Il peut les appliquer d'une manière différente dans des situations spécifiques. Cette capacité de s'ajuster de manière appropriée suivant le contexte énonciatif et temporel existe chez tout sujet parlant et est connue comme la compétence pragmatique acquise au sein de la communauté. Pourtant, une telle compétence n'est pas rigide et immuable mais bien au contraire, elle est susceptible d'évoluer et de se redéfinir chaque fois que les locuteurs sont en train de communiquer. En effet, pour inviter quelqu'un au mariage, le locuteur doit en principe s'adresser de manière polie et sincère à l'invité avec une carte d'invitation bien formulée et décorée. Cependant, dans bien des cas actuels, les couples ont choisi de communiquer par téléphone ou par courriel avec les invités pour présenter l'invitation ou d'envoyer des cartes avec une forme et un contenu personnalisés qui diffèrent largement de la culture traditionnelle. Ces moyens d'invitation qui transgressent les conventions habituelles ne conviennent pas à tous les types d'invités, surtout les personnes qui n'entretiennent pas une relation proche avec les mariés. Les invités peuvent interpréter de façon positive ou négative les comportements inattendus et les originalités des locuteurs : soit ils sont ouverts au changement et reçoivent l'invitation avec surprise et enthousiasme, soit la carte est considérée comme un exemple de mauvais goût dans la mobilisation de la compétence pragmatique pour réaliser l'invitation. Pour ces raisons, le locuteur doit être très attentif parce qu'il risque de commettre des erreurs lors de l'application des conditions de réussite des actes de langage.

## **CHAPITRE II: Présentation des cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien**

Ce chapitre traite de deux questions principales. La première porte sur la façon de formuler les cartes d'invitations au mariage chez les Français et les Vietnamiens. La deuxième présente le fonctionnement pragmatique des cartes dans ces deux langues.

### **1. Formulation de la carte d'invitation au mariage**

Lorsqu'on aborde l'acte d'invitation dans une perspective interculturelle, on est en face d'une double observation assez troublante : à la fois celle de la ressemblance et de la différence, celle de l'universalité et de la spécificité culturelle, celle de la proximité et de la distance.

Le même acte de langage existe bel et bien dans les deux langues, française et vietnamienne. Pourtant, il présente en même temps de nombreuses variations, situées à tous les niveaux de sa réalisation (sa formulation, son fonctionnement pragmatique). C'est pourquoi, on se rend vite compte que l'on fait finalement face à un phénomène communicatif qui obéit à des lois propres à chacun de ces deux ethnolectes, à l'intérieur desquels le vœu acquiert une valeur conversationnelle et une signification socio-relationnelle qui sont culturellement spécifiques.

Pour observer le fonctionnement ainsi que la formulation de cet acte dans les deux communautés, nous commençons d'abord par sa formulation, portant à la fois sur la structure et sur le contenu langagier de cet acte de langage. Afin de répondre à cette question, nous décrivons, d'une part, les structures syntaxiques dans les cartes d'invitation en français et en vietnamien, et d'autre part, nous proposons une analyse sémantique du contenu verbal des cartes dans les deux langues.

#### **1.1. Carte d'invitation en français**

Chaque type de carte présente des caractéristiques formelles, sémantiques, linguistiques et pragmatiques. Nous les étudierons au fur et à mesure dans les développements qui suivent.

##### **1.1.1. Composants de la carte**

Si le faire-part annonce le mariage, l'invitation a pour but de communiquer les informations relatives à la réception après la cérémonie de mariage à l'église ou à la mairie. Concrètement,

les hôtes, le type de célébration, l'heure et le lieu de réception sont les éléments essentiels de la carte d'invitation.

Comme la réception a lieu souvent peu de temps après la cérémonie, sous forme d'un repas de noce, les inviteurs n'indiquent que l'heure et le lieu de la réception mais non pas sa date.

Vers la fin de la carte d'invitation au mariage, l'inviteur demande au destinataire de réagir à l'invitation par une confirmation de sa présence ou de son absence le jour de la cérémonie. On voit toujours une formule de demande de réponse de la part des inviteurs, telle que :

- *Réponse souhaitée avant le ...*
- *Merci de confirmer votre présence au plus tard le ...*

Les coordonnées de l'inviteur sont fournies parfois sur la carte, pour les éventuels besoins de communication à propos de l'assistance au mariage des invités.

Ce rituel permet à l'organisateur de la cérémonie de prévoir le nombre des participants ainsi que de bien préparer leur accueil surtout quand il s'agit de repas qui ont lieu dans un restaurant.

Les informations verbales sur les diverses composantes de la carte d'invitation nous fournissent la matière sur laquelle s'appuient nos analyses linguistiques des cartes d'invitation.

### **1.1.2. Moyens linguistiques de l'acte d'invitation**

Nous allons traiter l'invitation transmise à l'invité grâce aux moyens syntaxiques et lexico-sémantiques qu'elle met en jeu sous l'angle pragmatique.

#### **1.1.2.1. Construction syntaxiques de l'invitation**

L'inviteur recourt à la fois aux formulations performatives directes et indirectes et celles-ci souvent modalisées afin que l'auteur s'adresse de façon plus délicate et médiatisée à son interlocuteur. Sans compter l'expansion abordant l'heure et le lieu du mariage, nous avons regroupé les constructions syntaxiques qui englobent ces formulations performatives en quatre types:

- a. SN (inviteur (s)) + SV (vous +inviter/convier) +à SV/SN...
- b. SN (inviteur (s)) +  $\left\{ \begin{array}{l} \text{SV (espérer) + SN (votre présence)...} \\ \text{SV (vous compter parmi leurs invités)} \end{array} \right.$   
 SV (vous attendre) ...
- c. SN (inviteur (s)) + avoir le plaisir de + SV (vous +inviter / convier /  
 être+Adjectif de + SV (vous recevoir / compter parmi leurs invités/avoir) ...
- d. SN (inviteur (s)) + SV (vous +inviter / convier /retrouver) + SAdv (chaleureusement)  
 SPrép (avec grand plaisir)

Les formulations performatives directes et indirectes sont représentées respectivement par la structure a et b. Ces formulations peuvent être modalisées par le syntagme verbal *avoir le plaisir* ou par le verbe copule suivi de l'adjectif dénotant le sentiment (structure c). La modalisation se manifeste aussi par des expressions après le verbe désignant l'attitude de l'inviteur (structure d). Nous allons étudier chaque type de formulation dans les cartes d'invitation.

### - Formulations performatives directes

L'invitation peut prendre la forme performative directe, c'est-à-dire se réaliser à l'aide du verbe *inviter/convier*.

(1) *Marie et Jean vous invitent à fêter leur mariage au Restaurant ABC. Réponse souhaitée avant le [...] (#24)*

(2) *Parce que les bons moments passent toujours trop vite, Elda et Laurent ainsi que leurs parents vous invitent à partager le dîner[...] (#3)*

(3) *Pour que leur mariage reste à jamais gravé dans vos mémoires... Patricia et Eric vous invitent à dîner et à faire la fête à partir 19 h 30 et jusqu'au bout de la nuit ![...] (#21)*

Le choix des constructions performatives directes permet au locuteur d'explicitement l'acte qu'il est en train de produire. Pourtant, ces constructions ne tolèrent pas de souplesse syntaxique. La structure A précise que le syntagme verbal *vous convier/inviter* est strictement précédé par le sujet et suivi par un syntagme nominal (*dîner, repas*) ou verbal (*fêter le mariage, partager le dîner*) désignant l'activité du mariage. Pour cette raison, la structure de ce type ne figure que sur 5 de nos 30 cartes françaises et afin de souligner la sincérité des destinataires ainsi que de diminuer le caractère direct et commun du rite d'invitation, l'auteur ajoute une subordonnée devant la formulation performative (exemples 2, 3).

#### - Formulations performatives indirectes

La réalisation performative indirecte de l'invitation s'effectue avec d'autres syntagmes verbaux comme le présente la structure B : *espérer votre présence, espérer vous compter parmi les invités, vous attendre*.

(4) *Patricia, Eric et leurs parents* espèrent vous compter parmi leurs invités *lors du dîner[...]*(#20)

(5) *Marie et Jean et leur parents* espèrent votre présence *au dîner [...]* (#25)

(6) *Émilie et Samuet* vous attendent *à la Grange à Jules à Chapetry à 20 heures*. (#1)

Bien que les syntagmes verbaux cités ci-dessous ainsi que d'autres syntagmes comme *vous recevoir, vous retrouver* soient susceptibles d'exprimer le même acte d'invitation que *vous convier/inviter*, chacun d'eux nuance illocutoirement la manière d'invitation. Lorsque la formulation performative est supportée par le verbe *inviter/convier*, le destinataire veut renforcer l'aspect formel et rituel de l'invitation tandis que dans le cas du verbe *espérer*, l'accent est mis sur le désir éprouvé et exprimé par le locuteur envers son interlocuteur : l'inviteur souhaite vivement la présence de l'invité mais il ne le force pas d'accepter l'invitation. En agissant ainsi, il ménage la «face» de l'invité. Contrairement à l'usage plus subtil du verbe *espérer*, d'autres verbes comme *recevoir, retrouver, attendre* ont également un effet d'implication quant à la présence certaine des invités à la cérémonie de mariage, ce qui est moins menaçant pour la «face» du destinataire et du destinataire si l'invitation est refusée. Comme presque tous les verbes (sauf *espérer*) assumant la fonction d'invitation

comportent une FTA sous-jacente, nous constatons que les formulations performatives sont souvent modalisées.

- **Formulations performatives modalisées**

La modalisation représente un procédé d'atténuation des FTA, une stratégie visant à atténuer la menace que certains actes comportent pour le destinataire. En utilisant les expressions ou les adverbes accompagnant la formulation performative, l'inviteur précise son désir d'inviter.

(7) *Géraldine et Grégory et leurs parents vous retrouveront avec grand plaisir au dîner qu'ils donneront à partir 20h30 à la salle polyvalente de [...].* (# 4)

(8) *Corine et Anthony vous convient chaleureusement au repas de noce servi au restaurant le Lapin Bleu à Bron.* (#4)

Bien que l'invitation écrite soit souvent élaborée, elle est inévitablement moins directe que l'invitation orale et l'auteur ne peut pas profiter des avantages du contexte de communication afin de réaliser son acte. C'est pourquoi, il anticipe souvent l'invitation par des expressions désignant la joie, le bonheur ainsi que l'espoir de recevoir les invités. Cette modalisation les situe avec plus de confort dans l'acte d'invitation.

(9) *Marie et Jean ont le plaisir de vous inviter à la réception donnée à l'occasion de leur mariage.* (#28).

(10) *Marie et Jean seraient heureux de vous avoir à leurs côtés au repas des Mariés qui se déroulera au restaurant ABC [...]* (#29)

Dans les cartes d'invitation, le procédé de modalisation est le plus souvent utilisé lorsque l'invitation a un caractère solennel.

(11) *Madame Pierre X*

*Madame Etienne Y*

*auront le plaisir de vous recevoir pour un dîner qui aura lieu [...]* (#19)

En précisant ainsi le titre et le nom complet des inviteurs et en ajoutant *auront le plaisir* devant la formulation d'invitation, ils font preuve de respect vis-à-vis des invités en atténuant le caractère autoritaire que pourrait comporter l'invitation directe.

Des analyses ci-dessus, nous remarquons que les formulations performatives modalisées sont les plus fréquemment utilisées dans notre corpus en raison de cet effet atténuant au plan perlocutoire. Ces constructions sont utilisées pour les invitations solennelles par lesquelles les inviteurs veulent éviter de faire brusquement irruption dans le territoire de l'invité par un verbe performatif désignant l'acte d'invitation. Afin de diminuer la possibilité de FTA pour son invité, l'inviteur ajoute les adverbes ou les expressions accompagnant la formulation d'invitation ou bien encore annonce l'invitation par la structure *avoir le plaisir de* ou *être+Adj de*. Ces modalisations manifestent son désir d'accueillir la dite personne à la réception du mariage.

### **1.1.2.2. Emploi du temps et du mode**

En dehors de l'emploi de structures syntaxiques typiques, les constructions d'invitation au mariage sont également marquées par le futur simple ou le conditionnel présent dans un grand nombre des cartes françaises (67 % des cartes). C'est pour cette raison que nous revenons à l'emploi du temps et du mode en français pour faire mettre en évidence le rapport entre leur usage et l'attitude de l'inviteur.

#### **- Le présent**

D'après Sandrine Blondet (2001, p37), «*le présent exprime un procès en train de s'accomplir au moment de l'énonciation (aspect intensif, inaccompli et sécant)*». Cet usage du présent lui permet d'être fréquemment utilisé dans les situations de communication. Pourtant, afin d'exprimer l'invitation, les inviteurs français ne privilégient pas le présent. En effet, il n'existe que 8 sur 30 cartes où les verbes *inviter*, *convier*, *espérer*, *attendre* ou l'expression *avoir le plaisir*, *être heureux* sont conjugués au présent indicatif comme le montrent les exemples (12, 13,14) suivants.

(12) *Florence et Kévin vous invitent au cocktail dînatoire à partir de 17heures 30 au Domaine de Champigny.* (cf. corpus carton 2 - #2 ci-après)

(13) *Laura et Paul ont le plaisir de vous inviter au repas qui sera servi à partir de 13 heures au restaurant [...]. (#13)*

(14) *Amélie et Vincent sont heureux de vous inviter au repas du mariage le 23 mai 2011 à partir de 12h00 au restaurant [...]. (14)*

Pour le reste des cartes en français, les expressions d'invitation sont employées au futur simple et au conditionnel.

### **- Le futur simple**

En dehors des usages de base comme envisager l'avenir depuis le présent de la situation d'énonciation, le futur simple peut s'employer pour faire une suggestion ou une recommandation, ou encore pour formuler une demande de façon plus polie, moins autoritaire. On l'utilise également pour atténuer une affirmation ou une réalité. On l'appelle alors *futur de politesse* ou *futur d'atténuation*. «*Le futur décale le procès dans l'avenir pour le mettre à distance et ainsi atténuer sa portée : L'ensemble vous coûtera la modique somme de cent mille francs*» (Sandrine Blondet, 2001, p37).

Dans le contexte d'invitation au mariage, les Français utilisent le futur simple pour les expressions d'invitation raffinées comme le démontre l'exemple suivant :

(15) *Marianne et Sébastien entourés de leurs parents seront ravis de vous accueillir pour le dîner de mariage à partir de 20 heures à l'auberge Chabran à Valence. (#22)*

### **- Le conditionnel présent**

A la différence du futur simple, «*l'action évoquée au conditionnel est toujours soumise à une condition, qui peut demeurer sous-entendue dans le contexte. C'est le cas entre autres lorsque le conditionnel exprime un désir, un souhait ou un regret*»<sup>7</sup>.

- Cela me ferait plaisir de te revoir. (Condition sous-entendue : si l'occasion se présentait)

- J'aimerais bien passer mes vacances à la campagne. (Condition sous-entendue : si j'avais le temps)

Le corpus nous révèle que le conditionnel est employé dans la moitié des cartes (14/30), ce qui nous permet de déduire que les inviteurs mettent une attention spéciale au degré de politesse.

(16) *Anne et Julien seraient heureux de vous compter parmi leurs invités au dîner qui aura lieu à l'hôtel du Grand Lac à partir de 20 heures 30. (#11)*

---

<sup>7</sup> Selon Banque de dépannage linguistique : [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=4136](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4136), consulté le 10 janvier 2013

Conformément à l'emploi du conditionnel présent, les verbes d'invitation dans le corpus expriment la prudence et la délicatesse des hôtes du mariage. En effet, l'invitation s'effectue avec la condition sous-entendue que les invités seront disponibles et auront le plaisir d'assister à l'événement cruciallement important du couple. D'un point de vue pragmatique, le conditionnel a épargné aux inviteurs et aux invités de perdre leur «face» positive.

Nous avons donc examiné les moyens syntaxiques qui s'emploient systématiquement dans les cartes d'invitation en français. Bien que les constructions syntaxiques et l'emploi du temps et du mode se répètent dans notre corpus, nous remarquons que les Français ont une gamme de moyens syntaxiques assez variés et cela dans le but d'exprimer la politesse et le respect envers les invités. Ce but est atteint quand les moyens syntaxiques se combinent en harmonie avec les moyens lexico-sémantiques dont nous allons discuter ci-après.

### **1.1.2.3. Moyens lexico-sémantiques**

Dans le but de convier une personne et de lui montrer de la sincérité ainsi que la volonté de l'avoir comme invitée au mariage, l'inviteur recourt à plusieurs moyens lexico-sémantiques. Certains sont exploités maximalement tandis que d'autres demeurent marginaux. Nos analyses ci-dessous proviennent de remarques sur l'usage des pronoms déictiques ainsi que du vocabulaire pour le mariage qui font inévitablement partie de la carte d'invitation.

#### **- Pronoms déictiques**

Les pronoms sont classés par les grammairiens dans la catégorie des *mots outils* dont le rôle syntaxique est plus important que le rôle sémantique. Ils sont écartés des analyses au profit des *mots pleins* qui sont essentiellement les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes. Pourtant, les études des pronoms ressortissant de la pragmatique font remarquer qu'ils se remplissent d'une signification particulière à chaque énonciation. Les déictiques personnels comme *je, nous, te, vous* qui se définissent toujours par l'instance d'énonciation sont reliés strictement à la subjectivité (Émile Benveniste, 1966).

- **Pronom de la 1<sup>ère</sup> personne**

Les pronoms de la 1<sup>ère</sup> personne sont absents dans la plupart des cartes françaises (81.25 %). En effet, nous remarquons que les Français privilégient de mettre le prénom des inviteurs au

début du carton comme l'agent de l'acte d'invitation et d'employer les pronoms personnels et possessifs à la troisième personne comme le montre l'exemple ci-dessous.

(17) Anne et Julien *seraient heureux de vous compter parmi leurs invités au dîner qui aura lieu à Hôtel du Grand Lac à partir de 20 heures 30* (# 9)

Sur certaines cartes, les Français recourent au pronom personnel *nous* et à l'adjectif possessif *notre* qui se réfèrent aux hôtes du mariage. Cet usage des marqueurs déictiques implique directement les inviteurs dans la situation de communication. Pourtant, comme la majorité des cartes d'invitation en français sont envoyées par la poste, ce procédé n'est utilisé que dans 5 cartes d'invitation de notre corpus français. Les exemples (18) et (19) illustrent ce phénomène.

(18) *Marie et Jean sont heureux de vous inviter au lunch qui sera servi au restaurant ABC. Nous comptons sur votre présence pour être les témoins de notre complicité. Nous attendons votre réponse pour le [...]* (# 26).

(19)

*Marie et Jean seraient heureux de vous avoir à leurs côtés*

*Au repas des Mariés qui se déroulera au restaurant ABC*

*Pour fêter comme il se doit*

*Cette journée exceptionnelle.*

*Nous comptons sur vous pour partager*

*Notre bonheur et être les témoins*

*De notre complicité dans cette merveilleuse aventure.* (# 29)

- **Pronom d'adresse**

Selon Friederike Braun (1988, p 7-14), l'adresse est le concept de base désignant la référence linguistique du locuteur à son interlocuteur. Les pronoms d'adresse font référence à l'interlocuteur et sont en général les pronoms de la deuxième personne (les autres personnes sont possibles en d'autres langues. Ex : *Sie* -troisième personne du pluriel en allemand, *Lei*-troisième personne du singulier en italien).

En français, *te* et *vous* sont les seuls pronoms d'adresse désignant la deuxième personne. Selon leur nombre, leur genre ainsi que leurs traits de révérence nous pouvons les classer dans le tableau suivant :

	non-révérence	révérence
Masculin	Tu	Vous
Féminin	Tu	Vous
Singulier	Tu	Vous
Pluriel	Vous	

**Tableau II - Pronoms d'adresse en français**

Selon ce tableau, le destinataire peut employer *vous* pour s'adresser à une ou plusieurs personnes tout en exprimant la politesse envers son/ses destinataire(s). Pour ce double usage du pronom *vous*, il est souvent privilégié dans les cartes d'invitation, surtout dans celles pour le mariage.

(20) *Marie et Jean vous invite à fêter leur mariage au Restaurant ABC [...] (#24)*

Parfois, au lieu d'utiliser le pronom personnel *vous*, le destinataire utilise les adjectifs possessifs correspondants *votre/vos*.

(21)

*Marie et Jean*

*Et leurs parents*

*Espèrent votre présence au dîner qui aura lieu au restaurant ABC [...] (# 25).*

En dehors de l'usage systématique du pronom d'adresse *vous* dans les cartes d'invitation au mariage, nous remarquons que ce pronom remplace complètement d'autres formes d'adresse aux invités comme le titre (Monsieur/Madame/Mademoiselle) suivi par le nom de la personne concernée. Cela est expliqué par le fait que le titre d'adresse et le nom des destinataires apparaissent déjà sur l'enveloppe d'invitation. Cette simplification dans le choix des formes d'adresse est parfois compensée par la complexité dans l'expression désignant les inviteurs.

En fait, en haut de certaines cartes d'invitation au caractère très solennel apparaît le nom complet des inviteurs précédé par les titres Madame, Monsieur:

(22)

*Madame Pierre X*

*Madame Etienne Y*

*auront le plaisir de vous recevoir pour un dîner qui aura lieu au Chambord dans la Loire  
à partir de 20 h 30 [...] (#19).*

Pourtant, les expressions désignant les inviteurs avec le titre et le nom complet rendent la formulation d'invitation plus longue et par conséquent, l'invitation devient beaucoup plus formelle. Pour cette raison, dans la majorité des cartes d'invitation (29/30), nous constatons que les hôtes de mariage s'auto-désignent par leur prénom et mentionnent les invités en recourant aux pronoms et adjectifs *vous/votre/vos* (exemple 19, 20).

En bref, la manière simple de faire référence aux inviteurs et aux invités, tout en respectant le code de politesse, nous donne l'impression que le destinataire veut mettre l'accent sur d'autres éléments de l'invitation. Ceux-ci peuvent être les expressions de l'amour, du bonheur, de la joie de partager le moment agréable avec des amis et tout ce qui associé à une fête de mariage dont nous parlerons dans le développement suivant.

#### **- Expressions exprimant l'attitude de l'inviteur**

Les époux mettent en évidence leur désir d'accueillir les invités ou l'espoir de leur réponse positive.

(23) *Rachel et Arnaud* sont heureux de vous recevoir à la réception qui sera donnée au Palais de Compostelle à partir de 19h30. (# 5)

(24) *Patricia, Eric et leurs parents* espèrent vous compter parmi leurs invités lors du dîner qui [...] (# 20)

(25) *Nous* comptons sur vous pour partager avec nous ce moment de bonheur. (# 22)

(26) *Émile et Samuet* vous attendent à La Grange à Jules à Charpetry à 20 heures. (# 3)

(27) *Marie et Jean ont le plaisir de vous inviter à la réception donnée à l'occasion de leur mariage[...]* (#6)

### **- Expressions faisant référence au mariage**

Notre corpus montre que partout dans les cartes apparaissent des substantifs dénotant les activités qui entourent le déroulement de la noce, comme : *fête, repas de mariage, dîner, lunch, réception, soirée dansante*. En plus de ces substantifs, nous signalons également un ensemble d'expressions évoquant les vœux exprimés par les inviteurs pour que les célébrations placent leur union sous de bons augures. Ces expressions sont surtout présentes dans les textes très personnalisés

- **Souhais pour de belles célébrations**

(28) *Et pour le repas: Marie et Jean ont le plaisir de vous convier au repas qui aura lieu à 19h30, à..., afin que le bonheur de la journée soit présent toute la soirée!* (#23)

- **Choses attendues pour la vie du couple**

(29) *Nous comptons sur votre présence pour être les témoins de notre complicité*(#26)

(30) *Nous comptons sur vous pour partager notre bonheur et être les témoins de notre complicité dans cette merveilleuse aventure*(29)

Certains textes d'invitation sont personnalisés à travers des expressions littéraires qui décrivent les éléments englobant la scène de mariage comme l'amitié, la joie et l'humour.

(31) *Une zeste d'amitié, un zeste de bonheur, une touche de bonne humour pour épicer notre repas de mariage [...]* (#1)

(32) *Plaisir et amitié seront aussi de la partie puisque nous nous retrouverons après la cérémonie et le vin d'honneur [...]* (#27).

Grâce aux moyens lexico-sémantiques, les inviteurs atténuent donc la menace potentielle que comporte l'invitation pour eux et pour leurs invités. Lorsque les hôtes du mariage s'auto-désignent à la troisième personne du pluriel, ils ne semblent pas être impliqués dans la situation d'énonciation. Ensuite, les inviteurs simplifient la forme d'adresse aux invités à l'aide du pronom de politesse *vous* mais en même temps, ils enrichissent le vocabulaire faisant

référence au mariage. Cette stratégie souligne les côtés positifs de l'acte d'invitation et contribue à personnaliser leur carte pour le mariage.

Contrairement aux constructions syntaxiques et aux moyens lexico-sémantiques peu variés ou variés dans les cartes en français, la décoration de ces cartes s'avère le terrain pour toute sorte de créativité provenant des couples qui vont se marier.

### **1.1.3. Décoration**

Les tendances récentes dans le monde nuptial ont donné naissance à des cartes d'invitation de forme et de style très variés.

#### **1.1.3.1. Forme**

L'invitation en français est présentée sur un carton libre qui accompagne le faire-part de mariage. Elle se distingue par sa taille, généralement rectangulaire et par son format beaucoup plus petit que le faire-part. Elle se glisse ou se cale sur le faire-part.

La carte en français a une police de caractère sobre et élégante.

Notre corpus en français nous montre que la plupart des cartes d'invitation au mariage en français sont décorées sur la base des cartons (une feuille de papier dur coupé en petit format).

#### **1.1.3.2. Couleurs**

Toute la gamme des couleurs est utilisée. Nous trouvons dans notre corpus autant des couleurs froides (bleu, vert, turquoise, et argent) que les couleurs chaudes (rouge, rose, jaune, or et orange) et les couleurs neutres (marron, beige, ivoire, gris, noir et blanc). Certaines couleurs ont une place dominante dans les cartes d'invitation grâce à leur signification positive. Ce sont le blanc (virginité), le rouge (amour et joie), le gris (les voyages), le vert (la fertilité et la pudeur), le doré (l'engagement), le bleu (la fidélité). Pourtant, le corpus montre également que les époux peuvent choisir des couleurs peu appréciées pour le mariage d'après la tradition. Par exemple, le noir (#2) qui représente en Occident les sentiments de tristesse, de peur et de méchanceté et qui est associé souvent à la mort et au deuil peut devenir le fond des cartes originales. Cette couleur à la mode rend la carte d'invitation plus formelle. Elle se combine facilement avec d'autres couleurs plus claires comme le jaune, blanc, bleu, rouge, bleu et vert.

### **1.1.3.3. Vignettes**

Notre corpus de taille modeste ne nous permet pas de nommer l'ensemble des vignettes qui peuvent apparaître sur les cartes d'invitation. Toutefois, nous remarquons que certaines vignettes sont des symboles du mariage traditionnel tandis que les autres sont le produit de la créativité des époux ainsi que des concepteurs pour évoquer une ambiance romantique ou humoristique pour le mariage. Nous allons citer ici certaines vignettes qui se trouvent souvent dans les cartes d'invitation :

- Les feuilles de lauriers (# 3, 4) : le garant du bonheur et de la fertilité
- Les feuilles de lierre (#1) : Comme le lierre a une très longue durée de vie, il sert comme une représentation parfaite de l'amour et de la fidélité réunis.
- Un duo de papillons (#7, 17) : le symbole de la fidélité amoureuse.
- Le cœur (#9, 12, 13, 14 et 18) : Le cœur est un symbole courant depuis la préhistoire pour représenter l'activité émotionnelle, spirituelle ou morale. Maintenant, le cœur rouge est le symbole de l'amour.
- Les dessins animés des époux ou d'une famille avec des enfants (#6, 9 et 11), le duo de dauphines (#2), les coquillages (#18), les plumes (10) : ces vignettes n'ont pas de valeur symbolique mais elles contribuent à créer de jolies cartes d'invitation à envoyer aux destinataires.

Pour résumer, nous constatons que les cartes d'invitation en français sont ornées d'une manière simple avec une ou deux vignettes et cela en fonction du goût des inviteurs. En outre, la forme et le contenu des cartes s'unissent harmonieusement afin de présenter une invitation personnalisée et raffinée.

## **1.2. Carte d'invitation en vietnamien**

Les cartes en vietnamien présentent des caractéristiques formelles, linguistiques et autres, mais cependant en utilisant des traits propres à la langue et à la culture vietnamienne.

### **1.2.1. Composants de la carte**

L'invitation et le faire-part en vietnamien se présentent sur le même carton. Afin d'éviter les confusions, les mariés mettent souvent l'invitation à gauche ou en bas du carton avec les informations concernant le type de célébration, la date, l'heure et le lieu de réception. En général, les mariés accueillent les invités lors du repas dans un restaurant ou chez la famille des époux. La date et l'heure sont précisées selon le calendrier solaire mais aussi le calendrier lunaire qui est toujours pris en compte pour les événements importants dans la vie. Le nom des inviteurs déjà mentionné dans le faire-part n'est pas répété dans la carte d'invitation. Au bas de la carte d'invitation se trouve l'expression dénotant la bienvenue à la cérémonie (Ex : *Rất hân hạnh được đón tiếp !*

*(Enchanté de vous accueillir!)*.

Bref, le contenu des cartes d'invitation en vietnamien suit un modèle pratiquement unique. Même les moyens linguistiques pour réaliser l'invitation ne changent pas beaucoup d'une carte à l'autre. Pour cette raison, ce qui nous intéresse dans le corpus en vietnamien, ce sont les constructions syntaxiques et les procédés lexico-sémantiques manifestant la stratégie d'invitation des mariés.

### **1.2.2. Moyens linguistiques de l'acte d'invitation**

Dans cette rubrique, nous aborderons successivement la structure de la phrase, la façon d'inviter, le temps employé et les moyens lexico-sémantiques utilisés dans les cartes.

#### **1.2.2.1. Constructions syntaxiques**

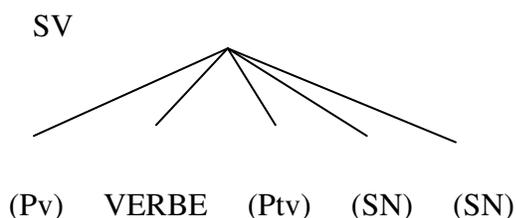
Avant d'analyser les constructions syntaxiques des cartes d'invitation, il est utile de faire un bref retour sur certains aspects importants de la structure de la langue vietnamienne.

Selon Nguyen Phu Phong (1974 :91), la phrase simple se compose ordinairement d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal. Le syntagme nominal se compose d'un nom et d'autres modifiants qui suivent le schéma suivant :

Numéral + Classificateur+ NOM+ Démonstratif

Entre le nom et le démonstratif, on peut, pour élargir le sens du nom, insérer un nom, un verbe ou toute une proposition.

Le verbe qui est le noyau du syntagme verbal peut être modifié par les éléments préverbaux (Pv) ou postverbaux (Ptv) désignant le temps, le mode, l'aspect. Les verbes sont, comme en français, transitif ou intransitif. Dans un syntagme verbal, la présence du verbe est obligatoire tandis que les autres constituants sont facultatifs. Le schéma d'un syntagme verbal se présente comme suit :



**Figure 1 - Syntagme verbale en vietnamien**

(Nguyen Phu Phong, 1974, p92)

- **Formulation d'invitation dans les cartes en vietnamien**

• **Ellipse du sujet**

Le sujet qui est souvent un syntagme nominal forme avec le prédicat (un syntagme verbal) une phrase simple complète. Pourtant, le sujet est systématiquement absent dans la formulation d'invitation des cartes en vietnamien comme le montre l'exemple (33).

(33) (#31)

<i>Trân trọng kính mời</i>	Solennellement/ respectueusement/ inviter/	'Inviter de manière solennelle et respectueuse
<i>Em Cường</i>	Frère Cuong/	Frère Cuong à venir assister
<i>tới dự bữa cơm thân mật</i>	Venir/ assister/ repas/ amical/	à notre repas amical
<i>chung vui cùng gia đình</i>	partager/ bonheur/ avec/	pour partager le bonheur
<i>chúng tôi</i>	famille/ nous/	avec notre famille
<i>vào hồi 15giờ 30</i>	à/ 15h30/	à 15h 30

<p>ngày Chủ nhật 29-10-2006 (Tức ngày 03 tháng 09 năm Bính Tuất)</p> <p>tại nhà trai</p> <p>Nam Sơn- An Dương,  Thành phố Hải Phòng.</p> <p>Rất hân hạnh được đón tiếp !</p>	<p>Dimanche/ 29-10-2006/ (soit/ le 3 septembre/ l'année du chien au troisième signe du cycle décimal)/</p> <p>à/ maison/ famille du marié/ Nam Son- An Duong/,  ville de Hai Phong.</p> <p>Enchanté/ accueillir</p>	<p>Dimanche le 29 octobre 2006 (soit le 3 septembre l'année du chien au troisième signe du cycle décimal)</p> <p>à la maison du marié</p> <p>Nam Son- An Duong,  ville de Hai Phong.</p> <p>Enchantés de vous accueillir.'</p>
--	---	--

L'ellipse du sujet n'est pas une caractéristique propre à la formulation d'invitation, mais elle existe dans les textes littéraires (exemple 34), les proverbes (exemple 35) et surtout les situations de communication particulières (exemple 36) (Le Thanh Huong et Do Ba Lam, 2009, p66-67). Le sujet dans ces cas peut être inféré et déduit grâce au contexte. Il est un syntagme nominal dénotant une généralité (exemple 34), l'auteur lui-même ou un personnage représentatif exprimé par un pronom neutre comme 'on' (exemple 35) ou un des participants dans la conversation (exemple 36).

(34) *Đã nghe rét buốt luôn trong gió*

Déjà/ entendre/ froid/ glisser/ dans/ vent

'J'ai déjà entendu que *la froideur* se glisse dans le vent' (Xuân Diệu, poème *Đây mùa thu tới*)

(35) *Ăn quả nhớ kẻ trồng cây*

Manger/Fruit/se souvenir/ personne/ planter/arbre

Quand *on* mange du fruit, *on* se rappelle la personne qui plante l'arbre

(36) *Muốn về chưa?*

Vouloir/ rentrer/Particule d'interrogation

'Tu veux rentrer?'

- Chưa

Non

‘Non’

Nous constatons que l’ellipse du sujet dans (33) ressemble le plus à celle dans (36) où le sujet retranché coïncide avec le locuteur. Le sujet peut être absent dans (36) parce que le locuteur et son interlocuteur sont sur l’axe d’autorité égale. Le locuteur omet le sujet sans violer les règles de communication (on ne doit jamais formuler une phrase sans sujet en s’adressant à une personne plus âgée ou à son supérieur). En même temps, il rend la conversation avec son interlocuteur moins formelle. D’une manière similaire, dans l’exemple (33), l’inviteur ne garde pas le sujet de la phrase. Toutefois, la carte d’invitation au mariage pour les Vietnamiens a un caractère très formel. Cela est dû à sa fonction de représentation des époux et de leur famille. Si l’ellipse du sujet dans la formulation d’invitation est permise, c’est parce que les inviteurs et les invités sont dans un rapport d’autorité égale (les époux invitent les personnes de leur âge ou des amis, des collègues tandis que le reste des invités sont conviés au nom de leurs parents). Les explications détaillées pour le rapport d’autorité seront abordées dans la partie 2 du chapitre qui porte sur *Le fonctionnement pragmatique de la carte d’invitation*.

### **Formulations d’invitation directes modalisées**

Les Vietnamiens utilisent les formulations directes modalisées pour exprimer l’invitation. Ces formulations sont identiques dans toutes les cartes de notre corpus en vietnamien et caractérisées par l’ellipse du sujet. En fait, elles se composent principalement du verbe *mời* (‘inviter’) suivi par le syntagme nominal désignant le(s) invité(s). Ce syntagme se compose du pronom d’adresse pour l’invité et de son pronom. Parfois, ce pronom est suivi par le mot *và gia đình* (‘et la famille’) pour préciser que la famille de l’invité sera aussi bienvenue à la cérémonie. Les formulations d’invitation sont modalisées par les adverbes *trân trọng* (‘solemnellement’) et *kính* (‘respectueusement’) qui précèdent le verbe *mời* (‘inviter’). Le reste des formulations comprend la motivation de l’invitation (inviter le destinataire à assister à la fête de mariage) et les informations concernant la date et le lieu du mariage (voir l’exemple (33) pour une formulation d’invitation typique).

### 1.2.2.2. Emploi du temps

Le vietnamien est une langue isolante. Par conséquent, les verbes ne subissent pas de modifications morphologiques pour les différents temps et aspects. Afin de connaître le temps des verbes, nous, Vietnamiens, nous basons sur les expressions de temps (*hôm nay* ‘aujourd’hui’, *ngày mai* ‘demain’, *hôm qua* ‘hier’), ou des particules (*đã* ‘déjà’), etc. Pourtant, souvent, ces moyens ne sont pas obligatoires, surtout au temps présent. En l’absence de marqueurs de temps, nous devons donc nous appuyer sur le contexte. Tel est le cas du verbe *mời* ‘inviter’ dans la carte vietnamienne étant donné qu’il n’est pas accompagné ni d’adverbes de temps ou ni de particules de temps. Le contexte nous révèle en effet que ce verbe est utilisé au présent parce que l’auteur réalise l’acte d’invitation au moment de la présentation de la carte au destinataire. Il met en valeur l’invitation adressée sur place aux invités.

### 1.2.2.3. Moyens lexico-sémantiques

#### - Pronoms déictiques

- **Pronom de la 1<sup>ère</sup> personne**

L’indice de l’inviteur est révélé grâce à la présence de l’adjectif possessif *chúng tôi* (‘notre’/ ‘nos’) comme le montre le carton ci-après. Ce marqueur représente les inviteurs dont le nom complet apparaît seulement sur le faire-part. Il désigne le couple marié ou leurs parents qui sont les hôtes de la réception du mariage.

(37)

<i>Thiệp mời</i>	(Invitation	‘Invitation
<i>Trân trọng kính</i>	Solennellement/	Inviter de manière solennelle et
<i>mời</i>	respectueusement/ inviter	respectueuse
...	.....	.....
<i>tôi dự buổi tiệc rượu</i>	plaisir /venir/assister/	à venir assister avec plaisir à notre
<i>chung vui cùng gia</i>	banquet/vin/	banquet de vin
<i>đình chúng tôi tại :</i>	partager/bonheur/avec/famille	pour partager le bonheur avec notre
	/nous/à/	famille
<i>Nhà hàng Minh Phú 3</i>	restaurant/ Minh Phú 3/(localC)/	au restaurant Minh Phú 3 (local C)

<p>(Khu C)</p> <p>202B Hoàng Văn Thụ - P9</p> <p>Quận Phú Nhuận- Tp. Hồ Chí Minh</p> <p>Vào lúc 17 giờ 30 phút</p> <p>Ngày 26 tháng 11 năm 2005</p> <p>(Nhằm ngày 25 tháng 10 năm Ất Dậu)</p> <p>Sự hiện diện của:...</p> <p>Là niềm vinh hạnh cho gia đình chúng tôi</p> <p>Kính mời</p>	<p>202B Hoang Van Thu P9</p> <p>Arrondissement/Phu Nhuan/ ville de Hochiminh</p> <p>à/17h30/</p> <p>26-11-2005/</p> <p>(soit/ le 25 octobre/ l'année du coq au deuxième signe du cycle décimal)/</p> <p>Présence/ de/....</p> <p>Etre/</p> <p>honneur/pour/famille/nous respectueusement/inviter)</p>	<p>202B Hoang Van Thu P9</p> <p>Arrondissement de Phu Nhuan, ville de Hochiminh</p> <p>à 17h30</p> <p>26-11-2005</p> <p>(soit le 25 octobre, l'année du coq au deuxième signe du cycle décimal)</p> <p>La présence de.....</p> <p>est l'honneur pour notre famille</p> <p>Inviter respectueusement'</p>
---	---	---

(#35)

- **Pronoms d'adresse**

Pour s'adresser à un invité, les inviteurs emploient le terme d'adresse suivi par le prénom de la personne invitée. Le premier attire plus notre attention parce que le style protocolaire est très varié en vietnamien. On peut choisir des pronoms personnels sujet *bạn* ('toi-tu'), *các bạn* ('vous'), des termes de parenté *ông* ('grand-père'), *bà* ('grand-mère'), *cô/dì* ('tante'), *chú/bác* ('oncle'), *cháu* ('neveu'/'nièce'), des mots de profession *thầy, cô* ('maître'), *bác sĩ* ('médecin') ou des titres *giáo sư* ('professeur'), *giám đốc* ('directeur'), *tiến sĩ* ('docteur'), etc.

Conformément aux conventions sociales, l'invitation est émise au nom des époux ou de leurs parents. Le couple marié ne peut inviter que des personnes égales ou inférieures dans la relation incluant des amis, des proches (cousin(es), neveux, nièces, etc.) et des collègues de travail (Dao Duy Anh, 2006). Ils s'adressent aux invités en introduisant leur titre par des noms équivalents aux pronoms personnels français *bạn* ('toi'/'tu'), *các bạn* ('vous') ou par des termes de parenté *anh* ('frère'), *chị* ('sœur'), *cháu* ('neveu'/'nièce'). Sur l'enveloppe, ce titre

est suivi du nom complet du destinataire tandis que sur le carton, on n'écrit que son titre et son prénom. Un tel emploi flexible des termes d'adresse en vietnamien sert à réduire la distance entre le destinataire et le destinataire et à rendre l'invitation plus informelle tout en gardant la politesse. Quand les invités sont beaucoup plus âgés que les mariés ou qu'ils se situent dans une position supérieure dans la famille ou au travail, l'invitation doit être envoyée au nom des parents du couple pour respecter les règles traditionnelles. Dans ce cas, les mêmes principes sont appliqués pour les termes d'adresse. C'est-à-dire qu'il n'y a que le nom complet du destinataire sur l'enveloppe et son prénom sur le carton d'invitation. Les titres qui précèdent le nom et le prénom restent toujours : *Ông* ('Monsieur') / *Bà* ('Madame').

Ces règles pour les cartons d'invitation à un mariage doivent être rigoureusement suivies par les couples parce qu'une erreur dans l'appellation ou dans le choix des inviteurs (les futurs mariés ou leurs parents) peut causer des malentendus et de l'insatisfaction chez les destinataires.

#### - **Expressions désignant l'attitude de l'inviteur**

Des expressions exprimant le respect pour l'invité et le désir d'inviter sont abondamment utilisées.

- **Respect pour l'invité**

Des termes comme *Trân trọng* ('solennellement'), *kính* ('respectueusement') et *vui lòng* ('avec plaisir') sont des adverbes repris dans toutes les cartes d'invitation au mariage. Les deux premiers précèdent le verbe *mời* ('inviter') et le dernier sert à anticiper l'acte *tôi dự* ('venir assister'). Ces trois adverbes ont pour but non seulement de souligner le caractère formel de l'invitation mais aussi de rehausser la face positive de l'invité car le destinataire apprécie toujours leur assistance au mariage en tant qu'invité honoraire.

- **Volonté d'inviter**

L'invitation est renforcée à la fin du carton par un énoncé désignant la volonté du locuteur. Nous prenons les exemples des cartons (40) et (41).

(38) *Sự hiện diện của bạn là niềm vinh hạnh cho chúng tôi.*

(Présence/votre/être/Honneur/pour/nous)

*Votre présence est un honneur pour nous.* (# 40)

(39) *Rất hân hạnh được đón tiếp !*

(Très/heureux/ accueillir)

*Nous sommes très heureux de vous accueillir !* (# 41)

**- Expressions faisant référence au mariage**

Comme les textes des cartes suivent presque le même modèle, nous observons un ensemble d'expressions fixes liées au mariage. Parmi ces expressions, le but de la fête de mariage *chung vui cùng gia đình* ('partager le bonheur avec la famille') et les types de réception comme *bữa com thân mật* ('repas amical'), *buổi tiệc rượu* ('banquet de vin') et *buổi tiệc* ('festin') sont toujours abordés dans l'invitation.

(40)

<i>Thiếp mời</i>	(Invitation	'Invitation
<i>Trân trọng</i>	Solennellement/respectueusement/	Inviter de manière solennelle et
<i>kính mời</i>	inviter	respectueuse
...	.....	.....
<i>tới dự buổi tiệc rượu</i>	plaisir /venir/assister/ banquet/vin/	à venir assister avec plaisir à notre
<i>chung vui cùng gia</i>	partager/bonheur/avec/famille/nous	banquet de vin
<i>đình</i>		pour partager le bonheur avec notre
<i>[...]</i>		famille'

(#35)

Nous constatons que les expressions exprimant l'attitude des inviteurs ainsi que celles faisant référence au mariage sont en nombre limité dans ce que proposent les modèles de la carte d'invitation. Cette caractéristique s'explique par le fait que les Vietnamiens ne considèrent pas la carte comme un moyen de personnaliser leur invitation mais une façon de prolonger les coutumes reliées au mariage. C'est-à-dire qu'il faut inviter son entourage à venir partager le bonheur lors de l'union conjugale et cela, de manière officielle par l'intermédiaire d'une carte d'invitation. De plus, en utilisant un vocabulaire modèle pour la fête nuptiale, les époux

veulent mettre en relief les informations essentielles comme la date, le lieu de la réception des invités. Les cartes d'invitation servent ainsi d'aide-mémoire pour rappeler aux invités que le mariage aura lieu prochainement.

### **1.2.3. Décoration**

Pour les cartes d'invitation au mariage chez les Vietnamiens, la décoration (forme, couleur...) de la carte a une valeur très importante, sinon primordiale.

#### **1.2.3.1. Forme**

Le faire-part et l'invitation au mariage en vietnamien sont présentés sur le même carton d'invitation. Selon l'ordre de présentation, le faire-part et l'invitation sont affichés respectivement à droite et à gauche du carton ou en haut et en bas de celui-ci.

Les cartes d'invitation en vietnamien suivent en général des modèles existants à l'imprimerie. Les informations concernant la réception du mariage sont déjà imprimées sur la carte. Les mariés n'ont qu'à écrire le nom des invités à la main.

#### **1.2.3.2. Couleurs**

Les cartes se basent sur les couleurs vives et attrayantes qui sont des signes de bonnes nouvelles. D'après la tradition, des mariés optent pour des cartes à fond rouge foncé (#30) ou blanc (#31, 32 et #38) et le texte dans une couleur opposée, c'est-à-dire le blanc ou le rouge. Dans la culture chinoise ces couleurs symbolisent le souhait du bonheur pour le mariage. Il en va de même au Vietnam, dont la culture a subi une forte influence de la Chine. En effet :

Le rouge : symbole de la chance et du bonheur.

Le blanc : la virginité et la pureté

Pourtant, notre corpus nous montre qu'il existe actuellement une multitude de couleurs à choisir pour une carte d'invitation. Les mariés peuvent utiliser d'autres couleurs que le rouge et le blanc pour le fond comme le rose (#33), le beurre frais (#33), le bis (#34, #37), le bourgogne (#44), le bleu marin (#45), la cuisse de nymphe (#47). Les textes sont choisis en harmonie avec le fond des cartes. Ex : châtain (#35), brun (37), rose (38), noir et rouge (#43),

blanc et bronze (#44), violet (#47)<sup>8</sup>. Les nouvelles couleurs dans les cartes d'invitation nous révèlent une tendance à dépasser la modélisation traditionnelle dans la décoration des cartes d'invitation au mariage.

### 1.2.3.3. Vignettes et devises

Les vignettes sont réparties sur le faire-part et sur l'invitation parce que les deux se présentent sur le même carton. Pour cette raison, certaines vignettes dans notre liste ci-dessous peuvent apparaître également sur le faire-part du mariage.

- Symbole



(#31, 32)

D'après Phe Hoang (2002), ce caractère chinois signifie le double bonheur : la réussite scolaire et le mariage. Il résulte d'un récit historique selon lequel un homme a remporté un important concours scolaire et marié une femme belle et riche dans la même journée. Par la suite, ce caractère est devenu le symbole du mariage au Vietnam, dénotant le bonheur pour les époux et leur famille bien que beaucoup de Vietnamiens ne connaissent pas le chinois.

- Phrases extraites de la bible catholique (#37) :

*Hãy kính sợ đấng Christ mà vâng phục nhau!*

Particule impérative/ respecter/ peur/ Christ / que/ obéir/ respecter/ l'un l'autre

'Pour le respect et la peur du Christ, respectez l'autre !'

Cette devise sur la carte d'invitation est un signe du mariage religieux.

- Cœur (#31, 32, 36, 38), roses (#36), rubans ((#31) : ces symboles ne sont pas d'origine vietnamienne mais occidentale. Pourtant, ils sont utilisés actuellement comme les symboles de l'amour et de l'attachement dans la relation de couple

- Initiales du prénom des mariés: les lettres initiales s'insèrent l'une à l'autre pour montrer l'union inséparable des époux.

---

<sup>8</sup>Référence pour la liste des couleurs: [http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_de\\_couleurs](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_couleurs)

- Vignettes traditionnelles : Illustration du couple de mariés (#37, 46), mains des époux (#36,38), motifs fleuris (#32, 37, 38, 46, 47) qui dénotent le mariage.
- Vignettes de tendance nouvelle : photo du couple (#44), des feuilles d'érable (#43), de laurier (#31), *etc.*

En bref, la forme des cartes d'invitation en vietnamien connaît une plus grande variété par rapport au contenu. La décoration des cartes peut suivre des modèles occidentaux, ce qui permet de réunir de nouvelles couleurs et motifs sur le même carton.

Après avoir étudié la formulation pour convier les destinataires au mariage, nous verrons dans le développement qui suit comment fonctionne la carte d'invitation.

## **2. Le fonctionnement pragmatique de la carte d'invitation au mariage**

Bien que la carte d'invitation au mariage existe dans la culture aussi bien française que vietnamienne, elle semble toutefois ne pas avoir la même valeur dans les deux communautés et répond à des besoins communicatifs qui ne sont pas tout à fait identiques. Elle se différencie par son rôle dans la réalisation de l'acte d'invitation et sa valeur relationnelle pour chacun des deux peuples.

Après avoir étudié la formulation de la carte d'invitation au mariage en français et en vietnamien, nous insisterons sur son côté pragmatique dans le présent développement. C'est-à-dire que nous examinerons quand, pourquoi, par qui et à l'intention de qui sont présentées les cartes d'invitation. Ensuite, l'analyse de ces éléments nous permettra de voir les valeurs relationnelles de l'invitation dans chaque culture.

### **2.1. Cartes en français**

#### **2.1.1. Contexte de l'invitation au mariage**

Afin d'être assurés de la présence des invités les plus importants pour la cérémonie, les époux procèdent à l'envoi des invitations 2 ou 3 mois avant le jour du mariage. Contrairement au faire-part qui est annoncé par le couple ou plus traditionnellement par les parents ou encore par les grands-parents (s'ils sont encore en vie), l'invitation est envoyée au nom de ceux qui en assument les frais. Selon la tradition, c'est la famille de la mariée qui s'en charge. Dans le cas

où les deux familles participent aux frais de la réception, les noms des deux mères pourront figurer sur l'invitation. Néanmoins, les mariés d'aujourd'hui sont souvent eux-mêmes les hôtes de la réception. Ils conservent la mainmise sur les invitations et s'enroprient une grande partie, même si le rôle de la famille demeure important dans l'organisation du mariage. Ce changement est remarqué par Florence Maillochon (2002, p 59) : « [...] non seulement les époux invitent des personnes qu'ils n'auraient peut-être pas invitées dans les décennies passées, mais ils invitent aussi personnellement des personnes traditionnellement conviées par la famille».

En fonction du budget dont ils disposent, les mariés établissent une liste restreinte d'amis, de proches ou de personnes importantes pour l'invitation au mariage. Les amis des parents peuvent parfois constituer une bonne partie des invités mais cela est conditionné par le fait que les mariés sont issus d'un milieu aisé et que les parents assument les frais liés à ces invitations. En marge des raisons financières, l'effectif des membres de la noce doit être également limité pour conserver l'intimité du mariage. En France, la fête nuptiale a le caractère intime qui consiste en «une valeur recherchée par la plupart des couples». «L'intimité apparaît surtout comme une porte ouverte à l'échange et au partage des émotions, des larmes ou des rires qui doivent nécessairement survenir ce jour-là» (*Ibid.*, 2002, p68). Toutefois, le nombre des invités doit répondre aux exigences d'une cérémonie officielle. C'est-à-dire qu'il doit être suffisamment important pour assurer la solennité de la cérémonie. La conciliation entre le caractère public et privé du mariage doit être sérieusement considérée par le couple. Ainsi le faire-part peut-il être envoyé à plusieurs personnes mais seulement certaines d'entre elles reçoivent la carte d'invitation qui accompagne le faire-part.

Partant de ces remarques sur la tradition et la tendance associée à l'invitation au mariage, nous examinerons le rôle de la carte d'invitation au mariage ainsi que les valeurs relationnelles et sociales qui s'y rattachent.

### **2.1.2. Rôle de la carte dans la réalisation de l'acte d'invitation**

À notre époque, il existe plusieurs moyens de présenter une invitation au mariage comme le courriel ou la conversation téléphonique. Pourtant la carte d'invitation est toujours privilégiée pour les raisons de politesse que nous avons citées dans le chapitre précédent. En France, la

carte d'invitation est d'autant plus importante qu'elle remplace la présentation physique ou verbale des époux. En envoyant la carte par la poste, ces derniers informent les invités de l'heure, de la date et du lieu de la noce et profitent de cette occasion pour exprimer leur désir de compter la personne au nombre des invités. Conformément à la tradition du mariage, les invités répondent à l'invitation avant la date précisée sur la carte afin de faciliter l'organisation du grand événement. Pour cela, ils peuvent appeler les mariés ou même remplir la carte de réponse et puis la leur envoyer. La carte d'invitation a ainsi la fonction d'inviter au nom des mariés et de demander aux invités de confirmer leur présence au mariage. Ces fonctions importantes rattachées à la carte nécessitent le soin du couple non seulement quant à son contenu mais aussi pour sa décoration.

### **2.1.2. Valeurs relationnelles de la carte d'invitation**

Comme les mariés veulent assurer l'intimité de la fête du mariage, la relation horizontale pour l'invitation en français est caractérisée par la proximité. Bien que les mariés n'aient pas toujours l'autonomie absolue dans le choix des invités (il faut prendre la décision en considérant les propositions des parents si ceux-ci prennent en charge les frais du mariage), ils envoient les cartes d'invitation surtout à la famille et à un bon nombre d'amis et de proches. Par conséquent, la structuration et la forme des cartes sont plutôt aimables et loin d'être formelles, ce qui permet au époux de personnaliser leurs cartes d'invitation à leur guise.

Tandis que la carte d'invitation marque fortement la proximité et la familiarité entre l'inviteur et l'invité, la manifestation de la hiérarchie entre ces derniers est complètement absente de notre corpus. Si les mariés sont les hôtes de la réception, ils font le choix libre des invités selon leurs conditions financières et leurs critères. Ils sont dans une relation égalitaire avec les invités malgré leur âge et statut social.

## **2. 2. Cartes en vietnamien**

### **2.2.1. Contexte de l'invitation au mariage**

Selon la tradition vietnamienne, seuls les proches et les amis intimes des mariés assistent à la cérémonie de mariage qui a lieu chez la famille de l'époux, à l'église ou encore à la pagode selon le caractère civil ou religieux du mariage. Cependant, les invités pour le repas de noce

peuvent être très nombreux et pour la majorité des Vietnamiens, c'est le moment le plus convenable pour féliciter les nouveaux mariés et leur offrir des cadeaux de mariage. En conséquence, à la différence de la carte d'invitation française, celles en vietnamien sont transmises à un grand nombre d'invités et cela normalement 10 jours ou une semaine avant la fête (Phan Ke Binh, 2001).

La tradition exige que la carte soit remise en main propre aux invités. Si les mariés sont trop occupés, ils peuvent demander à des amis de transmettre pour eux cette carte aux destinataires ou de l'envoyer par courriel ou par message téléphonique s'il s'agit d'amis intimes. Si ce ou ces dernier(s) habite(nt) loin, on peut également les appeler pour annoncer le mariage et puis envoyer la carte d'invitation par la poste. Pourtant, ces méthodes ne sont pas recommandées parce que la présentation directe des cartes est aussi une occasion pour les inviteurs de montrer du respect, de l'enthousiasme et de la joie à l'idée d'accueillir les invités lors de cette fête très importante. S'ils ne remettent pas en main propre les cartes d'invitation, les époux risqueraient de les vexer et par conséquent de les décourager d'assister à la cérémonie de mariage ou encore de les faire mal interpréter leurs comportements.

### **2. 2. 2. Rôle de la carte dans la réalisation de l'acte d'invitation**

Au Vietnam, la carte d'invitation est considérée comme un moyen d'inciter une personne à assister à la cérémonie de mariage mais elle ne peut pas remplacer totalement une invitation verbale avec la présence physique des inviteurs. En fait, lors de la visite des invités, les inviteurs disposent de la carte pour les informer de la date et du lieu du repas nuptial. Pourtant, les cartes qui suivent presque le même modèle sont difficilement personnalisées et par conséquent, jouent un rôle secondaire dans la réalisation de l'invitation.

### **2. 2. 3. Valeurs relationnelles de la carte d'invitation**

Dans la tradition vietnamienne, l'invitation au mariage est l'occasion de faire-part à des proches, des amis et des voisins d'un événement important dans la famille. Elle a pour but de partager le bonheur des époux et de renforcer leur relation avec le reste de la communauté. C'est pourquoi la carte d'invitation est transmise à plusieurs personnes comprenant même les connaissances des parents, les amis éloignés et les collègues de travail des époux. Une bonne partie des invitations est communiquée par les parents, qui jouent normalement le rôle de

maîtres de cérémonie et qui décident de l'ensemble des détails du mariage comme «sponsor» principal de la fête. Par conséquent, loin d'être une preuve de la proximité ou de l'intimité entre le couple et le destinataire, la carte d'invitation au Vietnam a surtout pour fonction de rapprocher les personnes dans le même cercle social avec les futurs mariés et leur famille. Cette valeur socio-relationnelle de la carte d'invitation s'affirme dans le contexte du Vietnam en plein essor économique. En fait, les cérémonies de mariage connaissent un essor important en termes de nombre d'invités, surtout quand les époux viennent de familles aisées. Bien que les mariés ne connaissent pas réellement plusieurs des convives, ils veulent et doivent les inviter en tant que membres de leur petite communauté.

Si la relation proche/distante n'est pas bien marquée sur la carte d'invitation, la hiérarchie entre l'inviteur et l'invité en est complètement absente. L'invitation se fait sur le principe d'une relation d'égal à égal. C'est-à-dire que les mariés invitent les personnes qui se trouvent avec eux dans la même position sur l'échelle hiérarchique en laissant à leurs parents la tâche d'inviter des personnes de la position supérieure. Ces convives peuvent être des proches, des voisins ou des connaissances de l'âge de leurs parents. Il peut se produire qu'ils ne connaissent pas les parents des mariés. Dans ce cas, les inviteurs «sous-entendus» sont les futurs mariés eux-mêmes, mais afin de respecter rigoureusement la règle d'égalité, les parents des mariés doivent présenter l'invitation. La violation de cette règle est perçue comme un manque de respect des invités et peut mener à l'échec de l'acte d'invitation. En bref, la hiérarchie entre le destinataire et le destinataire n'existe pas dans la carte d'invitation, mais elle est manifestée dans le fonctionnement pragmatique de cette carte, ce qui montre le caractère délicat des relations interpersonnelles chez les Vietnamiens.

Après avoir analysé la formulation et le fonctionnement pragmatique des cartes d'invitation au mariage tant en français qu'en vietnamien, nous allons dans le chapitre suivant en présenter les ressemblances et les différences concernant les conditions de réussite et la manifestation de la politesse. Nous allons également voir pourquoi il y a ces différences dans cette partie du mémoire.

# **Chapitre III : Comparaison des cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien et essai d'une interprétation culturelle de la variation**

Lorsqu'on aborde l'acte d'invitation dans une perspective interculturelle, on est en face d'une double structuration : à la fois celle de la ressemblance et de la différence, celle de l'universalité et de la spécificité culturelle, celle de la proximité et de la distance.

En effet, le même acte de langage existe bel et bien dans les deux langues française et vietnamienne. Pourtant, il présente en même temps de nombreuses variations, situées à deux niveaux de sa réalisation (sa formulation et son fonctionnement pragmatique). Afin de révéler ces particularités, nous essaierons de comparer, dans ce qui suit, les cartes françaises et vietnamiennes.

## **1. Comparaison des cartes françaises et vietnamiennes**

Dans la vie quotidienne de toute communauté, on accorde une grande attention à l'acte d'invitation. Cet acte exige une stratégie de politesse. À l'écrit, il faut, en plus, un soin formel et langagier exceptionnel parce que comme a dit un proverbe vietnamien « La parole s'envole avec le vent, seul l'écrit reste ». L'étude des cartes d'invitation en français et en vietnamien nous permettra, par conséquent, de remarquer que dans les deux cultures française et vietnamienne, il y a des règles communes qu'il faut respecter en rédigeant et envoyant les cartes.

### **1.1. Formulation de la carte**

#### **1.1.1. Composants de la carte d'invitation**

Quelle que soit la forme qu'on aura choisie pour la carte d'invitation, en rédigeant les textes figurés sur la carte, on doit respecter les règles suivantes : La carte doit tout d'abord comprendre les formules d'invitation qui démontrent la sincérité et le désir d'avoir vraiment les invités à la fête nuptiale. Ensuite, il faut noter l'adresse et la date où la cérémonie de

mariage est organisée afin qu'on trouve facilement l'endroit de la fête. Certaines différences existent cependant entre la carte d'invitation en français et en vietnamien. D'abord, le nom de l'invité apparaît à la fois sur la carte d'invitation et le faire-part en français et on s'y adresse aux invités en utilisant le pronom «vous». Contrairement à cette réalité française, les vietnamiens mettent en relief le nom des invités en le répétant sur l'ensemble du faire-part et de l'invitation en indiquant leur nom une seule fois sur la carte d'invitation. Cette particularité montre la tradition des Vietnamiens : on accorde toujours la priorité aux inviteurs en effaçant ou mettant en deuxième plan les hôtes. Un élément à ajouter à la variation culturelle est la formulation de fin de l'invitation. En bas de la carte en français, il existe souvent la demande d'une réponse de l'invité. Le destinataire demande que son destinataire accepte ou refuse son invitation d'une façon précise et explicite. On mentionne la date limite au cas où les invités ne pourraient pas honorer l'invitation. L'invité a recours en même temps à des justifications, des assertions évaluatives, des commentaires et des regrets s'il ne peut pas assister à la cérémonie. Par contre, pour les Vietnamiens, cette coutume ne peut se pratiquer qu'en cas d'acceptation et non pas de refus. C'est pourquoi l'invitéur évite de poser ce type de question directe aux invités. D'où l'on ne trouve jamais de cartes vietnamiennes dans lesquelles une réponse est sollicitée. À la place d'une demande de confirmation pour la présence à la fête nuptiale, les Vietnamiens mettent l'accent sur l'hospitalité et l'honneur d'accueillir les conviés à la cérémonie en reprenant l'expression désignant l'honneur d'avoir les invités au mariage : «Rất hân hạnh được đón tiếp» ('Enchanté de vous accueillir').

### **1.1.2. Décoration**

On trouve les cartes d'invitation au mariage de toutes les couleurs et décors. Elles sont imprimées sur un carton où sont présentées toutes les informations essentielles. Certaines différences se remarquent cependant entre notre corpus français et vietnamien.

On voit que traditionnellement, les cartes en français sont ornées de moins de couleurs vives tandis que les Vietnamiens caractérisent leurs cartes d'invitation au mariage avec le rouge ou les autres couleurs qui représentent le bonheur, la chance, la prospérité et l'épanouissement. Puis, la forme des cartes vietnamiennes suivent normalement des modèles

typiques qui ne mettent pas l'accent sur la personnalisation. Néanmoins, aujourd'hui, le développement de l'imprimerie nous permet d'élaborer des cartes de toute forme, sur toute matière et avec un grand choix de couleurs. De plus, les styles de décoration des cartes suivent des courants internationaux. Il y a, par conséquent, de moins en moins de divergences dans la forme des cartes d'invitation en français et en vietnamien. On constate que certains jeunes vietnamiens cherchent à créer leurs propres cartes pour obtenir un effet de personnalisation maximal.

### 1.1.3. Originalité des cartes d'invitation

La structure des phrases ainsi que la combinaison des expressions dans les cartes d'invitation en vietnamien sont beaucoup moins variées que celles en français. L'invitéur rédige sa carte selon les modèles préalables et la décore élégamment. Cependant, les couleurs, le caractère des lettres et la forme des cartes suivent souvent la norme et le choix reste limité. Au contraire, les cartes d'invitation en français existent en deux versions : classique et originale. En observant les textes présentés dans les cartes, on remarque que leur contenu est personnalisé selon le goût et le caractère des inviteurs. Pour une carte d'invitation au mariage, nous avons deux exemples typiques suivants :

(Pour une invitation originale)	(Pour une invitation classique)
<p>Pour que leur mariage reste à jamais gravé dans vos mémoires...</p> <p>Patricia et Eric</p> <p>vous invitent à dîner et à faire la fête à partir 19 h 30 et jusqu'au bout de la nuit ! à la salle des fêtes de Lyon - 8 rue du Temple.</p> <p>Réponse souhaitée avant le 20 mai 2013.</p> <p>(#21)</p>	<p>Madame Pierre X Madame Etienne Y</p> <p>auront le plaisir de vous recevoir pour un dîner qui aura lieu à Chambord dans la Loire à partir de 20 h 30.</p> <p>Réponse souhaitée avant le 1er juin 2013.</p> <p>(#19)</p>

### **1.1.3. Manifestation linguistique de la politesse**

En matière de politesse, les deux types de politesse (positive et négative) s'opposent. Comme nous avons précisé dans le premier chapitre, la première implique des incursions systématiques dans le territoire d'autrui (il s'agit de lui prodiguer diverses manifestations de sympathie et d'intérêt : questions, compliments, cadeaux, offres, invitations, etc.), alors que la seconde implique la non-ingérence (il s'agit avant tout de laisser l'autre en paix). On distingue selon Kerbrat-Orecchioni, (1994, p94) les sociétés où prédomine la politesse positive, et celles où la politesse négative est préférée.

Pourtant, cette opposition est à relativiser, car les deux types de politesse coexistent souvent dans la même société. Il est donc prudent de catégoriser les différentes communautés:

It is true to say that these societies, for which the distinction is applicable, cannot be distinguished as either absolutely positive or absolutely negative, but rather as relatively more positive or relatively more negative, according to the type of ethos which is given more play. (Maria Sifianou, 1992, p40).

Il est catégoriquement impossible de déterminer le type de politesse qui prédomine dans la culture française et vietnamienne mais nous pouvons observer quelques tendances qui caractérisent la politesse dans les deux cultures à travers l'acte d'invitation.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'acte d'invitation est à la fois un FFA et un FTA pour la face des inviteurs mais aussi des invités. Compte tenu des moyens linguistiques pour manifester la politesse dans les cartes d'invitation en français et en vietnamien, nous remarquons que les deux sociétés adoptent à la fois des stratégies relevant de la politesse positive et négative mais jusqu'à un certain point du moins, elles favorisent la politesse négative.

#### **1.1.3.1. Politesse positive**

Selon Brown et Levinson, les réalisations de la politesse positive sont axées autour du principe «communautaire» qui met en valeur trois éléments: l'affirmation d'un terrain commun, l'affirmation de la coopération entre S (Speaker) et H (Hearer) et la volonté de répondre aux

souhaits de l'autre. Brown et Levinson identifient plusieurs stratégies qui impliquent des procédés linguistiques et prosodiques.

Un des procédés des plus marquants pour la politesse positive est celui qui consiste à amplifier l'intérêt, l'approbation, la sympathie que l'on éprouve pour l'autre. Cette stratégie se réalise à l'aide de l'intonation, de l'accent tonique d'insistance ainsi que par des choix lexicaux ou des outils syntaxiques.

Afin de manifester la politesse positive dans la carte d'invitation au mariage, les Français et les Vietnamiens recourent aux expressions désignant le désir d'avoir les invités au mariage ainsi qu'aux formules d'invitation modalisées afin d'exprimer intensivement l'attitude sincère envers les invités. Nous trouvons dans les cartes des locutions adverbiales ou des adverbes exprimant la joie, la sincérité, le respect et la volonté de l'inviteur : *inviter chaleureusement, avoir le plaisir de convier, trân trọng kính mời* ainsi qu'un vocabulaire désignant les activités du mariage. Bien que ces moyens lexico-sémantique et syntaxiques soient plus variés en français qu'en vietnamien, ils contribuent à manifester nettement la politesse positive des locuteurs dans les deux cultures.

### **1.1.3.2. Politesse négative**

Selon Kerbrat-Orrecchioni (1996), la politesse négative sert à éviter ou à adoucir la réalisation d'un acte menaçant, par un des deux procédés: 1) la reformulation (substitution) ou 2) l'accompagnateur. Le premier procédé réfère à une substitution de l'acte par une formulation plus douce, alors que l'ajout d'un accompagnateur consiste à adoucir l'énoncé en y joignant par exemple, un minimisateur, un « modalisateur », un « amadoueur » ou un « désarmeur », tel que défini dans Pamphile Mebiame-Akono (2008, p8-9):

**Tableau III - Les procédés de la politesse négative**

**Les procédés de substitution.**

formulation indirecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>"Tu peux fermer la porte ?" ou "Il y a un courant d'air."</i> vs <i>"Ferme la porte!"</i></li> <li>• <i>"Tu n'as pas fait la vaisselle?" vs "Tu devais faire la vaisselle."</i></li> </ul>
désactualisateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• d. modaux <i>"Tu pourrais fermer la porte ?" vs "Ferme la porte!"</i></li> <li>• d. temporels <i>"Je venais vous demander si ..."</i></li> <li>• d. personnels <i>"On ne fume pas ici !" vs "Ne fumez pas ici !"</i></li> <li>• d. énonciatifs <i>"Les devoirs n'ont pas été remis!" vs "Vous n'avez pas rendu vos devoirs!"</i> <i>"Quelqu'un a vu mes lunettes ?" vs "Cherchez mes lunettes !"</i></li> </ul>
pronoms de politesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous de politesse.</li> <li>• Nous <i>"Nous allons ouvrir la bouche!" vs "Ouvrez la bouche!"</i></li> <li>• On <i>"on a perdu ?" vs "Tu as perdu ?"</i></li> <li>• On <i>"On a gagné!" vs "Nous avons gagné!"</i></li> </ul>
euphémisme et litotes	<p><i>"C'est pas très sympa / intelligent, ce que tu viens de faire." vs "C'est moche..."</i></p> <p><i>"J'aimerais autant [= je ne veux pas] que vous ne fumiez pas."</i></p>
trope	Ce procédé consiste à feindre d'adresser un énoncé menaçant à

communicationnel	quelqu'un d'autre que celui auquel on le destine véritablement.
------------------	---

### Les formules adoucissantes

énoncé préliminaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• requête <i>"Vous avez un moment ?"</i></li> <li>• question <i>"Je peux te demander quelque chose ?"</i></li> <li>• critique, objection <i>"Je peux te faire une remarque ?"</i></li> <li>• invitation <i>"Tu es libre ce soir ?"</i></li> </ul>
énoncé réparateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• excuse <i>"Je vous demande pardon... "</i></li> <li>• justification <i>"Il y avait des embouteillages terribles."</i></li> </ul>
minimisateur	<i>"Je voulais simplement vous demander... "</i>
modalisateur	<i>"Il me semble que... "</i>
désarmer	<i>"Cela m'ennuie de te déranger mais... "</i>
amadoueur	<i>"Sois gentil, passe-moi le sel. "</i>

Nous observons que les cartes d'invitation au mariage ne présentent que le procédé de substitution. Il est utilisé à l'aide des moyens que nous avons analysé dans le chapitre II :

- des **formulations indirectes** (ex. 4, 7)

- des **désactualisateurs** (modaux (ex.16), temporeux (ex.12, 15) et l'usage du pronom personnel *il* et des noms personnels pour désigner les inviteurs)

- **pronom de politesse** (*vous*)

À la différence de la situation en France, au Vietnam la politesse négative telle qu'elle est révélée dans la carte d'invitation se manifeste à travers des énonciatifs sans référence explicite. Le sujet des formules d'invitation est éliminé (ex.33). Le nom des inviteurs apparaît une seule fois sur le faire-part et il est absolument absent sur l'invitation. En faisant les cartes de ce type, le destinataire veut garder une certaine distance avec l'acte de parole afin d'atténuer la menace en cas d'échec.

Lors de la rédaction des cartes, les Vietnamiens accordent également une grande importance à l'usage du pronom d'adresse comme une des stratégies de la politesse négative. Afin d'éviter tous les malentendus ou erreurs qui peuvent porter atteinte à la face positive du convié, les époux emploient soigneusement les pronoms personnels sujets *bạn* ('toi-ami'), *các bạn* ('vous-amis') et les pronoms d'adresse dénotant les relations de parenté. Si le premier type de pronom insiste sur le rapport amical entre deux membres d'une même communauté, le deuxième a pour fonction de rapprocher deux personnes qui n'ont pas forcément un lien parental. Pourtant, l'usage des termes de parenté permet en même temps au locuteur de garder le respect et la distance avec l'interlocuteur dans certains cas. En effet, selon Nguyen Van Nhan (2001, p71), en vietnamien, dans les interactions langagières, la règle générale veut que le locuteur soit à la fois modeste dans la façon dont il parle en se désignant et respectueux à l'égard de son interlocuteur. Puis, en fonction de l'âge et de la position ou du statut social de l'invité et de leur degré d'intimité, les inviteurs peuvent s'adresser à lui avec les termes convenables. Dans le cas de l'invitation au mariage, si les parents sont les inviteurs, ils s'adressent aux invités avec qui ils entretiennent une relation intime en employant : *Anh* ('Frère'), *Chị* ('Sœur'), *Bác/Chú* ('Oncle'), *Cô* ('Tante')<sup>9</sup>. Si la relation est plutôt distante, on utilise les termes neutres : *Ông* ('Monsieur'), *Bà* ('Madame').

L'usage des termes de parenté est également une stratégie de la politesse positive pour augmenter la force persuasive de l'invitation en mettant en relief l'appartenance au groupe, comme remarque Al Khatib (2006, p277) dans la société jordanienne et Bernard Mulo Farenkia (2011, p248) au Camaroun. En vietnamien, l'usage des termes de parenté est assez

---

<sup>9</sup> *Bác/Chú /Cô* dans ce cas sont des termes d'adresse utilisés par les parents à la place des leurs enfants.

courant dans les échanges quotidiens pour insister sur le versant valorisant de la face positive de l'interlocuteur. Pourtant, on doit tenir compte de la relation interpersonnelle entre l'invité et l'inviteur dans cet usage afin de ménager ou de valoriser la face du partenaire.

En un mot, la politesse négative semble être démontrée par des éléments linguistiques plus variés en français qu'en vietnamien, ce qui montre que les Français donnent une grande priorité à la politesse négative dans les communications.

## **1.2. Fonctionnement pragmatique de la carte d'invitation**

Beaucoup de facteurs affectent le fonctionnement de la carte d'invitation. En envoyant une carte d'invitation au mariage, on doit tenir compte non seulement de sa relation avec celui qu'on invite mais aussi de son statut dans la communauté. Ceci est spécialement significatif dans le cas des cartes vietnamiennes et beaucoup moins pour les français. On doit aussi faire très attention à ne pas perdre sa face positive et ménager celle de son destinataire.

### **1.2.1. Relations interpersonnelles**

Les relations interpersonnelles jouent un rôle important dans le fonctionnement pragmatique de la carte d'invitation au mariage pour les vietnamiens et dans une mesure moindre et différente pour les français. Elles déterminent la façon dont la carte est présentée et remise au destinataire.

#### **1.2.1.1. Relations verticales**

En principe, la carte d'invitation ne reflète pas la hiérarchie dans les deux cultures. Pourtant, la formulation des cartes d'invitation et la manière de présenter la carte sous-entendent certains principes de hiérarchie qu'il ne faut pas contrevenir dans la culture vietnamienne, surtout. L'invitation ne peut pas être rédigée et présentée au nom des mariés si la personne à qui on transmet la carte est plus âgée ou a une position sociale plus élevée que le couple. Cette règle a son origine dans la tradition du respect des personnes âgées et de certaines catégories sociales dans la société communautaire du Vietnam. La France, elle, privilège l'égalité entre les membres de la communauté. C'est pourquoi les mariés ont la liberté d'envoyer l'invitation à leur nom à

ceux dont ils souhaitent la présence au mariage, quelque soit l'âge et le statut social de ces derniers.

### **1.2.1.2. Relations horizontales**

Tenant compte de l'intimité des cérémonies de mariage ainsi que de la fête nuptiale qui suit, la plupart des couples français font la liste restreinte des invités comprenant des membres de la famille et certains amis des mariés et ceux des parents. La plupart des invités entretiennent une relation proche avec le couple marié. Par contre, au Vietnam, l'invitation est un signe d'appartenance de l'invité à la communauté. Les Vietnamiens invitent en général les personnes qui appartiennent au grand réseau social comprenant des amis, des proches, des voisins et d'autres connaissances. Ces invités entretiennent avec les mariés une relation plus ou moins proche selon le cas, mais leur présence contribue à la grandeur et la solennité de la cérémonie du mariage. Ils sont tous là pour féliciter les mariés et leur famille lors d'un événement important et fondamental de la vie d'un couple. Nous expliquerons dans la partie 2 du chapitre la variation concernant le rapport horizontal et vertical entre l'inviteur et l'invité au sein des deux communautés française et vietnamienne.

### **1.2.2. Protection de la «face»**

L'invitation est à la fois valorisante et menaçante pour la face de l'inviteur mais également de l'invité. Les mariés s'adressent à la face positive des invités en montrant que leur acceptation de l'invitation est désirable et appréciée. Cependant, le refus de l'invitation peut dévaloriser la face positive de l'inviteur mais préserver la face négative de l'invité (les invités gagnent du temps et évitent les frais et les efforts liés au déplacement et à la présence au mariage). Pour ces raisons, l'acte d'invitation est un FFA et un FTA dans les cultures française et vietnamienne.

Malgré ces ressemblances, nous constatons que les implications de l'invitation en tant que FTA sont plus ou moins variées en fonction des caractéristiques de chaque culture. En France où le mariage comporte un caractère plus intime, les cartes d'invitation sont envoyées d'une manière sélective en fonction de la possibilité d'acceptation de l'invitation. Si la distance et le

temps peuvent créer des obstacles pour les conviés, ou bien pour des raisons financières, comme le nombre de places dans une fête de mariage est limité, on fait parvenir la carte d'invitation à certaines personnes et le faire-part du mariage aux autres. En outre, les époux sollicitent à la fin de la carte d'invitation la réponse de l'invité, ce qui leur permet, de même qu'au destinataire, de se préparer pour un mariage bien organisé. Ce processus d'invitation permet d'éviter les inconvénients causés aux invités au cas où ils reçoivent des invitations inattendues qui peuvent nuire à leur face négative, entraînant une réponse qui nuirait à la face positive des époux. S'ils doivent refuser l'invitation, ils disposent du temps nécessaire et des moyens indirects comme le courriel ou le téléphone pour préserver la face de leur inviteur.

Quant au Vietnam, la protection de la «face» en cas d'invitation au mariage mérite plus de réflexion parce que la fête nuptiale, ainsi que l'invitation à ce rituel indispensable dans la vie d'une personne, doivent respecter certaines règles traditionnelles. En fait, les mariés ne peuvent pas célébrer leur mariage sans partager le bonheur de l'union du couple ainsi que celui de leur famille avec les membres d'une communauté beaucoup plus large que les français. En plus, l'assistance au mariage confirme le statut social de l'invité et son appartenance au réseau social des mariés. Traditionnellement, les personnes qui occupent les postes directifs dans une unité administrative comme le village ou les personnes les plus respectées dans la famille sont toujours invités au mariage. Maintenant, bien que les conventions sociales aient tendance à changer, le fait de ne pas inviter une personne de haute responsabilité dans la lignée, un supérieur direct au travail ou simplement quelqu'un qu'on connaît depuis longtemps menace sans doute leur face positive. Si l'invitation est appréciée dans quelques cas, elle dirige vers les invités la responsabilité d'offrir des cadeaux ou de l'argent et de consacrer du temps à la cérémonie de mariage, ce qui constitue un FTA pour leur face négative. C'est ce qu'exprime un proverbe en vietnamien «Ma chê, cuói trách» (On décrie pour une funéraille et reproche pour un mariage). Il est donc difficile de flatter les faces positives et négatives de l'invité en évitant tous les inconvénients liés à l'invitation. Du côté de l'inviteur, la présence précieuse des invités au mariage peut être la fierté et le plaisir pour les époux et leur famille. Pourtant, afin d'inviter un grand nombre de convives conformément à la tradition, les mariés et leurs parents (si le couple est encore jeune) doivent prévoir un grand

budget, ce qui pose des difficultés pour plusieurs familles dont les revenus ne sont pas à la hauteur d'une telle démonstration de magnificence.

Pour conclure, l'invitation au mariage fonctionne comme un FFA et FTA pour l'invité et son interlocuteur. Néanmoins, la conception de face, surtout la face positive et négative de l'invité telle que la révèle l'acte d'invitation au mariage n'est pas identique chez les peuples français et vietnamien. Bien qu'au Vietnam, les règles liées à l'invitation au mariage soient simplifiées de nos jours pour s'adapter au mode de vie moderne, on fait l'invitation avec beaucoup de précaution car une erreur dans les différentes étapes pour une invitation au mariage peut créer des ennuis et des malentendus au plan des relations interpersonnelles.

## **2. Essaie d'une interprétation culturelle des variations dans l'acte d'invitation au mariage**

On observe à travers l'analyse et la comparaison de l'invitation au mariage en français et en vietnamien qu'un tel acte, loin d'être universel, est culturellement déterminé et varie sensiblement d'un peuple à l'autre. En effet, la formulation des cartes d'invitation ainsi que le fonctionnement du processus d'invitation semblent refléter certaines caractéristiques du comportement communicatif des Français et des Vietnamiens qui sont étroitement liés aux valeurs socio-culturelles de chaque société.

### **2. 1. Conception de la politesse des peuples français et vietnamien**

Il semble impossible de se baser seulement sur l'invitation au mariage pour comparer le degré de la «positivité» ou de la «négativité» dans l'expression de la politesse française et vietnamienne, afin de vérifier si les Français favorisent davantage la politesse positive ou négative par rapport aux Vietnamiens. Néanmoins, à travers l'acte d'invitation, nous pouvons observer que la conception de la politesse correspond à des valeurs socio-relationnelles propres à chaque pays.

En effet, les stéréotypes concernant les deux communautés suggèrent que les Français sont plus «polis» que les Vietnamiens parce qu'ils utilisent beaucoup plus de moyens

linguistiques de politesse. En fait, cette remarque provient de ce qu'on conçoit la politesse traditionnellement à partir de l'observation des sociétés à politesse négative, y compris la France et certains pays occidentaux. Ces pays privilégient la politesse négative en employant abondamment les stratégies linguistiques pour préserver la face de l'interlocuteur. Au contraire, au Vietnam et dans d'autres sociétés orientales, on privilégie la politesse positive comme une conséquence de la vie commune dans une grande collectivité.

It may be the case that in societies where people depend on each other more and rely on their personal experience of those others, explicit expression of needs and feelings is expected and overt manifestations of fixed politeness formulas become less necessary than in societies where greater emphasis is placed on the individual. Other expectations, such as the obligation to behave in a similar way, may supersede expectations for overt verbal realizations of politeness (Sifianou, 1992, p42).

En analysant l'invitation au mariage en français et en vietnamien, nous constatons que les deux peuples s'intéressent à la fois à la politesse positive et négative. Pourtant, le caractère personnalisé des cartes ainsi que la variation en stratégies d'adoucissement envers la face de l'invité nous montrent que les Français et les Vietnamiens accordent la priorité aux deux types de politesse différemment : la politesse négative pour les Français et la politesse positive pour les Vietnamiens.

## **2. 2. Facteurs culturels influençant l'invitation au mariage des Français et des Vietnamiens**

Lorsque l'on rencontre une variation culturelle, on revient toujours aux caractéristiques historiques, culturelles et sociales des cultures qu'on étudie. Le cas de l'acte d'invitation n'est pas une exception. L'observation comparée des cartes d'invitation aux cérémonies a mis en évidence que cet acte n'est pas universel mais culturellement déterminé. Dans le cadre de ce mémoire, nous essayons de clarifier comment les facteurs culturels influent sur les cartes d'invitation en français et en vietnamien.

Comme les cultures française et vietnamienne sont des domaines très larges et abstraits qui demandent des études approfondies, nous nous contentons d'aborder seulement des éléments culturels qui sont à la base de la politesse et des relations interpersonnelles des Vietnamiens et

qui peuvent avoir des influences sur les comportements langagiers en général et dans les échanges d'invitation en particulier.

Pour commencer, il convient de définir la notion de culture. Il en existe de nombreuses définitions. Selon Larousse Illustré (1993 : 289), la culture désigne “ *un ensemble des usages, des coutumes, des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent et caractérisent un groupe, une société*”.

Selon le Dictionnaire Hachette encyclopédique, c'est « l'ensemble des activités soumises aux normes socialement et historiquement différenciées et des modèles de comportements transmissibles par l'éducation, propre à un groupe social donné ».

La culture englobe ainsi tous les usages, les comportements et les valeurs qui sont les produits d'un processus historique, et qui sont transmis de génération en génération par l'éducation, qui, de plus, différencient les communautés les unes des autres. La culture conditionne ainsi les comportements langagiers de tel ou tel peuple.

### **2.2.1. Facteurs d'influence de la culture française**

Il est bien établi que les peuplades qui ont constitué la France étaient nomades à l'origine. Les ancêtres des Français vivaient en effet près des forêts. Ils chassaient et élevaient des animaux, dont ils tiraient une part substantielle de leur nourriture. Leurs conditions de vie n'exigeaient pas d'eux qu'ils vivent en communauté serrée, comme c'était le cas pour les Vietnamiens, qui devaient, dès l'origine, compter sur la collaboration des uns et des autres pour la culture du riz. Pour les Français, les valeurs en priorité ne reposaient pas sur la solidarité et l'entraide dans une grande communauté, mais sur la force, l'adresse et la possibilité de développer sa compétence personnelle pour faire face aux défis que posait la survie de l'individu dans le quotidien. L'individualité est donc une valeur importante dans les sociétés occidentales en général et dans le cas de la France en particulier. Cette prépondérance de l'individualité, qui s'est beaucoup affirmée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale permet de mieux mettre en contexte l'originalité et la forte personnalisation de plusieurs des cartes d'invitation en français. Les formes, le contenu sémantique et les expressions langagières des cartes font paraître une grande variété dans la manière de réaliser l'acte d'invitation des Français. De

plus, comme nous l'avons observé, les Français ne font pas appel aux termes d'adresse avec un inventaire aussi riche que celui des Vietnamiens. Dans les cartes d'invitation aux cérémonies, les Français utilisent le *te, vous* ou des titres " Madame, Monsieur, Mademoiselle", accompagnés de leurs fonctions, pour s'adresser à son destinataire, tandis que les Vietnamiens doivent bien choisir, à côté des termes d'adresse comme les Français, beaucoup d'autres termes, surtout dans les cartes d'invitation informelles (*ông, bà, cô, chú, gi, em, cháu, bạn...*). Cette façon de faire est attribuable à la tradition de considérer tous les membres de la collectivité comme faisant partie de la famille. On croit qu'en utilisant ces termes, on peut créer un rapprochement et renforcer la relation interpersonnelle avec ces convives.

### **2.2.2. Influences des facteurs de la culture vietnamienne**

Constitué il y a très longtemps, le Vietnam primitif a déjà sa propre culture avec la fondation de son premier État, le "Van lang". Au cours de son histoire, le Vietnam a été, à plusieurs reprises, occupé par les étrangers (Chinois, Français...). En raison de sa localisation géographique au milieu de l'Asie Pacifique, le Vietnam est de plus la destination de nombreux commerçants et commissaires étrangers et objet de convoitise pour les pays voisins, mieux établis et plus puissants. C'est ce qui fait que la culture vietnamienne s'est continuellement renouvelée, notamment par l'intégration de nombreuses religions, comme le bouddhisme indien, le confucianisme, le taoïsme et le christianisme. Le Vietnam présente aujourd'hui une culture riche et diversifiée, dont les influences les plus récentes sont celles de la France et des États-Unis. Cependant, le Vietnam, en dépit de toutes ces adaptations, est toujours demeuré profondément attaché à son fonds de culture traditionnelle, qui fonde son identité propre.

#### **2.2.2.1. Origine de la culture vietnamienne**

La culture vietnamienne contemporaine prend sa source dans la culture du riz. D'après Tran Ngoc Them (2001, p60-61), dans un pays tropical où les intempéries sont fréquentes, les gens doivent se regrouper en "villages" pour s'entre-aider en cas de besoin. À l'intérieur du village, mais aussi entre les villages voisins, il existe traditionnellement toute une série de relations complexes d'entraide et de solidarité. L'entraide joue un rôle primordial pour défendre

l'intégrité du patrimoine contre les calamités naturelles, la brigandage, les invasions ou pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à la résolution de problèmes logistiques dans l'entretien des rizières, comme l'irrigation ou l'élimination des parasites. L'ensemble des villages impliqués dans ce système d'entraide vénère généralement le même génie tutélaire et le jour de culte devient une fête commune. Ceci a caractérisé la culture vietnamienne, une culture fondée essentiellement sur le culte de la nature, des ancêtres fondamentaux du pays, de la famille et valorisant les relations de bon voisinage. Dans une telle culture, l'individualisme n'a pas de terrain d'existence : l'individu s'efface devant la communauté, à qui il doit sa protection et sa survie. Ce déterminisme historique profond rend compte de l'importance attribuée aux relations interpersonnelles dans le Vietnam contemporain.

#### **2.2.2.2. Confucianisme**

La culture vietnamienne a également été influencée par le bouddhisme indien et d'autres religions et doctrines, surtout le confucianisme, qui est plutôt une doctrine chinoise, présente au Vietnam depuis plus de 2000 ans et qui exerce une grande influence sur les façons de penser et d'agir des Vietnamiens. Elle constitue le patrimoine spirituel, moral et social le plus important et le plus fondamental du peuple vietnamien.

Pour Confucius, l'homme est bon en même temps qu'il est mauvais mais il tend à la perfectibilité. Il faut alors *faire à autrui ce que nous voulons qu'on nous fasse à nous-mêmes* et inversement *ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse*. Selon Max Kaltenmark (1987, p11) (cité par Nguyen Van Dung, 2002, p190-195), l'homme honnête ou l'homme de qualité doit être caractérisé par les vertus suivantes : JEN : humanité parfaite, YE : équité ; LIL : étiquette, rite ; TCHE : perspicacité intelligence ; SIN : loyauté, fidélité à la parole donnée. L'homme doit ainsi bien se conduire et bien se comporter envers son entourage en respectant des règles de convenance et de politesse. Pour accéder à la vertu, l'homme doit rendre conformes paroles et actes. Il y a trois fautes à éviter : parler sans y être invité, ne pas parler quand on est invité, et parler sans observer les réactions de l'autre. Ces principes expliquent pourquoi à l'oral ainsi qu'à l'écrit, les Vietnamiens mettent toujours l'accent sur les mots, les expressions à utiliser pour être corrects et conformes suivant le contexte et leurs relations interpersonnelles.

La piété filiale est un autre des principes fondamentaux du confucianisme : il faut respecter le père, la mère et les aînés. C'est à la base de ce principe que la société fonctionne. Sa hiérarchie se manifeste, par exemple, dans la fête du village. Quand on célèbre un banquet devant l'autel du génie, traditionnellement, les habitants sont strictement groupés en tables suivant leur âge et leur rang dans la hiérarchie communale.

Par l'intermédiaire de ces principes fondamentaux, le confucianisme a contribué à la formation des consciences des Vietnamiens de génération en génération, il est empreint dans la pensée de chaque Vietnamien. C'est pourquoi la hiérarchie est si importante au Vietnam et les Vietnamiens accordent une grande attention à la parole et à la politesse. Vivant en pleine communauté, et sous l'influence du confucianisme, les Vietnamiens apprécient beaucoup le respect de l'honneur. Il existe par conséquent plusieurs dictons sur ce caractère.

«Tốt danh hơn tốt áo lành» (Un bon renom vaut mieux que des habits décents)

«Đói cho sạch, rách cho thơm» (On peut avoir faim mais on doit rester propre, les vêtements peuvent être déchirés mais qu'ils sentent bien).

C'est à partir de ce respect de l'honneur que les Vietnamiens font aussi très attention à la face. Cette face se manifeste même d'une façon excessive, notamment dans les villages, pour les lettrés. Elles poussent parfois les gens à vivre et à agir d'une façon non conforme à leur propre nature. Il existe plusieurs anecdotes sur ce sujet, comme l'anecdote du poisson en bois. On raconte l'histoire d'un lettré qui doit même mettre un poisson en bois sur le plateau au repas, simplement pour cacher sa pauvreté.

Tout le monde a peur de perdre la face. Si quelqu'un quitte un village, et qu'il ne réussit pas mieux que ceux qui y restent, il sera mal vu et se sentira lui-même mal face à son clan voire à son village. Comme a dit Confucius : «faire à autrui ce que nous voulons qu'on nous fasse à nous-mêmes»et inversement ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse.

C'est en protégeant leur face que les Vietnamiens essaient de protéger la face de leur interlocuteur. C'est pourquoi, au Vietnam, faire perdre la face à quelqu'un est la plus grande offense qu'on puisse lui faire. C'est pour cette raison qu'on ne dit pas directement à son

interlocuteur que ce dernier a dit ou fait une erreur, la franchise dans ce cas est le pire des défauts. On fait ses reproches de façon implicite, par exemple, par une comparaison dans le genre : «un tel a fait comme ça», de façon à ce que l'autre ait une porte de sortie. Cela explique également pourquoi les Vietnamiens ne disent presque jamais «Non», surtout dans les échanges d'invitation et pourquoi les inviteurs qui sont très délicats ne demandent pas aux invités de répondre directement et explicitement s'ils peuvent aller à la cérémonie ou non dans leurs cartes.

En bref, la culture vietnamienne est essentiellement celle du riz, celle du village et aussi celle influencée par différentes religions orientales et occidentales, notamment par le confucianisme. Étant élevés dans une telle culture, les Vietnamiens doivent vivre en harmonie avec la nature et leur entourage. Dans ces relations, ils accordent la priorité à la Patrie, au village et à la famille, respectent la hiérarchie et la politesse, apprécient le respect de l'honneur et de la face, gardent la face d'autrui, se font garder la leur et enfin, ils font très attention à leur façon de s'exprimer. C'est ainsi que les cartes d'invitation en vietnamien sont bien soignées avec des textes et des formes typées exprimant la sincérité et la volonté d'inviter des hôtes ainsi que le respect pour leurs invités.

### **2.2.2.3. Culture française et culture américaine**

Les influences culturelles françaises pendant la colonisation sont nombreuses et portent sur tous les domaines : éducatif, littéraire, linguistique, économique, politique, culturel (mentalité, mode de vie, habillement...). Les bouleversements induits dans la société vietnamienne, particulièrement dans le domaine culturel dans les années 20 et 30 du siècle dernier sont marqués par la naissance de la littérature moderne et de l'édition, par l'introduction de l'enseignement des sciences à l'école et la diffusion des idées de la révolution française, surtout de la naissance de l'écriture nationale romanisée, le « quôc ngu ». Cette écriture, que le Jésuite français Alexandre de Rhode a mis au point est devenue l'écriture nationale et après est devenu le moyen d'intégrer la culture française au Vietnam. Par conséquent, sur le plan linguistique, le style, l'esprit et la structure de la langue vietnamienne actuelle comptent plusieurs éléments qui viennent de la langue française.

Parallèlement avec la propagation du « quôc ngu », le mode de vie et les coutumes des Vietnamiens ont changé vers la modernité occidentale. Mais dire que l'influence française a profondément transformé la culture vietnamienne, serait pour le moins hâtif parce que cette influence culturelle s'est exercée surtout dans les villes et beaucoup moins à la campagne où la culture du riz a persisté. Les valeurs socio-relationnelles d'une société communautaire prédominent toujours sur l'individualisme qui caractérise les cultures occidentales, y compris celle de la France.

Bien que ces dernières décennies, le développement socio-économique en plein essor a façonné la culture vietnamienne ouverte vers des tendances américaines, les conceptions de politesse et de face pour les Vietnamiens résistent encore. Concernant l'invitation au mariage, les Vietnamiens respectent les règles de politesse qui décident du fonctionnement de tel acte et la formulation de l'invitation. Pourtant, certaines modifications sont apparues dans la forme des cartes d'invitation pour répondre au besoin de personnaliser le mariage, qui résulte du processus d'américanisation.

## Conclusion

La vie humaine est peuplée de différents types d'émotions dont les deux principales sont la joie et le chagrin. Nous aimons vivre dans un environnement social et nous aimons partager ces émotions avec les autres. Nous adorons la présence de nos amis, parents, proches et collègues aux événements spéciaux afin d'en augmenter le plaisir et d'en réduire la douleur. Pour une occasion aussi importante que le mariage, nous le célébrons en invitant plusieurs personnes.

Il ya plusieurs façons de faire pour inviter nos connaissances, mais une carte d'invitation reste la meilleure option pour inviter des convives parce qu'elle montre la sincérité, le plaisir d'avoir des témoins pour l'union conjugale et qu'elle est le terrain pour toute sorte de créativité, surtout en France.

Après avoir rassemblé, analysé et comparé les caractéristiques formelles, sémantiques, syntaxiques des cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien, nous pouvons confirmer nos hypothèses de départ. Les cartes françaises et vietnamiennes présentent des ressemblances mais aussi des différences au point de vue de la formulation et du fonctionnement pragmatique.

En fait, la carte d'invitation aide les invités à se rappeler de la date, de l'heure et du lieu du mariage. La carte est le genre d'invitation officielle. En France, la carte d'invitation est envoyée par la poste. Après avoir envoyé la carte, on peut confirmer celui qui a été invité et recevoir sa réponse dans les meilleurs délais. Au Vietnam, on préfère des invitations directes par des rencontres ou par des visites à la maison de l'invité ou au moins par des coups de téléphone (si c'est amical) pour des cérémonies informelles. Cette coutume sert à montrer le respect de l'invité. Quand la carte est remise en main propre, les invités apprécient vraiment l'invitation et transmettront un cadeau aux époux le jour du mariage même s'ils ne peuvent pas assister à la cérémonie.

Pour la forme des cartes d'invitation, les cartes en français sont ornées de moins de couleurs vives et de vignettes tandis que les Vietnamiens caractérisent leurs cartes d'invitation

pour le mariage avec le rouge ou d'autres couleurs brillantes qui représentent le bonheur, la chance, la prospérité et l'épanouissement.

Ce qui doit être déterminé avec le plus de soin sur les cartes d'invitation au mariage est le libellé, car c'est ce qui affectera le plus le lecteur. La langue doit montrer de la politesse. Bien que le texte des cartes d'invitation soit plus personnalisé en français qu'en vietnamien, les deux peuples partagent l'usage de moyens linguistiques exprimant la politesse positive et négative. En fait, les Français ainsi que les Vietnamiens ont recours souvent aux verbes performatifs pour exprimer l'acte d'invitation tels que : *inviter, convier, prier, mòi...* Ces verbes constituent le noyau de nombreuses expressions d'invitation qui peuvent renforcer la volonté, le respect...que le destinataire veut exprimer à l'égard de son invité. Toutefois, les deux communautés choisissent différemment le type de politesse à privilégier. Les Français accordent une priorité plus grande à la politesse négative, en utilisant les formules d'invitation indirectes ainsi que d'autres stratégies comme l'emploi du futur simple, du conditionnel, du pronom personnel *ils* pour désigner implicitement les inviteurs et du pronom de politesse *vous* pour s'adresser à l'invité. Cependant, les Vietnamiens accordent une plus grande importance à la politesse positive. Ils disposent d'un système protocolaire varié grâce à un large éventail de termes de parenté. Cet usage donne l'impression d'appartenance à la même communauté et facilite davantage la communication entre le locuteur et l'interlocuteur. Toutefois, il demande une grande attention en utilisant tel ou tel terme pour honorer et ne pas vexer l'invité.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons contribué à l'explication des différences entre les cartes françaises et vietnamiennes par des facteurs culturels. D'abord, on voit que les cartes en français sont ornées de moins de couleurs et de vignettes tandis que celles des Vietnamiens sont ornées de rouge ou des couleurs vives, qui représentent le bonheur, la chance, la prospérité et l'épanouissement. Puis, comme les Vietnamiens, de tradition de riziculture, mettent beaucoup d'importance sur le respect de l'honneur, et ont peur de perdre la face, de faire perdre celle de l'autre, d'être différents des autres, d'être hors du commun,... ils optent souvent pour des modèles plus traditionnels qui ne mettent pas l'accent sur la personnalisation.

Par contre, l'individualité est appréciée par les sociétés occidentales en général et par celle de la France en particulier. Cela contribue à interpréter la mise en relief de l'originalité

dans beaucoup de carte d'invitation en français. Les formes, le contenu sémantique et les expressions langagières dans chaque carte font donc apparaître une grande variété dans la manière de réaliser l'acte d'invitation des Français.

Les conclusions que nous venons de formuler sont les résultats d'un travail minutieux sur le corpus et sur l'étude de l'acte d'invitation au mariage en français et en vietnamien. Faute de temps et de documents, nous n'avons pas pu collecter un grand corpus pour examiner les cartes d'invitation au mariage et de analyser les formulations en rapport avec leur fonctionnement pragmatique (la relation interpersonnelle qu'entretient l'inviteur et l'invité, le système de face). Dans l'avenir, nous envisageons de rassembler des cartes d'invitation provenant de différentes classes sociales afin d'avoir un corpus de taille plus grande et qui reflète le comportement communicatif des sociétés française et vietnamienne dans leur ensemble. D'où, nous pourrons étudier plus en profondeur d'autres éléments qui contribuent à susciter l'intérêt de l'invité ainsi qu'à valoriser les faces des destinateurs et des destinataires comme la forme et la mise en page spéciale et le contenu des cartes d'invitation. Notre but sera à travers les cartes d'invitation au mariage de mettre en évidence une systématisation beaucoup plus approfondie de la conception de la politesse chez les Français et les Vietnamiens et de mieux comprendre la culture de ces deux sociétés représentant l'Occident et l'Orient, sur la base de l'étude de l'acte d'invitation.

## Bibliographie

- Al-Khatib, Mahmoud A. (2006). The Pragmatics of Invitation Making and Acceptance in Jordanian Society. *Journal of Language and Linguistics*, 5(2), 272-294.
- Austin, John Langshaw. (1970). *Quand dire, c'est faire* (traduit par G. Lane). Paris : Seuil.
- Béal, Christine. (2000). Les interactions verbales interculturelles : Quel corpus ? Quelle méthodologie? Dans V. Traverso (Réd.), *Perspectives interculturelles sur l'interaction* (p. 13-32.). Lyon : PUL.
- Benveniste, Émile. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 1). Paris : Gallimard.
- Bergson, Henri. (2008). *La politesse : Et autres essais [1885]*. Paris : Payot & Rivages.
- Blondet, Sandrine. (2001). *Grammaire française*, Paris : J.-P. Gisserot.
- Blum-Kulka, Shoshana., House, Juliane., Kasper, Gabriele (Réd.). (1989). *Cross-Cultural Pragmatics: Requests and Apologies*. Norwood (N.J.): Ablex.
- Braun, Friederike. (1988). *Terms of Address. Problems of Patterns and Usage in Various Languages and Cultures*. Berlin – New York – Amsterdam : Mouton de Gruyter.
- Brown, Penelope, Levinson, Stephen. (2000). *Politeness. Some Universals in Language Use [1978]*. Cambridge (UK): Cambridge University Press.
- Dao, Duy Anh . (2006). *Việt Nam văn hóa sử cương*. Hanoi : Văn hóa Thông tin.
- Doucet-Bon, Lise Vincent. (1975). *Mariage dans les civilisations anciennes*. Paris : Albin Michel.
- Eisen, Arlene. (1984). *Women and Revolution in Viet Nam*. London : Zed Books.
- Farenkia, Bernard Mulo (2011). Forme d'adresse et argumentation : Analyse d'un corpus camerounais, *Le français en Afrique* 26, 243-262.
- Goffman, Irwin. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne, t.2 : Les relations en public*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Goffman, Irwin. (1993). *Les rites d'interaction [1974]*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Grice, Henry Paul. (1975). Logic and Conversation. Dans P. Cole et J. L. Morgan (Réd.) *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*. New York : Academic Press (pp.41-56).

- Guilbert, Louis., Lagane, René., Niobey, Georges (Réd.). (2010). Invitation. Dans *Grand Larousse de la langue française* (p. 904). Paris : Larousse.
- Gumperz, John J. (1982). *Language and Social Identity*. Cambridge (Mass.): Cambridge University Press.
- Gumperz, John J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan.
- Haboury, Frédéric (Réd.). (2009). Invitation. Dans *Le Lexis : le dictionnaire érudit de la langue française* (p. 659). Paris : Larousse.
- Histoire du mariage en France. (s.d). Repéré à <http://www.discount-mariage.fr/histoire-mariage.html>
- Hoang, Phe. (2002). *Từ điển Tiếng Việt*. Hanoi : Khoa học xã hội.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine.(1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris :A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine.(1990). *Les interactions verbales* (Vol. 1).Paris : A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine.(1992). *Les interactions verbales*, (Vol. 2). Paris : A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine.(1993).Pragmatique. Dans L. Sfez (Réd.),*Dictionnaire critique de la communication* (Vol.1, p. 257-260). Paris : Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine.(1994). *Les interactions verbales* (Vol. 3). Paris : A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine.(1996). *La conversation*.Paris : Seuil, coll. «Mémo».
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine.(2000).Les actes de langage dans une perspective interculturelle : problèmes théoriques et descriptifs.Dans V. Traverso (Réd.). *Perspectives interculturelles sur l'interaction*(p. 75-92).Lyon : PUL.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. (2001). *Les actes de langage dans le discours*.Paris : Nathan.
- Lakoff, Robin. (1972). Language in Context. *Language*, 48(4), 907-927.
- Larané, André. (s.d). Le mariage dans tous les états. Repéré à [http://www.herodote.net/Le\\_mariage\\_dans\\_tous\\_ses\\_etats-synthese-645.php](http://www.herodote.net/Le_mariage_dans_tous_ses_etats-synthese-645.php).

- Larousse, Pierre (Réd.). (2011). Invitation. Dans *Le Petit Larousse illustré* (p. 557). Paris : Larousse.
- Le mariage à travers des siècles. (s.d). Repéré à <http://www.site-du-jour.com/dossiers/histoire-mariage.html>.
- Leech, Geoffrey.(1983). *Principles of Pragmatics*. London : Longman.
- Luong, Hy Van. (1993). Economic Reforms and the Intensification of Gender Rituals in Two North Vietnamese Villages, 1980 - 90. Dans B. Ljunggren (Réd.).*The Challenge of Reforms in Indochina*.Cambridge (Mass.): Harvard University.
- Maillochon, Florence. (2002). Le coût relationnel de la « robe blanche ». *Réseaux*, 5(115), 51-90. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-reseaux-2002-5-page-51.htm>.
- Marr, David G. (1984). *Vietnamese Tradition on Trial, 1920-1945*.Berkeley - Los Angeles – London : University of California Press.
- Mebiame-Akono, Pamphile. (2008). L'enjeu linguistique de la politesse, *Interculturalité*, 1. Repéré à <http://interculturalite.refer.ga/revue/>.
- Melchior-Bonnet, Sabine., Salles, Catherine. (2009). Histoire du mariage. Paris : Robert Laffont.
- Despret, Jade ., Bravo, Stacy,. Bara, Sarah., Godefroy, Arnaud. (2012). L'évolution du Mariage. Repéré à <http://tpe-mariage.e-monsite.com/pages/i-les-mariages-sans-amour/>
- Nguyen, Ngoc Huy. (1980). Le Code des Lê : Quôc Triêu Hình Luật ou lois pénales de la dynastie nationale, *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 67, 147-220.
- Nguyen, Phu Phong. (1975). *Le vietnamien fondamental*. Paris : Université de Paris VII.
- Nguyen, Van Dung. (2002). *La représentation des rapports de politesse au Vietnam dans la littérature contemporaine*.Paris : Presses Universitaires du Septentrion.
- Nguyen, Van Nhan. (2004). *Pronoms personnels du français et du vietnamien : étude contrastive et analyse des erreurs en FLE* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal.
- Pelzer, Kristin. (1993). Socio-Cultural Dimensions of Renovation in Vietnam : Doi Moi as Dialogue and Transformation in Gender Relations. Dans William S.Turley and Mark

- Selden (Réd.), *Reinventing Vietnamese Socialism : doi moi in comparative perspective* (p. 309–336). Boulder : Westview Press.
- Pernot, Camille. (1996). *La politesse et la philosophie*. Paris : PUF.
- Phan, Ke Binh. (2001). *Việt Nam Phong Tục (Vol.1) [1972]*. Hanoi : Văn hóa thông tin.
- Searle, John Rogers.(1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie de langage* (traduit par H. Pauchard). Paris : Hermann.
- Searle, John Rogers.(1982). *Sens et expression*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Sifianou, Maria. (1992). *Politeness phenomena in England and Greece: A cross-Cultural Perspective*. Oxford : Clarendon Press.
- Todorov, Tzvetan. 1989. *Nous et les autres*. Paris : Seuil
- Tran, Ngoc Them. (2001). *Tìm về bản sắc văn hóa Việt Nam*. Hanoi : Thành phố Hồ Chí Minh.
- Westermarck, Edward. (1934). *Histoire du mariage : La promiscuité primitive. La valeur de la virginité* (3<sup>e</sup> éd., Vol. 1; traduit par A. Van Gennep). Paris : Mercure de France
- Wierzbicka, Anna. (1985). Different Cultures, different Languages, Different Speech Acts. Polish vs. English. *Journal of Pragmatics*9(213),145 -178.

**Sources en ligne de Corpus :**

<http://www.mariages-cards.com/creation-faire-part-mariage>

[http://www.chouettefairepart.com/accueil.aspx?pro\\_id=3243&typ\\_id=faire-part&col\\_id=faire-part de mariage#](http://www.chouettefairepart.com/accueil.aspx?pro_id=3243&typ_id=faire-part&col_id=faire-part_de_mariage#)

<http://www.mariage4u.canalblog.com>

<http://www.idees-mariage.com/invitations.php>

## Annexe

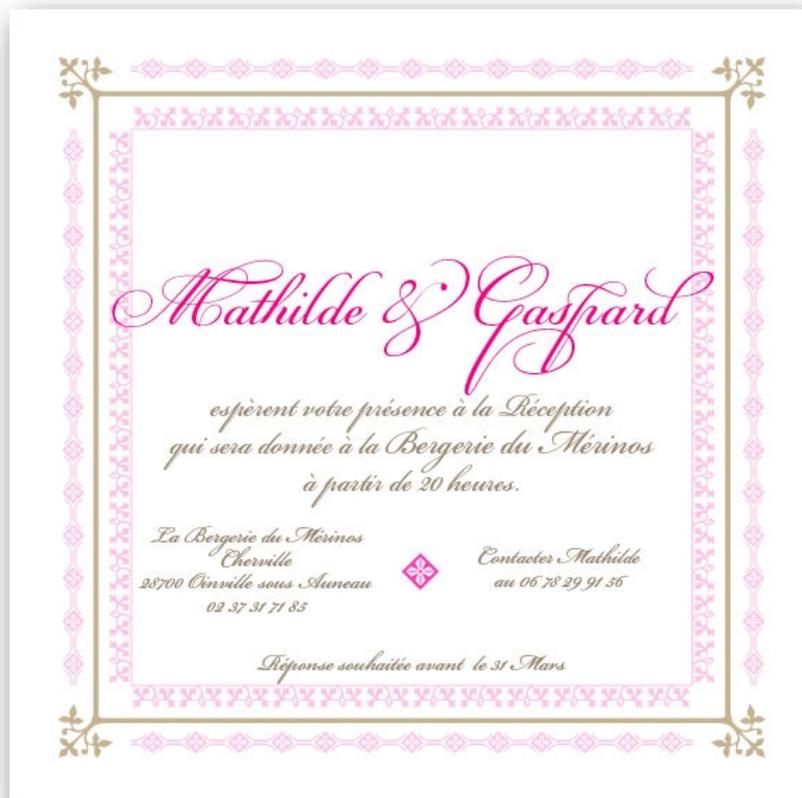
### Les cartes d'invitation au mariage en français et en vietnamien

#### 1. Cartes en français





(3)



(4)



(5)



(6)



(7)



(8)



*Monsieur et Madame Lucien Delage  
12, route des Erables  
83430 Saint Mandrier*



*Monsieur et Madame Guy Vermeulen  
Place des Mirabelles  
42100 St Etienne*

## *Anne & Julien*

*ont l'immense joie de vous annoncer qu'ils s'envoleront vers leur nouvelle vie  
le Samedi 16 Août 2010 et vous invitent à les rejoindre en la mairie de Savigny à 15h30.*

*À l'issue de la cérémonie, les familles auront le plaisir de vous accueillir  
pour un vin d'honneur dans le Parc de l'Abbaye Saint Sauveur.*

*Anne Delage et Julien Vermeulen - 6 Route du Bonheur - 42100 St Etienne*



## *Anne & Julien*

*seraient heureux  
de vous compter parmi leurs invités  
au dîner qui aura lieu à l'Hôtel du Grand Lac  
à partir de 20 heures 30.*

*Réponse souhaitée avant le 20 Février 2010.*

(9)



(10)



Monsieur et Madame Lucien Delage  
12, route des Erables  
89100 Saint Mandrier

Monsieur et Madame Guy Vermeulen  
Place des Mirabelles  
42100 St Etienne

Anne et Julien

ont l'immense joie de vous annoncer qu'ils s'envoleront vers leur nouvelle vie  
le Samedi 16 Août 2010 et vous invitent à les rejoindre en la mairie de Savigny à 15h30.

A l'issue de la cérémonie, les familles auront le plaisir de vous accueillir  
pour un vin d'honneur dans le Parc de l'Abbaye Saint Sauveur.

Anne Delage et Julien Vermeulen  
6 Route du Bonheur - 42100 St Etienne

Anne et Julien

seraient heureux de vous compter parmi leurs invités  
au dîner qui aura lieu à l'Hôtel du Grand Lac  
à partir de 20 heures 30.

Réponse souhaitée avant le 20 Février 2010.

(11)



M et Mme Bernard Dath  
18 rue des Scapins  
78100 Versailles

M et Mme Michel Gras  
20, Place du marché  
59300 Valenciennes

Adrienne  
et  
Christophe

vous invitent à être témoins de leur union qui sera célébrée le 26 juillet 2008  
en l'Eglise Saint Jéry de Valenciennes à 14 heures.

A l'issue de la cérémonie, ils auront le plaisir de vous accueillir  
au Grand Hôtel de Valenciennes à partir de 21 heures.

Adrienne Lartau et Christophe Sault - 24, rue de Fresnes - 59970 Vico,

Adrienne  
et  
Christophe

seraient heureux de vous compter parmi leurs invités  
au dîner qui aura lieu à la salle de fêtes  
du Val de Raul à partir de 19 heures 30

Réponse souhaitée avant le 26 Mars 2008

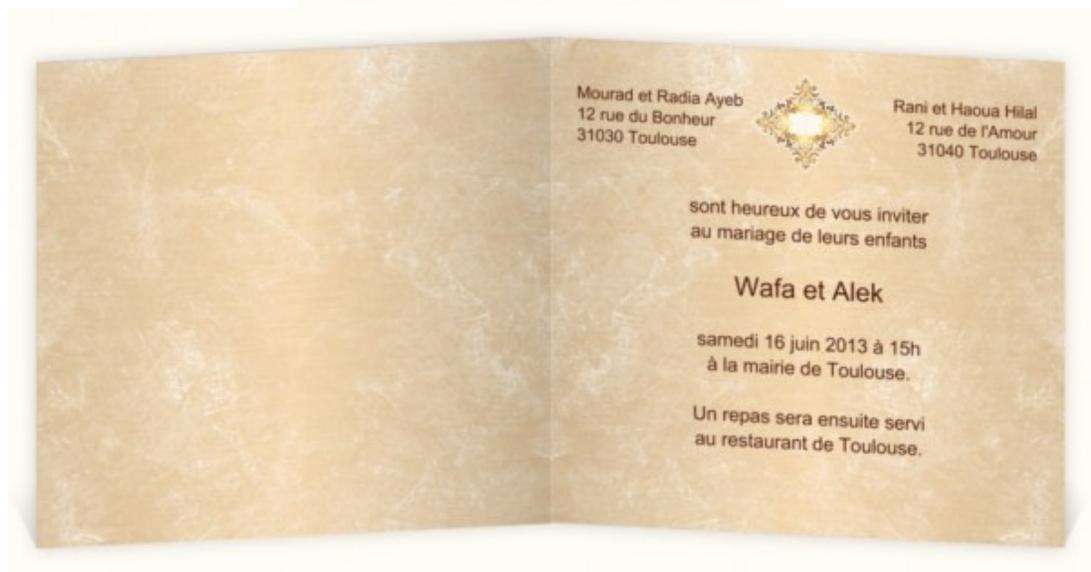
(12)



(13)



(14)



(15)



(16)



(17)

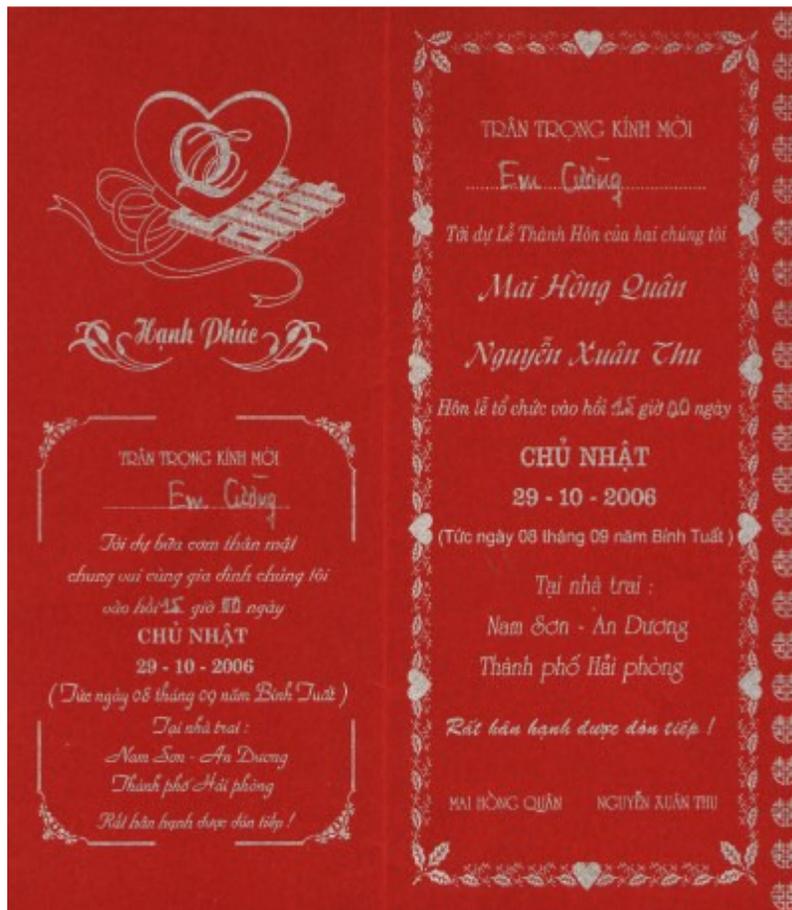


(18)

<p>Madame Pierre X Madame Etienne Y</p> <p>auront le plaisir de vous recevoir pour un dîner qui aura lieu de Chambord dans la Loire à partir de 20 h 30.</p> <p>Réponse souhaitée avant le 1er juin 2013.</p> <p>(19)</p>	<p>Patricia, Eric et leurs parents</p> <p>espèrent vous compter parmi leurs invités lors du dîner qui sera servi à partir de 20 heures dans les salons de l'Hôtel Carlton, 22 rue du Bonheur ainsi qu'à la soirée dansante qui suivra...</p> <p>Réponse souhaitée avant le 10 mai 2013.</p> <p>Laurence X et Antoine Y 22, rue de la Joie - 78255 Paris Tél : 05.05.05.05.05.05</p> <p>(20)</p>
<p>(Pour un mariage original)</p> <p>Pour que leur mariage reste à jamais gravé dans vos mémoires...</p> <p>Patricia et Eric</p> <p>vous invitent à dîner et à faire la fête à partir 19 h 30 et jusqu'au bout de la nuit ! à la salle des fêtes de Lyon - 8 rue du Temple.</p> <p>Réponse souhaitée avant le 20 mai 2013.</p> <p>(21)</p>	<p>Marianne et Sébastien entourés de leurs parents seront ravis de vous accueillir pour le dîner de mariage à partir de 20 heures à l'auberge Chabran à Valence.</p> <p>Réponse souhaitée avant le 10 octobre.</p> <p>(22)</p>
<p>Et pour le repas: Marie et Jean ont le plaisir de vous convier au repas qui aura lieu à 19h30, à..., afin que le bonheur de la journée soit présent toute la soirée!</p> <p>Réponse souhaitée avant le ....</p> <p>(23)</p>	<p>Marie et Jean vous invite à fêter leur mariage au Restaurant ABC</p> <p>Réponse souhaitée avant le ...</p> <p>(24)</p>
<p>Marie et Jean Et leur parents</p> <p>Espèrent votre présence au dîner Qui aura lieu au restaurant ABC</p> <p>Réponse souhaitée avant le ....</p> <p>(25)</p>	<p>Marie et Jean</p> <p>Sont heureux de vous inviter au lunch qui sera servi Au Restaurant ABC</p> <p>Nous comptons sur votre présence pour être les témoins de notre complicité</p> <p>Nous attendons votre réponse pour le .....</p> <p>(26)</p>

<p>Plaisir et amitié seront aussi de la partie  Puisque nous nous retrouverons  Après la cérémonie et le vin d'honneur  Au restaurant ABC  Marie et Jean  Réponse souhaitée pour le 01.01.2012  (27)</p>	<p>Marie et Jean  Ont le plaisir de vous inviter à la réception  Donnée à l'occasion de leur mariage.  Adresse du jour :  Restaurant ABC  Nous attendons votre réponse pour le ....  (28)</p>
<p>Marie et Jean  Seraient heureux de vous avoir à leurs côtés  Au repas des Mariés qui se déroulera au  restaurant ABC  Pour fêter comme il se doit  Cette journée exceptionnelle.  Nous comptons sur vous pour partager  Notre bonheur et être les témoins  De notre complicité dans cette merveilleuse  aventure.  Réponse souhaitée pour le .....  (29)</p>	<p>Marie et Jean  Et leurs parents  Auront le plaisir de vous recevoir à la  réception  Donnée à l'occasion de leur mariage.  Adresse du jour :  Restaurant ABC  Nous attendons votre réponse pour le  .....  (30)</p>

## 2. Cartes en vietnamien



(31)

## Traduction #31

### Invitation (à gauche du carton)

<p>Bonheur Solennellement/respectueusement/inviter Frère Cuong Venir/assister/repas/amical/ partager/bonheur/avec/famille/nous/ /Mai Hong Quan-Nguyen Xuan Thu/. à/15h00/ Dimanche/ 29-10-2006/ (soit/ le 3 septembre/ l'année du chien au troisième signe du cycle décimal)/ à/ maison/ famille du marié/ Nam Son- An Duong/, ville de Hai Phong. Enchanté/accueillir</p>	<p>'Bonheur Inviter de manière solennelle et respectueuse Frère Cuong à venir assister à notre repas amical pour partager le bonheur avec notre famille Mai Hong Quan-Nguyen Xuan Thu à 15h Dimanche le 29 octobre 2006 (soit le 3 septembre l'année du chien au troisième signe du cycle décimal) à la maison du marié Nam Son- An Duong, ville de Hai Phong. Enchantés de vous accueillir!'</p>
--	---

### Faire-part (à droite du carton)

<p>Solennellement/respectueusement/inviter Frère Cường Venir/assister/cérémonie de mariage/nous/ / Mai Hong Quan-Nguyen Xuan Thu /. Cérémonie/être organisée/à/15h00/ Dimanche/ 29-10-2006/ (soit/ le 3 septembre/ l'année du chien au troisième signe du cycle décimal)/ à/ maison/ famille du marié/ Nam Son- An Dương/, ville de Hải Phòng. Enchanté/accueillir Mai Hồng Quân Nguyễn Xuân Thu</p>	<p>'Inviter de manière solennelle et respectueuse Frère Cường à venir assister à notre cérémonie de mariage Mai Hong Quan-Nguyen Xuan Thu. La cérémonie est organisée à 15h Dimanche le 29 octobre 2006 (soit le 3 septembre l'année du chien au troisième signe du cycle décimal) à la maison du marié Nam Son- An Dương, ville de Hải Phòng Enchantés de vous accueillir! Mai Hồng Quân Nguyễn Xuân Thu'</p>
--	--



(32)

### Traduction #32

#### Invitation (à gauche du carton)

<p>Solennellement/respectueusement/inviter/ Frère/Soeur Venir/assister/repas/amical/ partager/bonheur/avec/famille/nous/  à/17h00/ Dimanche/ 19-10-2008/ à/ Centre/ Culture/ Amitié/Vietnam-Union soviétique/ 91 Tran Hung Dao/ Hanoi Enchanté/accueillir</p>	<p>‘Inviter de manière solennelle et respectueuse Frère Soeur à venir assister à notre repas amical pour partager le bonheur avec notre famille  à 17h00 le Dimanche 19-10-2008 au Centre de la Culture et de l’Amitié vietnamien soviétique 91 Tran Hung Dao, Hanoi Enchantés de vous accueillir!’</p>
---	---

#### Faire-part (à droite du carton)

<p>Solennellement/respectueusement/inviter/ Frère/Soeur Venir/assister/cérémonie de mariage/enfants/nous/ Nguyen Minh Giang/ Tran Thanh Binh/ Cérémonie/être organisée/à/15h30/ Dimanche/ 19-10-2008/ (soit/ le 21 septembre/ l’année du souris au troisième signe du cycle décimal)/ à/ 60/90,/ rue de Phan Dinh Giot/ Phuong Liet/Thanh Xuan/ Hanoi Famille/ marié      Famille/ mariée Nguyen Van Nam      Tran Can Doan Thi Lang      Nguyen Thi Dung</p>	<p>‘Inviter de manière solennelle et respectueuse Frère Soeur à venir assister à la cérémonie de mariage de notre enfant Nguyen Minh Giang Tran Thanh Binh La cérémonie est organisée à 15h30 Dimanche le 19 octobre 2008 (soit le 21 septembre l’année de la souris au troisième signe du cycle décimal) au 60/90, rue de Phan Dinh Giot, Phuong Liet, Thanh Xuan, Hanoi Famille du mariéFamille de la mariée Nguyen Van Nam      Tran Can Doan Thi LangNguyen Thi Dung’</p>
---	---

 <p>TRÂN TRỌNG KÍNH MỜI <b>Hai bạn</b></p> <p>Tôi dự bữa con thân mật chung vui cùng gia đình chúng tôi Vào hồi 10 giờ 00 ngày <b>CHỦ NHẬT 26 - 10 - 2008</b> ( Tức ngày 28 tháng 9 năm Mậu Tý ) <b>Tại nhà gái: Xóm 8 - Yên Vỹ - Hương Sơn Mỹ Đức - Hà Nội</b> Đất hôn hạnh được đón tiếp!</p>	<p>TRÂN TRỌNG KÍNH MỜI <b>Bạn Nam</b></p> <p>Tôi dự lễ thành hôn của hai chúng tôi</p> <p><i>Phạm Thị Thanh Thảo</i>      <i>Phan Văn Cường</i></p> <p>Hôn lễ được tổ chức vào hồi 14 giờ ngày <b>CHỦ NHẬT 26 - 10 - 2008</b> ( Tức ngày 28 tháng 9 năm Mậu Tý ) <b>Tại nhà gái: Xóm 8 - Yên Vỹ - Hương Sơn Mỹ Đức - Hà Nội</b> Đất hôn hạnh được đón tiếp!</p> <p>PHẠM THỊ THANH THẢO      PHAN VĂN CƯỜNG</p>
--	--

(33)

<p>Ông NGUYỄN NGỌC TỬ <i>Bà TRẦN THỊ CÚC</i> Giống Quáo - An Ngải Tây Ba Tri - Bến Tre</p>		<p>Bà TRƯƠNG THỊ THAI Hoà Bình - An Hoà Trảng Bàng - Tây Ninh</p>
<p>Trân trọng báo tin <i>Lễ Vu Quy</i> của con chúng tôi:</p>		
<p><i>Nguyễn Thị Diễm</i> Thứ Nữ</p>		<p><i>Trần Công Danh</i> Út Nam</p>
<p>Hôn lễ sẽ được cử hành tại Tư gia vào lúc 06 giờ 30 ngày 05 tháng 06 năm 2011 (Nhằm ngày 04 tháng 05 năm Tân Mão)</p>		

<p><i>Thiệp Mời</i></p>	
<p>Trân trọng kính mời: <i>Ông bà và gia đình</i></p>	
	<p>Vui lòng đến dự buổi tiệc Dạ tiệc chung vui cùng gia đình chúng tôi tại tư gia:</p>
	<p>Ấp Giồng Quáo, Xã An Ngải Tây, Huyện Ba Tri, Tỉnh Bến Tre.</p>
	<p>Vào lúc ___ giờ ___ đến ___ giờ ___ ngày 04 tháng 06 năm 2011 (Nhằm ngày 03 tháng 05 năm Tân Mão)</p>
	<p>Sự hiện diện của _____ là niềm vinh hạnh cho gia đình chúng tôi.</p>
<p><i>Kính Mời</i></p>	

(34)

*Thiệp mời*

Trân trọng kính mời :

Vui lòng đến dự buổi tiệc Duyệt  
chung vui cùng gia đình chúng tôi tại:

Nhà hàng Minh Phú 3 ( Khu C)

202B Hoàng Văn Thụ - Đ. 9

Quận Phú Nhuận - Tp. Hồ Chí Minh

Vào lúc : 17 giờ 30 phút

Ngày 26 tháng 11 năm 2005

( Nhằm ngày 25 tháng 10 năm Ất Dậu )

Sự hiện diện của : .....

là niềm vinh hạnh cho gia đình chúng tôi

*Kính mời*

Bà Quý Dịu: Nguyễn Ngọc Lâm  
Ông Bà: Nguyễn Văn Kế  
Nhi danh: Lê Thị Mỹ  
Nguyễn Thị Kim Thành 63 Quang Lộ 13  
189/5 Hoàng Hoa Thám Đ. 26 - Q. Bình Thạnh  
Đ. 6 - Q. Bình Thạnh Tp. Hồ Chí Minh

Trân trọng báo tin  
Lễ Vu Quy của con chúng tôi

*Nguyễn Ngọc Thanh Thủy*      *Nguyễn Văn Văn Bình*

Trường Nữ

Út Nam

Hôn lễ sẽ được cử hành tại Tư Gia  
Vào lúc 09 giờ 00  
Ngày 26 tháng 11 năm 2005  
( Nhằm Ngày 25 tháng 10 năm Ất Dậu )

(35)

## Traduction #35

### Invitation (à gauche du carton)

<p style="text-align: center;">Invitation</p> <p style="text-align: center;">Solennellement/respectueusement/inviter</p> <p style="text-align: center;">.....</p> <p style="text-align: center;">Plaisir /venir/assister/ banquet/vin/ partager/bonheur/avec/famille/nous/ à/restaurant/ Minh Phu 3 /(local C)/ 202B Hoang Van Thu P9 Arrondissement/Phu Nhuan/ ville de Hochiminh à/17h30/ 26-11-2005/ (soit/ le 25 octobre/ l'année du coq au deuxième signe du cycle décimal)/ Présence/ de/.... Etre/ honneur/pour/famille/nous</p> <p style="text-align: center;">respectueusement/inviter</p>	<p style="text-align: center;">‘Invitation</p> <p style="text-align: center;">Inviter de manière solennelle et respectueuse</p> <p style="text-align: center;">.....</p> <p style="text-align: center;">à venir assister avec plaisir à notre banquet de vin pour partager le bonheur avec notre famille au restaurant Minh Phu 3 (local C) 202B Hoang Van Thu P9 Arrondissement de Phu Nhuan, ville de Hochiminh à 17h30 26-11-2005 (soit le 25 octobre, l'année du coq au deuxième signe du cycle décimal) La présence de..... est l'honneur pour notre famille</p> <p style="text-align: center;">Inviter respectueusement’</p>
---	--

### Faire-part (à droite du carton)

<p style="text-align: center;">Veuve Nguyen Ngoc Lam 189/5 Hoang Hoa Tham P6, Binh Thanh</p> <p style="text-align: center;">Monsieur, Madame Nguyen Van Khe, Le Thi My 63 Route National 13 P26, Binh Thanh, HCM</p> <p style="text-align: center;">Solennellement /faire-part Cérémonie/ mariage/ De/enfants/nous</p> <p style="text-align: center;">Nguyen Ngoc Thanh Thuy      Nguyen Van Binh</p> <p style="text-align: center;">Fille aîné      Fils dernier-né mariage/célébrer/à/privé/maison/ à/9h/ 26-11-2005/ (soit/ le 25 octobre/ l'année du coq au deuxième signe du cycle décimal)/</p>	<p style="text-align: center;">‘Veuve Nguyen      Monsieur, Ngoc Lam      Madame 189/5 Hoang      Nguyen Van Hoa Tham      Khe, Le Thi My P6, Binh Thanh      63 Route National 13 P26, Binh Thanh, HCM</p> <p style="text-align: center;">Faire part solennellement la cérémonie de mariage de nos enfants Nguyen Ngoc Thanh Thuy Nguyen Van Binh</p> <p style="text-align: center;">Fille aîné      Fils dernier-né Le mariage est célébré notre maison à 9h 26-11-2005 (soit le 25 octobre, l'année du coq au deuxième signe du cycle décimal)’</p>
---	--



(36)



Ông, Bà:  
TRƯƠNG CÔNG CHIẾN  
TRƯƠNG THỊ THANH DIỆP  
Ấp Tân Đức A - Xã Tân Đức  
Đám Dơi - Cà Mau

Trân trọng báo tin Liênkết Hôn của con chúng tôi.

Ông, Bà:  
TRẦN VĂN ĐÚNG  
HUỠNH THỊ LÒN  
Ấp Chánh - Xã Long Hiệp  
Bến Lức - Long An

Trương Tuấn Hải  
Nhất Nam



Trần Thị Phương Trâm  
Trưởng Nữ

Hôn lễ sẽ được cử hành tại:  
Thánh Đường Tin Lành Hòa Hưng  
625D CMT8 D13 - Q10 TP-HCM.

Vào lúc 15h ngày 31 tháng 12 năm 2009  
(Nhằm ngày 16 tháng 11 năm Kỷ Sửu)

## Chiệp Mời



"Hãy kính sợ Đấng Christ  
mà vâng phục nhau",  
(Ephesô 5:21)

Trân trọng kính mời... *Anh Đite, Chị Trang*

Vui lòng đến dự tiệc  
chung vui cùng gia đình chúng tôi tại:

TRUNG TÂM VĂN HÓA ĐÌNH NHUẬN  
70 - 72 Nguyễn Văn Trỗi, Đ8, Q.ĐN, TP.HCM

Vào lúc 18h00 ngày 31 tháng 12 năm 2009  
(Nhằm ngày 16 tháng 11 năm Kỷ Sửu)

Sự hiện diện của.....  
là niềm vinh hạnh của gia đình chúng tôi.

*Kính mời*

Đón Khách: 18h00, Khai Tiệc: 19h00

(37)

Ông Bà:  
 Nguyễn Thăng  
 Nguyễn Thị Ái Mai  
 234 Tống Du - TP. Quy Nhơn

Ông Bà:  
 Phạm Thị Thanh Tâm  
 69/41 Ngô Mây - P. Nguyễn Văn Cừ  
 TP. Quy Nhơn

Trân trọng báo tin Lễ Thành Hôn của con chúng tôi

Nguyễn Minh Tuấn  
 Trường Nam

Nguyễn Thị Tường Vi  
 Trường Nữ

Hôn lễ được cử hành tại Tư Gia :  
 Vào lúc 10 giờ 30 ngày 20 tháng 10 năm 2011  
 (Nhằm ngày 24 tháng 9 năm Tân Mão)

*Thiệp Mời* Trân trọng Kính mời : .....**Bà Hồng**.....

Vui lòng đến dự buổi tiệc Rượu  
 chung vui cùng gia đình chúng tôi tại:  
 Nhà Hàng Hoàng Yến  
 05 An Dương Vương - TP. Quy Nhơn  
 Vào lúc 17 giờ 30 ngày 20 tháng 10 năm 2011  
 (Nhằm ngày 24 tháng 9 năm Tân Mão)  
 Sự hiện diện của : .....

Là niềm vinh hạnh cho gia đình chúng tôi.

*Kính Mời*  
 Hosted-by-kythuat.in.com

(38)

Vue d'extérieur de l'ensemble du faire-part et de la carte d'invitation



(39)

(40)



(41)

(42)



(43)



(44)



(45)



(46)



(47)